



FEDERATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

L'emploi local face à  
la crise 2008-2009 :  
Un révélateur des  
divergences territoriales

Mars 2011



## Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| Avant Propos .....  | 5         |
| Introduction .....  | 7         |
| <b>I. Au niveau national, une crise économique inédite.....</b>                                     | <b>9</b>  |
| 1. Au niveau national, un choc d'une ampleur exceptionnelle .....                                   | 9         |
| 2. Un recul important de l'emploi .....   | 9         |
| 3. Des activités économiques dans l'œil du cyclone .....  | 11        |
| 4. Une rupture de tendance qui ne touche pas que l'industrie.....                                   | 14        |
| <b>II. Avant la crise, des profils de territoires diversifiés .....</b>                             | <b>17</b> |
| 6 profils de zones d'emploi hors Ile de France .....  | 17        |
| 3 profils de zones d'emploi en Ile de France.....   | 20        |
| <b>III. Le constat : durant la crise, des divergences territoriales .....</b>                       | <b>23</b> |
| 1. Des évolutions de l'emploi très différenciées durant la crise.....                               | 23        |
| 2. La crise confirme les divergences de dynamique.....  | 26        |
| 3. Des effets différents selon la typologie des territoires .....                                   | 31        |
| 4. Des effets géographiques très marqués .....  | 33        |
| <b>IV- Analyse statistique : un rôle indéniable des profils de territoires.....</b>                 | <b>35</b> |
| 1. Profils industriels et présents : les risques de la spécialisation .....                         | 36        |
| 2. Le rôle clé de la croissance démographique.....  | 46        |
| 3. Un effet métropole réel pour les grandes agglomérations.....                                     | 49        |
| 4. Des profils plus protecteurs face à la crise mais pas de déterminisme.....                       | 61        |
| <b>V- Etudes économétriques : les facteurs décisifs de la résistance à la crise.....</b>            | <b>63</b> |
| 1. Evolution 2007-2009 : Des dynamiques porteuses mais des spécialisations qui fragilisent.....     | 64        |
| 2. Rupture de tendance : l'impact du crédit bancaire et de la flexibilité du marché du travail..... | 72        |
| <b>VI -Conclusion : Les territoires au cœur des évolutions de l'économie .....</b>                  | <b>77</b> |
| 1. L'importance des dynamiques territoriales .....  | 77        |
| 2. Des évolutions porteuses de déséquilibre.....  | 78        |
| 3. Le développement des territoires au-delà des équations et des probabilités.....                  | 79        |
| <b>Annexes .....</b>  | <b>81</b> |
| L'emploi dans la crise : les 22 exemples de zones d'emploi .....                                    | 82        |
| Evolution de l'emploi 2007-2009 dans les 161 zones d'emploi .....                                   | 83        |
| Liste des variables étudiées dans l'étude économétrique.....  | 85        |



## Avant Propos

### **La crise économique de 2008/2009, un révélateur des divergences territoriales**

La crise économique mondiale de 2008/2009 a frappé l'ensemble du territoire français. Elle a cependant touché de manière très différente ses villes et ses agglomérations. L'analyse des impacts différenciés de la crise est à cet égard pleine d'enseignements. Elle renseigne sur les mutations et les dynamiques qui transforment l'économie française. Elle révèle aussi, et ce n'est pas le moindre intérêt du travail présenté ici, les capacités très différentes de résistance et de "rebond" des territoires.

Réalisée par le Club des économistes de la FNAU, l'étude s'inscrit dans la continuité des travaux de Laurent Davezies sur l'analyse des territoires dans la crise. Elle mesure en quoi leurs "profils économiques" et leurs dynamiques ont influé sur l'intensité et la sélectivité des pertes d'emplois subies localement. Elle apporte aussi un éclairage utile sur les conditions dans lesquelles la crise pourra être surmontée et sur la pertinence des stratégies de développement mises en œuvre par les pouvoirs publics locaux.

En effet, un territoire n'est pas seulement un espace clos doté de caractéristiques physiques et de ressources naturelles. C'est aussi un réseau organisé de producteurs, de consommateurs et d'entrepreneurs qui vit au rythme du monde. Un "projet", au sens où l'entendent les agences d'urbanisme, ne doit occulter ni le contexte économique ni la qualité du réseau des acteurs sur lesquels s'appuie le développement des territoires. L'intérêt de l'étude de la FNAU est aussi là, dans le souci nouveau qui porte les aménageurs à mieux comprendre et à s'efforcer de prévoir ce qui conditionne la prospérité des villes.

Vincent FELTESSE  
Président de la FNAU



## Introduction

### **Une crise mondiale aux effets territoriaux différenciés**

En ce début d'année 2011, au niveau mondial, la reprise économique est là. En France, elle semble encore timide et incertaine. Certes, des regains d'activités sont enregistrés sur certains territoires et l'intérim redémarre mais la sortie de crise annoncée par certains pour 2010 ne paraît pas encore être une réalité globale.

En 2008 et 2009, la crise économique mondiale a durement frappé les territoires français. Un certain nombre de fermetures d'entreprises ont fait l'objet d'une forte couverture par les médias. Elles ont été des signes de pertes d'emplois beaucoup plus massives (340 000 en deux ans). Souvent discret et disséminé sur le territoire, ce recul sévère de l'emploi a cependant affecté en profondeur les tissus économiques locaux et les bassins d'emploi.

Ces évolutions et la mutation économique en cours conduisent à réinterroger les stratégies de développement local dans une configuration de grande diversité des profils des territoires français.

### **Une étude de la FNAU qui mêle analyse globale et points de vue locaux**

Dans ce contexte, la FNAU riche d'un réseau de 52 agences d'urbanisme a souhaité apporter sa contribution à l'analyse des effets de la crise économique 2008-2009 sur les territoires.

Réalisée par le club Economie de la FNAU, la présente étude comprend :

- Une typologie des zones d'emploi au moment où elles affrontent la crise ;
- Une analyse statistique pour 161 zones d'emploi :
  - des évolutions de décembre 2007 à décembre 2009,
  - de la rupture de tendance par rapport à la période 2000-2007 ;
- Des exemples pour 22 territoires ;
- Une analyse économétrique qui a testé l'impact de plus de 50 variables et qui présente des modèles explicatifs.

### **Treize agences qui ont contribué à ce document :**

Belfort, Bordeaux, Brest, Ile de France, Lille, Lorient, Marseille, Montbéliard, Nancy, Reims, Sambre-Avesnois, Toulon et Toulouse.

Les auteurs de l'étude sont : Thierry Donzé (Belfort-AUTB), Emmanuelle Gaillard (Bordeaux-A'URBA), François Rivoal (Brest-ADEUPA), Thierry Petit (Ile de France-IAU), Corinne Valiton-L'Hours (Lille Métropole-ADULM), Gilles Poupard et Arnaud Le Montagner (Lorient-AudéLor), Patrick Tanguy (Marseille-AGAM), Samuel Widmer (Montbéliard-ADU), Francis Hess (Nancy-ADUAN), Caroline Levouin (Reims-AUDRR), Vincent Vaillant (Maubeuge-ADUS), Marion Bagnis (Toulon-AUDAT) et Sylvain Alasset (Toulouse-AUAT).

Les travaux ont été coordonnés par Patrick Tanguy (Marseille) et Gilles Poupard (Lorient), co-animateurs du club EcoFNAU.

## Choix méthodologiques

### L'échelle de la zone d'emploi

La zone d'emploi est l'espace du marché du travail. Elle permet le plus souvent de limiter les biais dus aux phénomènes de desserrement des activités hors de l'urbain. Ces découpages fonctionnels sont pertinents dans leur principe. L'INSEE a d'ailleurs entrepris de les actualiser prochainement. Dans cette étude, ce sont les zones d'emploi en vigueur qui ont été utilisées. Les 161 zones d'emploi étudiées ici (dont les 154 plus grandes en métropole) représentent environ 45 % des zones d'emploi françaises et plus de 82 % de l'emploi salarié privé.

### La variable emploi

Le parti pris pour mesurer l'effet de la crise est celui de l'évolution de l'emploi en particulier de l'emploi salarié privé. Cette variable est une ressource pour concevoir, produire et vendre sur les marchés et donc un révélateur de l'orientation de l'activité. L'emploi salarié privé est aussi une composante de la demande par les revenus qu'il génère.

Indicateur clé du développement des territoires, l'emploi salarié privé a été privilégié car il constitue la part de l'emploi total la plus soumise aux fluctuations économiques.

#### **L'emploi salarié ASSEDIC-POLE EMPLOI**

Il représente 16,3 millions d'emplois en France métropolitaine 64 % de l'ensemble des 25,4 millions emplois français. Il ne prend pas en compte le secteur public ni les indépendants ou les salariés ne cotisant pas aux assedic (exemple MSA).

Il regroupe les salariés à temps plein, à temps partiel, en CDD, CDI ou intérim présents dans l'entreprise au 31 décembre d'une année. Un emploi à temps partiel est compté au même titre qu'un emploi à temps plein.

*NB : Une analyse économique centrée sur l'emploi introduit un biais en faveur des services. En effet, les gains de productivité sont beaucoup plus forts dans l'industrie que dans les services. Une industrie peut ainsi être performante économiquement sans créer beaucoup d'emplois. Il n'est pas cependant possible d'étudier la valeur ajoutée par territoire faute de données disponibles. Par ailleurs, comme c'est l'évolution de l'emploi qui est étudiée ici, ce biais est partiellement corrigé car l'emploi industriel est plus sensible aux variations de la conjoncture compte tenu de son exposition à la concurrence internationale.*

Tous nos remerciements à la FNAU pour son appui et aux directeurs des agences d'urbanisme concernées qui ont soutenu la réalisation de ce travail collectif.



## ***1. Au niveau national, une crise économique inédite***

### **1. Au niveau national, un choc d'une ampleur exceptionnelle**

Les années 2008-2009 ont été marquées par un retournement économique sans précédent depuis 1945. C'est une crise violente, rapide et extrêmement diffusante. Elle est née de la spéculation et de la financiarisation abusive de l'économie. Elle se place parmi les grandes crises centennales, au même niveau que la grande dépression de 1929, des chocs pétroliers de 1973 et 1979 ou de la crise du système monétaire européen de 1993.

Et pourtant. Sans minimiser les effets sur « l'économie réelle », ce choc sévère a été moins dévastateur que prévu, en particulier sur l'emploi. Une bonne tenue de la consommation des ménages, une plus forte représentation des secteurs non-marchands dans le cas français, ou bien encore les mesures prises par les gouvernements, en particulier européens ont été autant de facteurs d'atténuation de la crise. Nul ne saurait néanmoins se satisfaire d'une telle situation. Les problèmes ont été déplacés (les déficits publics se sont aggravés) ou sont toujours là (tensions sur les matières premières ou la non-régulation des marchés financiers). Ils constituent autant de menaces sur l'équilibre général des économies.

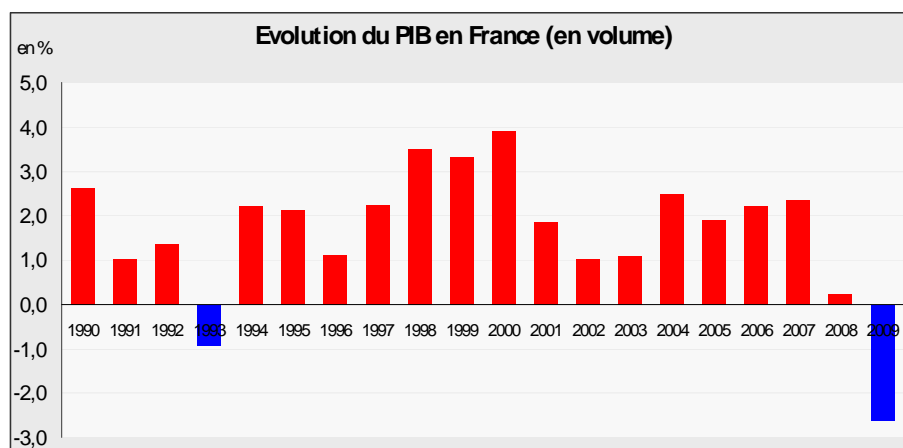
### **2. Un recul important de l'emploi**

L'emploi des secteurs marchands accuse en France un recul important (-1,5 % en 2009 après une baisse de 0,5 % en 2008). Au total, les pertes d'emplois atteignent 340 000 emplois en 2 ans. Ces pertes d'emplois sont cependant plus faibles que la baisse de l'activité. Ainsi, en France, l'année 2009 constitue la plus forte baisse du PIB depuis 1975, avec un retournement en volume qui s'établit à - 2,6 %. Cette relative rétention de l'emploi représente une surprise pour de nombreux conjoncturistes qui s'attendaient à des pertes d'emploi encore plus conséquentes.

Quelles évolutions en 2010 et 2011 ? La croissance est certes de nouveau au rendez-vous mais elle est modeste et irrégulière. L'amélioration de la situation du marché du travail est incertaine même si le taux de chômage se stabilise (9,7 %). L'emploi des secteurs marchands serait de nouveau en augmentation.

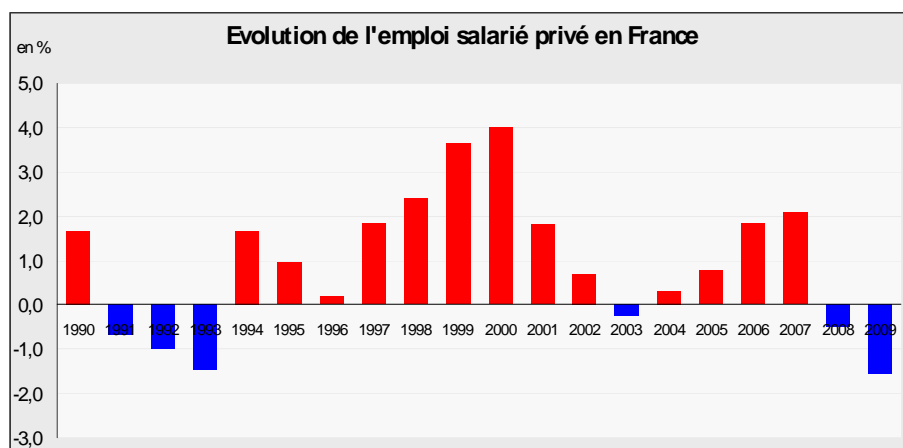
Les spécialistes avancent deux hypothèses pour expliquer ces évolutions atypiques de l'emploi<sup>1</sup>.

- Pendant la crise, le recours des entreprises à des dispositifs faisant varier le volume d'heures travaillées (annualisation du temps de travail, chômage partiel, temps partiel...) a favorisé une certaine « rétention » de la main d'œuvre ; l'emploi intérimaire ayant par ailleurs contribué à cette flexibilité (cf graphiques ci-dessous).
- En période de reprise des commandes, le recours à l'intérim a servi de variable d'ajustement en repartant à la hausse.



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Note : la publication du compte provisoire de l'année 2009 s'accompagne d'une révision des données 2007 et 2008. Une note consultable sur le site internet de l'Insee détaille l'ensemble des révisions intervenues sur les comptes 2007, 2008 et 2009 ; elle en précise l'origine en termes de sources d'information. 2008 et 2009 sont des données révisées.

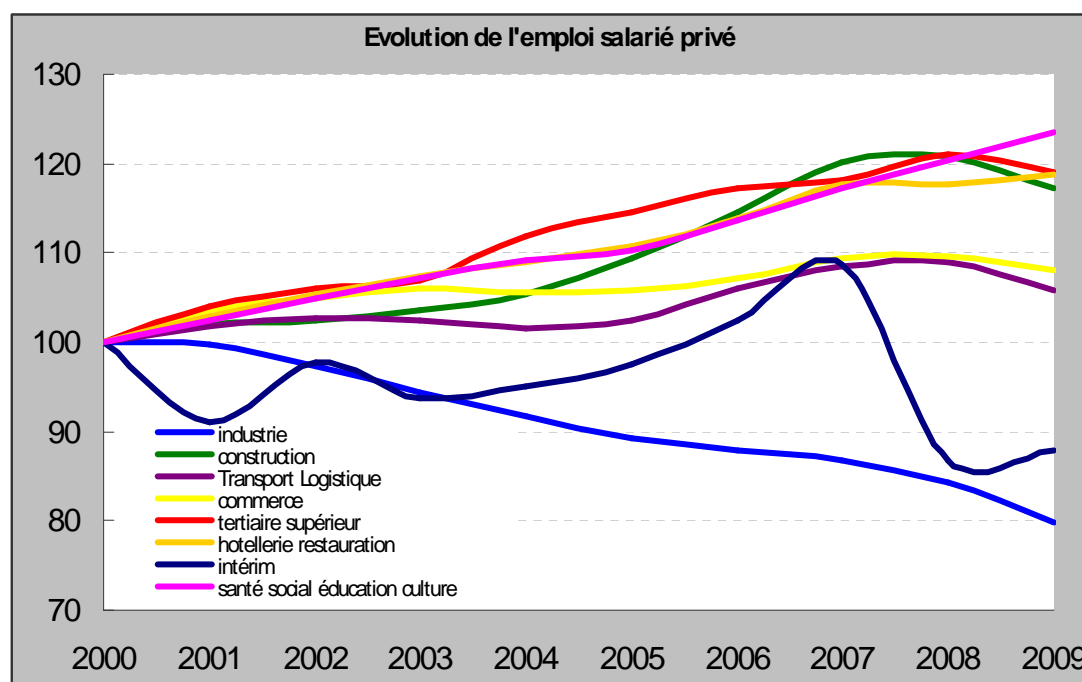


Source : Unistatis-Pôle emploi

<sup>1</sup> Dossier Insee – Décembre 2010 – « Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ? »

### 3. Des activités économiques dans l'œil du cyclone

Cette rétention de l'emploi est cependant toute relative. L'emploi a subi un choc important en 2008 et plus encore en 2009. La France enregistre entre décembre 2007 et décembre 2009, la perte nette de **340 000 emplois salariés privés**. L'évolution de l'emploi n'est pas homogène d'un secteur à l'autre. Les secteurs<sup>2</sup> « déficitaires » ont ainsi perdu 570 000 emplois et les « bénéficiaires » en ont gagné 230 000.



Source : Unistatis (base 100 : 2000)

#### Quelques secteurs tirent leur épingle du jeu dans la crise

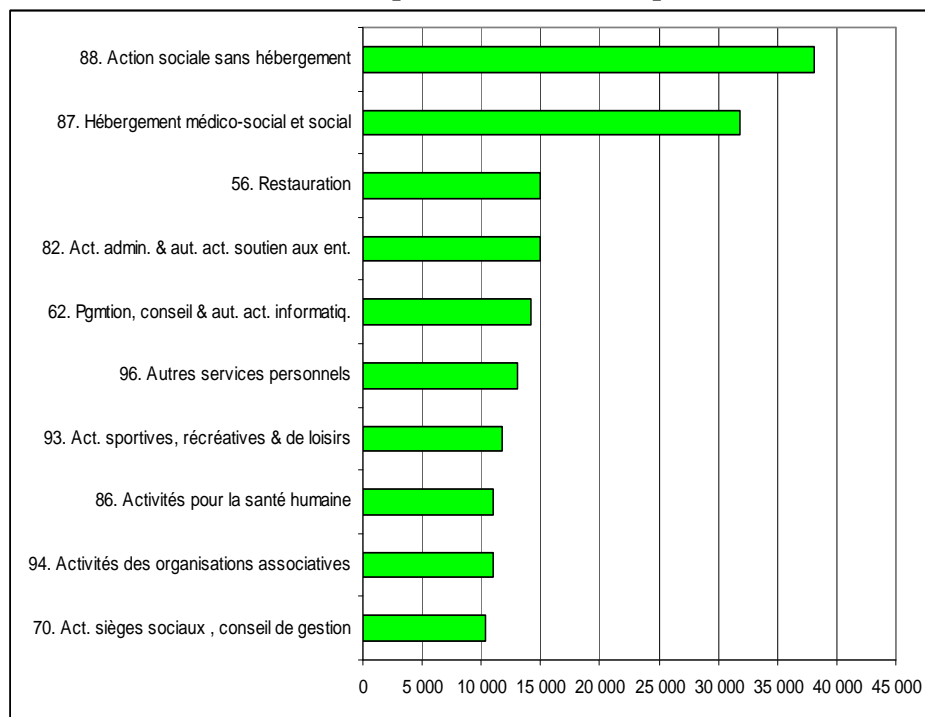
Parmi les 88 secteurs d'activités, 34 secteurs sont quand même créateurs d'emplois sur la période 2007-2009 en France.

Les activités sanitaires et sociales, moins soumises aux aléas de la conjoncture économique, continuent à créer des emplois : 70 000 créations nettes uniquement dans les activités d'action sociale et d'hébergement médico-social. La restauration s'est montrée également créatrice d'emplois (+ 15 000), de même que certains services aux entreprises comme les services administratifs et les activités informatiques (+ 15 000 chacun).

Et comble du paradoxe, le secteur « finance et assurance » est resté dynamique avec près de 12 000 emplois supplémentaires sur la période.

<sup>2</sup> Données établies à partir de la nomenclature d'activités françaises – Naf, rev. 2, 2008 – en 88 divisions.

## Les 10 secteurs d'activités les plus créateurs d'emplois durant la crise



Source Pole emploi-traitement FNAU

Les 10 principaux secteurs créateurs d'emplois relèvent du domaine des services et notamment de celui de l'action sociale et de la santé.

Mais, la plupart des secteurs d'activités ont perdu des emplois durant la crise. Parmi les 88 secteurs d'activités, 54 perdent de l'emploi salarié de décembre 2007 à décembre 2009. Outre l'intérim, les secteurs les plus touchés sont des secteurs industriels mais aussi la construction, les activités immobilières ou le commerce de détail.

### La crise a pesé plus lourdement sur les secteurs d'activités traditionnels.

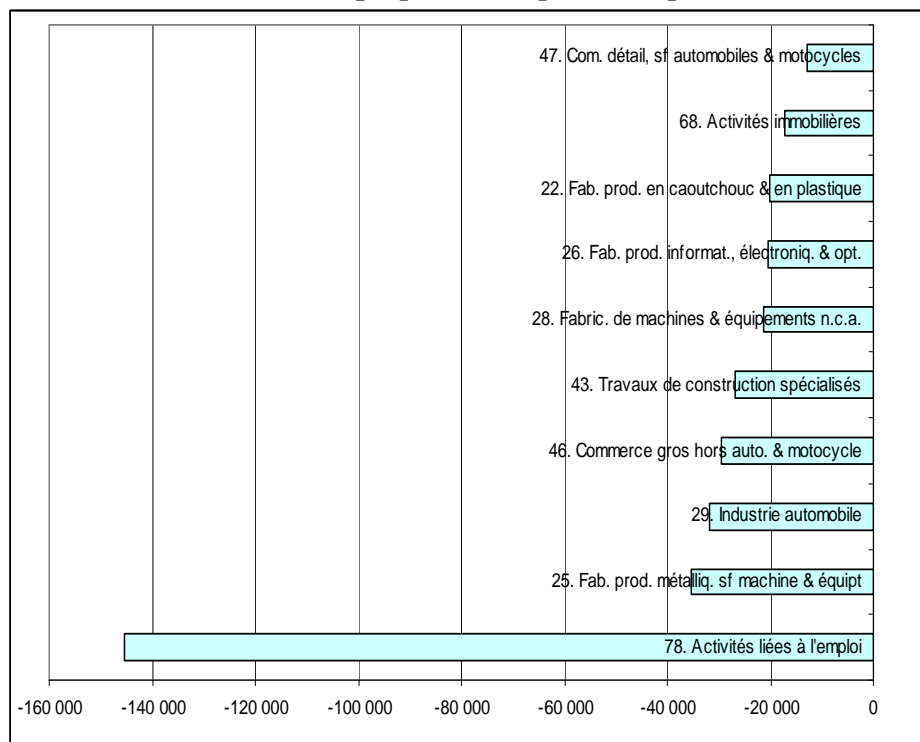
L'industrie a ainsi perdu, au global, 255 000 emplois, accélérant la tendance passée. L'industrie automobile est particulièrement touchée (- 32 000 emplois en 2 ans).

Les activités de transport et de logistique ont perdu 43 000 emplois et le secteur de la construction 35 000.

Ces diminutions sont, en fait, encore plus importantes car l'emploi intérimaire, qui alimente largement ces trois grands secteurs d'activités, est aussi en très fort recul. Avec 145 000 emplois en moins, **l'intérim a servi de principale variable d'ajustement pendant la crise.**

**Le secteur bancaire** ne figure pas parmi les secteurs d'activités les plus touchés. En revanche, la raréfaction du crédit qui a suivi la crise financière a touché les secteurs liés aux biens durables : logements (construction) ou automobile. Ce mécanisme se retrouve dans les résultats de l'étude économétrique (cf partie V).

## Les 10 secteurs d'activités qui perdent le plus d'emploi durant la crise



Sources Unistatis-Traitement FNAU

NB : Les activités liées à l'emploi sont essentiellement composées de l'intérim

### Les pertes d'emplois privés concernent l'ensemble des entreprises, quelle que soit leur taille.

Les baisses apparaissent néanmoins plus marquées pour les entreprises de grande taille.

Mais, ces évolutions sont à mettre en correspondance avec la comptabilisation des emplois intérimaires. Dans la nomenclature d'activités françaises, l'intérim est référencé dans les sociétés de placement de main d'œuvre et non dans les entreprises qui utilisent la ressource. Ces sociétés prestataires ("*activités liées à l'emploi*" dans la NAF 88) ont de fait un impact extrêmement important dans l'évolution de l'emploi pour les entreprises de 100 à 500 salariés : elles représentent 85% de la baisse.

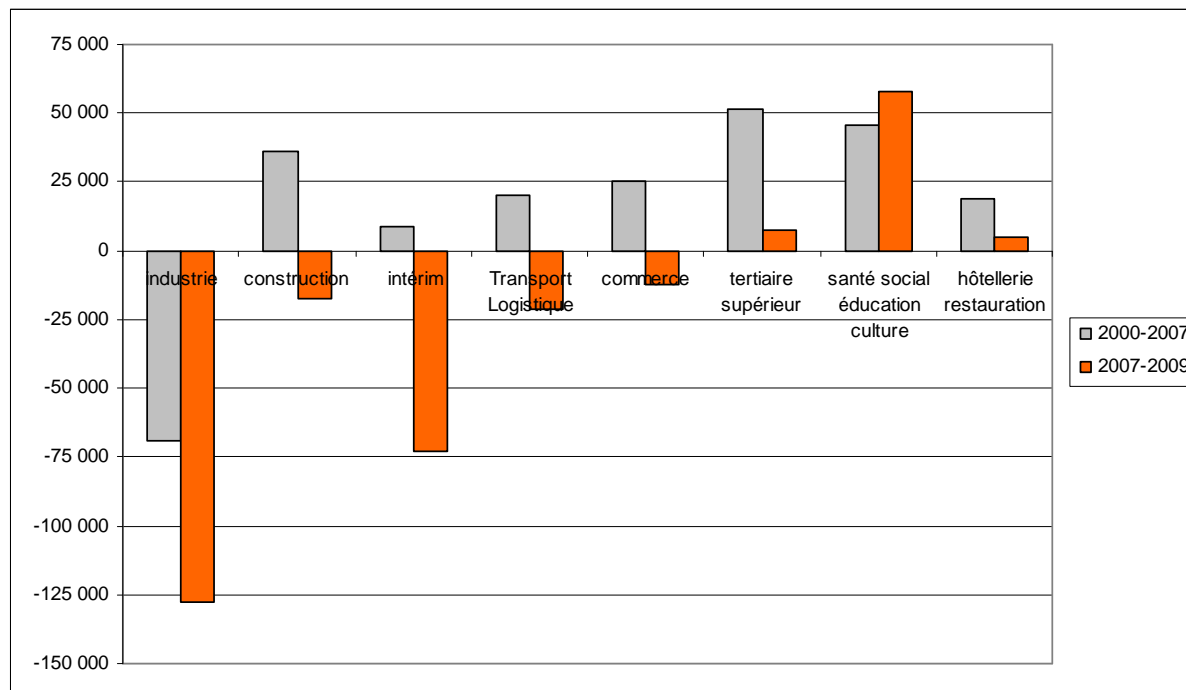
Dans les plus grandes entreprises (500 salariés et plus), ce sont les activités industrielles, et en particulier l'industrie automobile, qui entraînent les 2 points de baisse de l'emploi.

Hors de l'intérim et de l'industrie automobile, les différences d'évolution selon la taille sont très limitées. Le modèle économétrique sur la rupture de tendance (cf partie V) indique même que, dans cette crise, la dépendance à l'égard de quelques établissements n'est pas un handicap.

## 4. Une rupture de tendance qui ne touche pas que l'industrie

La rupture de tendance équivaut en valeur absolue à une perte de 330 000 emplois par an. En effet, de 2000 à 2007, on créait chaque année 160 000 emplois. Durant la crise (2007-2009), 170 000 emplois ont été perdus par an. Au total, en 2008 et 2009, le cumul des emplois « en moins » par rapport à la tendance 2000-2007 est donc de 660 000.

### *Evolution annuelle moyenne de l'emploi salarié privé en France*



Sources Unistatis-Traitement FNAU

Durant la crise, c'est **l'intérim** qui enregistre la rupture la plus forte par rapport à la période précédente. En moyenne, de 2000 à 2007, il créait près de 9 000 emplois par an. En 2008-2009, il perd près de 75 000 emplois par an. La rupture est donc de -86 000 emplois. Au cours des dernières années, l'intérim a pris une place de plus en plus importante dans la gestion de la main d'œuvre des entreprises françaises. Il est devenu une variable d'ajustement rapide aux fluctuations de l'activité et une source de flexibilité du marché du travail français. Il est enregistré dans le secteur des services mais est exercé principalement dans l'industrie et la construction.

**L'industrie** connaît une aggravation de la tendance à la perte d'emplois observée depuis 2000. De 2000 à 2007, elle constituait le seul secteur qui perdait de l'emploi salarié privé (-60 000 par an). Durant la crise, de 2007 à 2009, l'industrie n'est pas le seul secteur en recul mais celui qui perd le plus d'emplois (-125 000 par an).

Mais, cette amplification des pertes d'emplois industrielles ne suffit pas à résumer la crise. Celle-ci se traduit aussi par une rupture forte (écart négatif de 37 000 à 53 000 emplois par an entre l'avant crise et la crise) pour :

- la construction,
- le transport logistique,
- le commerce,
- **le tertiaire supérieur.**

Le tertiaire supérieur (voir définition ci-après) était le premier créateur d'emplois sur la période 2000-2007 en particulier dans la programmation et le conseil informatiques, le conseil en gestion ainsi que l'architecture et ingénierie. Ces 3 secteurs restent créateurs d'emplois durant la crise mais de façon trois fois plus faible qu'auparavant (+15 000 emplois par an contre +45 000). La forte baisse des emplois dans les agences immobilières contribue aussi à limiter les créations d'emplois dans le tertiaire supérieur.

#### **Méthode : regroupement des secteurs en 8 grands postes**

Dans un souci de simplification, la nomenclature NAF en 88 postes est fréquemment présentée ici en 8 grands postes. Leur composition est la suivante :

Industrie : 24 secteurs : des industries alimentaires (code 10) à la réparation et installation de machines (33)

Construction : 3 secteurs (codes 41,42 et 43)

Intérim : appréhendé ici par le code 78 : activités liées à l'emploi

Transport Logistique : 5 secteurs. Commerce de gros (46), Transports (49-50-51) et entreposage (52).

Commerce : commerce de détail (47) et commerce automobile (45)

Tertiaire supérieur : 12 secteurs : conseil informatique (code 62), services d'information (63), banques et assurances (64, 65, 66), immobilier (68), activités juridiques et comptables (69), sièges sociaux et conseil en gestion (70), ingénierie (71), recherche et développement (72), publicité (73) et autres activités scientifiques et techniques (74).

Santé Social Education Culture : 9 secteurs. de l'enseignement (77) aux activités associatives (85).

Hôtellerie Restauration : Hébergement (55) et Restauration (56).

Née de la crise financière, le choc économique et social se révèle important. Il équivaut, compte tenu du trend passé, à une perte de 660 000 emplois en 2 ans. Cette rupture de tendance touche l'industrie (et l'intérim) mais aussi des secteurs tertiaires stratégiques. Cette crise va toucher des territoires dont les profils se révèlent très diversifiés.





## II. Avant la crise, des profils de territoires diversifiés

Au moment d'affronter la crise, les territoires français présentent des profils assez différents. La typologie suivante illustre cette disparité de situations. Il ne sera guère étonnant de les voir réagir différemment face à la récession économique née de la crise financière de 2008.

### 6 profils de zones d'emploi hors Ile de France

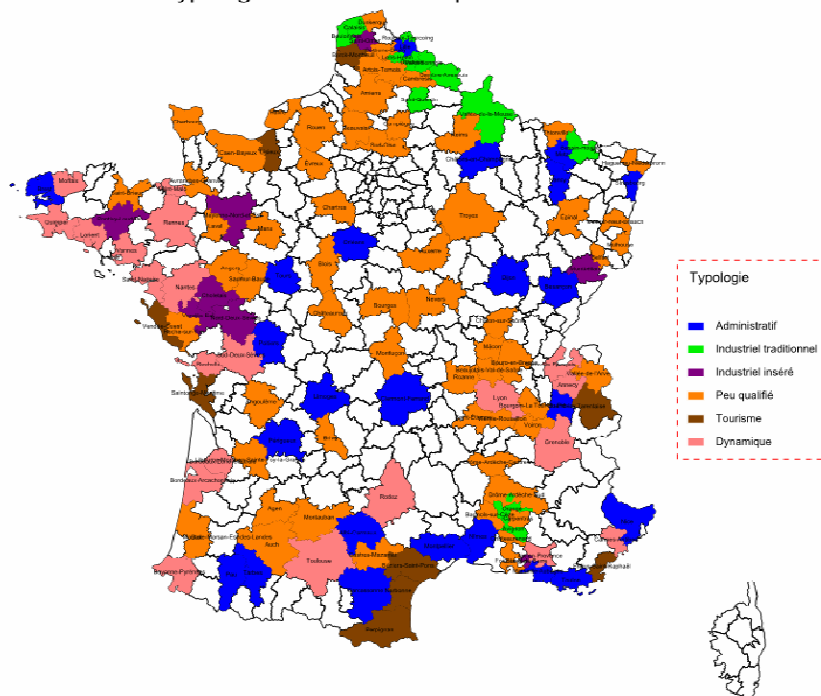
Cette typologie de 150 zones d'emploi métropolitaines, a été construite au travers d'une quinzaine de variables décrivant leurs caractéristiques économiques et sociodémographiques. Elle permet de les regrouper en huit classes distinctes.

Les variables utilisées pour cette analyse sont des variables :

- de revenu,
- de dynamisme économique et démographique,
- de qualification de la population et des emplois,
- de composition et de structure de leur tissu économique.

Tableau

Typologie des zones d'emploi étudiées



*NB : Deux premiers groupes situés en Ile de France mais avec des caractéristiques bien distinctes ressortent de cette analyse : Un groupe constitué des zones d'emploi de Roissy en France et Lagny sur Marne et un groupe composé des zones d'emploi de Paris et de l'ouest parisien (notamment Orsay, Boulogne Billancourt) Mais, pour l'Ile de France, une typologie plus détaillée (en 3 groupes) a été élaborée et est présentée ci-après.*

Hors de l'Ile de France, les 6 groupes sont les suivants :

**Le groupe « tourisme »** (en **brun** sur la carte - 9 zones d'emploi) est composé de zones d'emploi très attractives, caractérisées par un **dynamisme démographique** conjugué à un poids important d'hébergements touristiques par rapport aux ménages résidents. De ce fait, l'emploi est très tourné vers les activités liées aux ménages présents dans la zone qu'ils soient résidents ou touristes (les activités de la sphère présentielle). Elles sont peu industrialisées et font moins appel à l'intérim que d'autres. Ces zones d'emploi caractérisées par le tourisme se situent principalement sur le littoral (Roussillon, Vendée et Charentes, Nord de la France) à l'exception de la zone d'emploi de la Tarentaise qui bénéficie d'un tourisme de montagne avec de nombreuses stations de sports d'hiver.

**Le groupe « Industriel inséré dans des ensembles métropolitains »** (en **violet** sur la carte - 10 zones d'emploi) est marqué par une structure économique très différente, **beaucoup plus industrielle**. On y trouve les zones d'emploi de l'Etang de Berre, Montbéliard (industrie automobile), Les Mureaux (industrie aéronautique et spatiale), Poissy (industrie automobile), Le Choletais ou encore La Vendée Est (industries agro-alimentaires). Elles constituent des composantes fortement industrielles de systèmes métropolitains dans lesquels elles s'insèrent : autour de Lille, Paris, Nantes, Marseille. L'emploi tourné vers les ménages et l'emploi administratif y sont sous représentés.

**Le groupe « Industriel traditionnel »** (en **vert** sur la carte - 13 zones d'emploi) est constitué des **anciens bassins ouvriers ou bassins industriels traditionnels** avec Saint-Denis, Le Bassin Houiller, La Vallée de la Meuse, le Calais, le Boulonnais...et plus au sud Avignon et Orange, des territoires à fortes composantes agricoles et agro-alimentaires. Ces territoires souffrent de la crise et du déclin industriel, ils connaissent la variation annuelle des cadres des fonctions métropolitaines la plus faible et ont un modeste taux d'emploi ainsi qu'une population peu diplômée. Quant aux revenus médians de ces territoires, ils sont en moyenne inférieurs à 17 000€ par an ; ce qui correspond au niveau le plus faible des zones d'emploi françaises étudiées.

**Le groupe « Administratif »** (en **bleu** sur la carte - 33 territoires) est marqué par une surreprésentation des **fonctions administratives et de services collectifs**. Cela s'explique par la présence de préfectures, de services publics très développés et de base de défense sur ces territoires : Toulon, Marseille-Aubagne, Montpellier, Pau, Périgueux, Tours, Orléans, Créteil, Evry, Metz, Lille...En revanche l'emploi des industries manufacturières est très en dessous de la moyenne nationale. De même, le tourisme est peu présent sauf pour les zones d'emploi situées sur l'arc méditerranéen (Toulon, Nice, Nîmes et Montpellier).

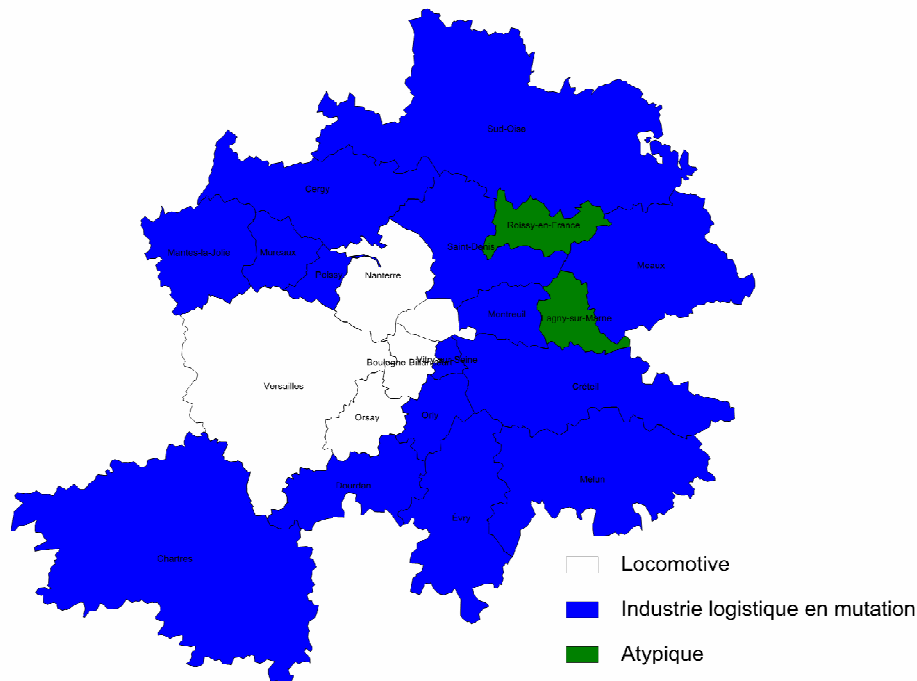
Les deux derniers groupes sont plus hétérogènes :

**Le groupe « Villes de qualification peu élevée »** (orange sur la carte - 60 zones d'emploi) se caractérise principalement par une faible présence de fonctions métropolitaines avec des zones d'emploi parsemées sur le territoire français. Les zones d'emploi avec un tissu économique plutôt industriel ont un taux d'emploi des 15-64 ans dans la moyenne nationale (Axe rhodanien et certaines zones d'emploi isolées du centre de la France). A contrario, les zones moins industrialisées, principalement dans le grand bassin parisien, sont celles où l'on retrouve moins de diplômés et un taux d'emploi plus bas que la moyenne.

**Le groupe « Dynamique »** (rose sur la carte – 21 zones d'emploi) est caractérisé par **un dynamisme économique et démographique** ainsi qu'une sous-représentation des personnes non diplômées. Ce sont essentiellement des métropoles françaises ou des aires urbaines de taille moyenne, localisées sur l'arc Atlantique, dans le sud-est de la France et sud-ouest pour les zones d'emploi de Toulouse et Rodez.

### 3 profils de zones d'emploi en Ile de France

#### Typologie des zones d'emploi en Ile de France



L'Ile-de-France est une région singulière à plus d'un titre. Abrutant la capitale nationale, elle bénéficie de la concentration des fonctions administratives de l'Etat et jouit d'un statut de métropole internationale. Première région par sa population, ses emplois et sa richesse, elle est aussi une des régions abritant le plus de pauvres. Ces contrastes sont fortement imprimés sur le territoire et conduisent à définir trois grands groupes de zones d'emploi dont deux dotés de fortes spécificités (groupes 1 et 3) et un troisième moins homogène qui rassemble 13 des 20 zones d'emploi franciliennes observées.

**Groupe « Atypiques »** : en vert sur la carte : Lagny et Roissy

Ces zones se caractérisent avant tout par une forte dépendance à quelques secteurs économiques : poids important des 4 premiers secteurs (plus de 57% à Lagny et près de 84% à Roissy) mais aussi des 5 premières entreprises (dont notamment Disneyland Paris pour Lagny et Air-France pour Roissy). Ils se distinguent aussi par une variation des emplois métropolitains supérieurs nettement au-delà de la moyenne régionale, même s'il faut relativiser les chiffres pour Roissy qui sont principalement liés à une amélioration de l'observation de l'emploi. Le taux d'emploi des 15-64 ans est supérieur à la moyenne, de même que la part des revenus liés à l'activité. Avec des populations plus homogènes que sur le reste du territoire francilien, les écarts de revenus sont relativement plus faibles. Elles connaissent les plus forts soldes migratoires de la région, en particulier Lagny avec la poursuite de l'expansion de l'ex ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

La nature des activités présentes sur ces zones conduit à une surreprésentation des fonctions commerciales et des capacités d'hébergement touristique. A contrario, ces zones sont relativement moins bien dotées en emplois publics et fonctions administratives collectives.

**Groupe** : « **Locomotives** » (en blanc sur la carte) : Paris, l'ouest et le sud-ouest parisien. Cette catégorie rassemble les zones ayant les plus importants volumes ainsi que les plus fortes densités d'emploi de la région (en particulier Paris et Nanterre). Ces zones sont presque exclusivement des zones d'emploi de services ou de haute technologie. Elles constituent le cœur économique et administratif de la métropole où se concentrent les emplois de cadres en général, les services qualifiés, les fonctions métropolitaines et les emplois innovants. Dans ce groupe, et en particulier l'ensemble Paris, Nanterre, Boulogne Billancourt, on observe une forte concentration des offres d'emplois de cadres. Les fonctions les plus représentées sont :

- les fonctions de commandement et de conception, de conseil, de marketing publicité notamment à Paris et dans le secteur de la Défense et dans une moindre mesure à Boulogne-Billancourt ;
- la recherche à dominante publique à Paris et dans la zone d'emploi d'Orsay,
- la recherche à dominante privée dans celles de Versailles ou de Boulogne-Billancourt.

Paris, contrairement aux autres zones d'emploi de sa catégorie, se distingue par le poids relativement plus élevé des fonctions administratives, de la sphère présentielle, des fonctions commerciales et de l'hébergement touristique.

L'intérim est peu développé du fait d'un faible poids des fonctions manufacturières et de la construction mais aussi du haut niveau de qualification des emplois. Paris constitue une exception car sont présents de nombreux emplois moyennement qualifiés ou des activités de services fortement utilisatrices de l'intérim (comme par exemple la publicité).

Ce sont aussi les zones les plus riches de l'Ile de France avec aussi les plus forts écarts de revenus et la part la plus faible du revenu tiré de l'activité. Ces zones comptent relativement moins de ménages non imposables, même si en volume leur présence est importante. La forte pression foncière contribue, en effet, à repousser hors du cœur de l'agglomération les ménages les plus défavorisés. D'une manière générale le coût de l'immobilier et le manque chronique de logements explique largement un solde migratoire déficitaire avec le reste de la France.

### **Groupe « Industrie Logistique en mutation »: en bleu sur la carte**

Ce groupe auquel ont été rattachées les zones d'emploi du Sud Oise et de Chartres cumule à la fois des handicaps et des points forts parfois sur une même zone. Globalement les zones d'emploi de ce groupe se caractérisent par une moindre proportion d'emplois de services et une plus forte présence de l'industrie et de la logistique. Les emplois issus des fonctions métropolitaines et des secteurs innovants sont moins présents qu'au niveau régional. L'indice de qualification y est relativement plus faible que la moyenne régionale, ainsi que la proportion de cadres. A contrario, la proportion d'ouvriers et de sans diplômes y est relativement plus élevée, notamment au sein des anciens bassins industriels qu'ils soient encore actifs ou non.

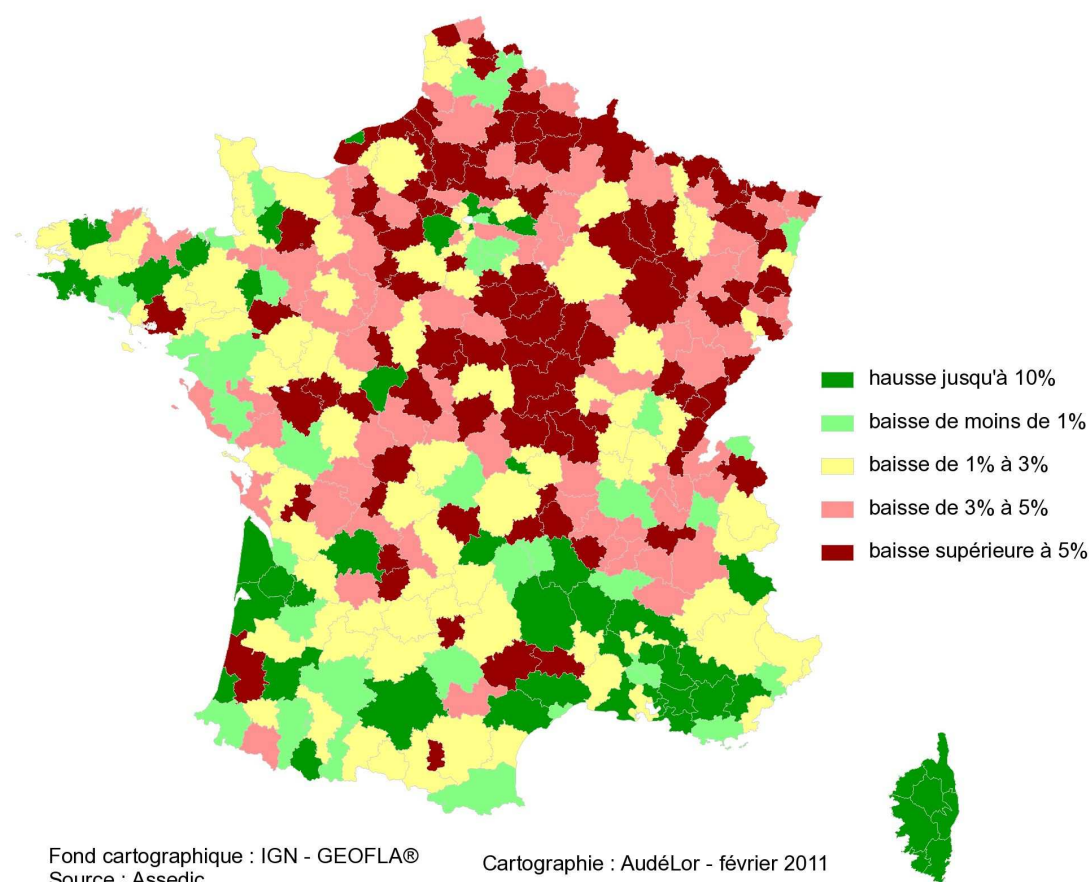
Beaucoup des zones du nord et de l'est parisien sont marquées par une histoire industrielle à la fois dans leur paysage mais aussi dans les caractéristiques de leur population : relativement plus pauvre, avec une forte proportion de non diplômés. Pour certaines, cette histoire tend à s'effacer au profit de nouvelles activités qui s'étendent au-delà du périphérique (Saint-Denis sous l'impulsion de la vaste opération d'urbanisme de la Plaine St Denis, Vitry sur Seine, Montreuil dont certaines caractéristiques de l'emploi la rapproche plus particulièrement du groupe « locomotives »). Dans ces trois zones, le poids des cadres des fonctions métropolitaines progresse plus rapidement que la moyenne régionale. Dans d'autres zones plus périphériques (basse vallée de la Seine avec notamment Poissy et les Mureaux, Orly, Cergy, Chartres, Sud Oise), l'industrie et le transport constituent une spécificité marquée avec une forte dépendance à l'automobile à Poissy et à l'aéronautique aux Mureaux, tandis que le sud Oise et surtout Chartres connaissent d'importants développements logistiques. Par ailleurs, les zones de Créteil, Dourdan, Evry, Melun, Meaux, Mantes-la-Jolie et Cergy, ont pour point commun un poids relativement plus élevé de l'emploi salarié public. Ces zones, sièges de préfectures départementales, concentrent des fonctions administratives et sont aussi des centres de services liés à la sphère présente (commerce, services de proximité et construction).

### III. Le constat : durant la crise, des divergences territoriales

#### 1. Des évolutions de l'emploi très différenciées durant la crise

Les territoires ne sont pas égaux devant la crise. Ils sont frappés de façon nettement différenciée en lien avec les différences de profils économiques exposées précédemment. Cette hétérogénéité face à la crise constitue aussi un révélateur de leurs trajectoires de développement et des risques de fractures territoriales.

**Évolution 2007/2009 de l'emploi salarié privé  
sur les zones d'emploi de France métropolitaine**

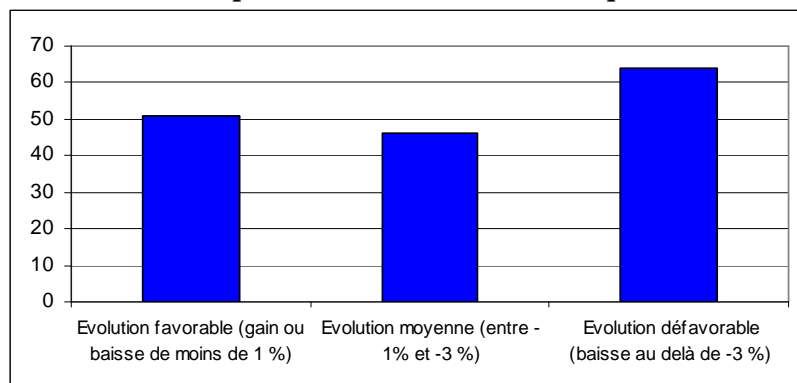


Ainsi, les écarts d'évolution de l'emploi salarié privé de fin 2007 à fin 2009 sont très importants. Sur 161 zones d'emplois étudiées, la fourchette des évolutions de l'emploi de fin 2007 à fin 2009 est large : près de 20 points. Elle varie de -8 % à +9 % alors que l'évolution nationale est de -2 %.

Dans la zone d'emploi du Havre, il baisse de 6,6 % alors que dans celle d'Aix en Provence, il s'accroît de +3,7 %. L'emploi baisse sensiblement dans le bassin rennais (-2,3 % soit -4 500 emplois) et reste stable dans le bassin nantais relativement proche (-0,1 % soit -300 emplois).

Dans notre échantillon, 51 zones d'emploi soit 32 % des zones étudiées ont connu une évolution « favorable » de l'emploi durant la crise (gain ou baisse de moins de 1 %). A l'inverse, 64 zones d'emploi soit 40 % des territoires étudiés ont connu une évolution « défavorable » de l'emploi (baisse de plus de 3 %).

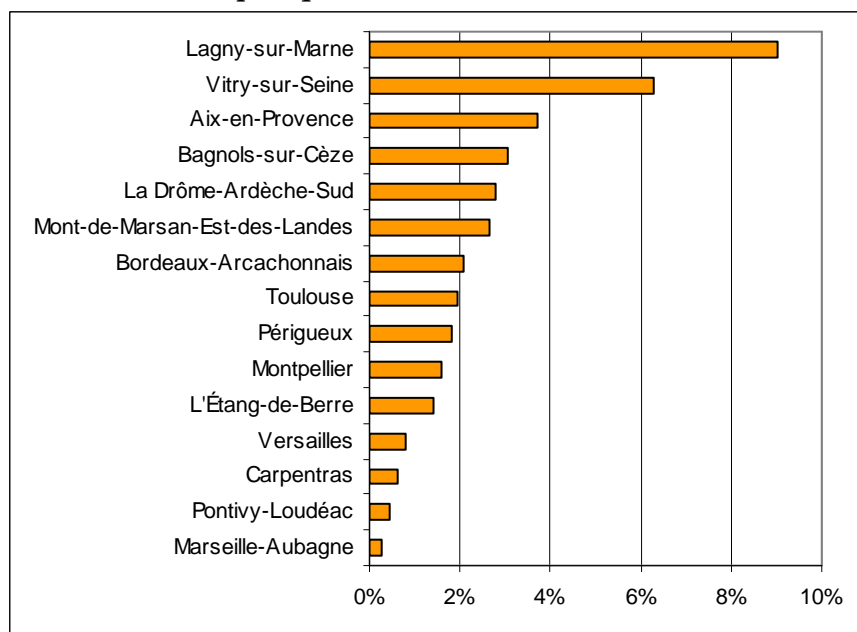
### *Evolution de l'emploi dans les 161 zones d'emploi étudiées*



Source : Unistatis- Eco FNAU

NB : l'évolution nationale est de -2% de fin 2007 à fin 2009.

### *Les 15 zones d'emploi qui traversent le mieux la crise*



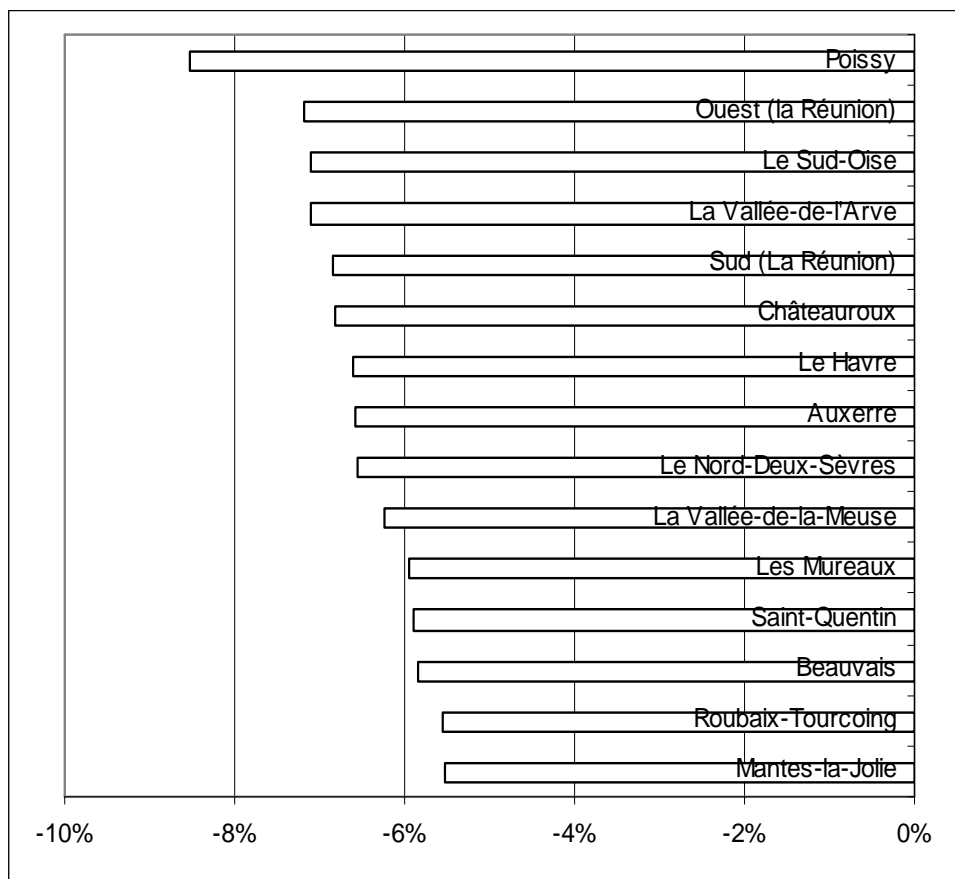
Source : Unistatis- Eco FNAU

NB : 24 zones d'emploi sur 161 ont une évolution positive de l'emploi salarié privé durant la crise

Parmi ces 15 zones « épargnées », on compte 3 zones d'Ile de France et **10 zones du Sud** de la France (Les 2 autres sont Pontivy Loudéac dans l'Ouest et Drome Ardèche Sud en Rhône Alpes). **4 grandes zones d'emploi** figurent parmi les zones les plus épargnées : Aix en Provence, Toulouse, Montpellier et Marseille. Bordeaux zone centrale enregistre une évolution assez proche mais n'est pas dans les 15 premiers à la différence de Bordeaux Arcachonnais.



### Les 15 zones d'emploi qui subissent le plus la crise.



Source : Unistatis- Traitement FNAU

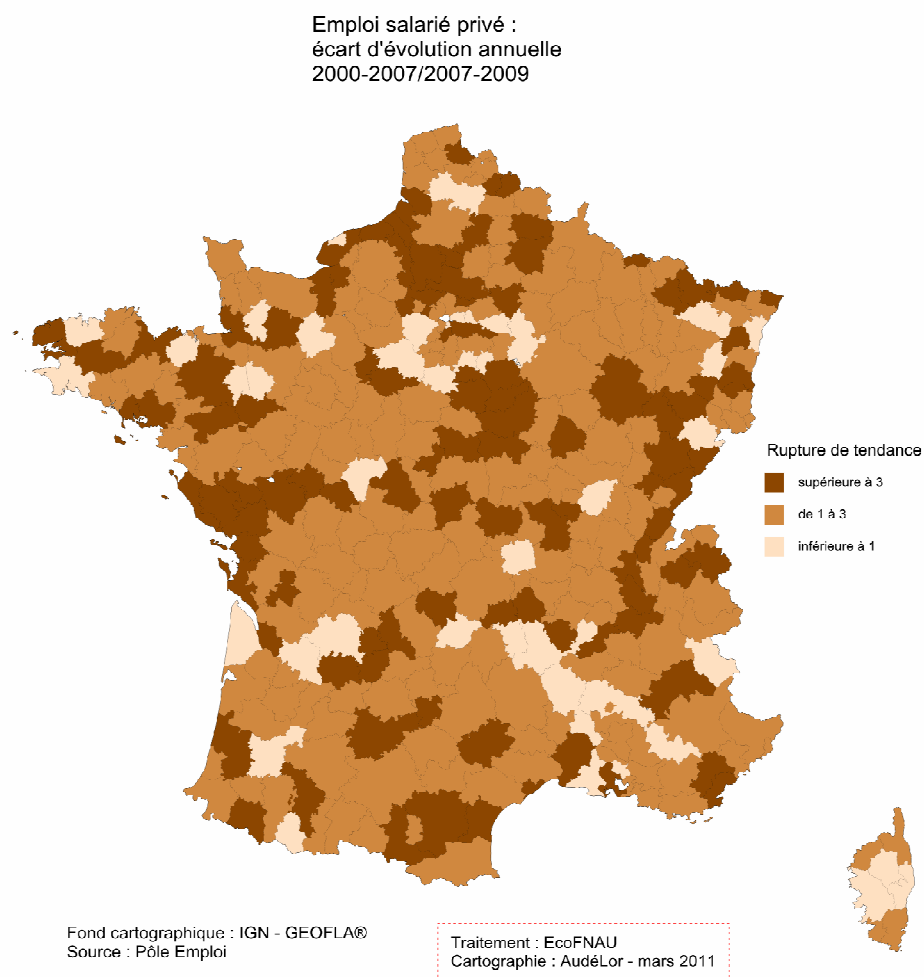
Les zones les plus touchées sont plutôt des zones d'emploi **de taille modeste** (de 25 000 à 50 000 emplois salariés privés) à l'exception de celles du Havre, Roubaix-Tourcoing et Sud Oise (Creil-Senlis).

Elles sont essentiellement des **territoires industriels** à l'exception de La Réunion.

NB : L'acte 2 de la crise (2009) plus sévère que le premier (2008).

Globalement, l'effet de la crise sur l'emploi a été beaucoup plus fort en 2009 (-1,5 %) qu'en 2008 (-0,5 %). Pour certains territoires, l'aggravation en 2009 est encore plus sévère (2 points d'écart et plus par rapport à 2008). C'est le cas des zones d'emploi de Metz, Lille, du Choletais, de Lorient, d'Amiens, de Rouen ou de Nantes.

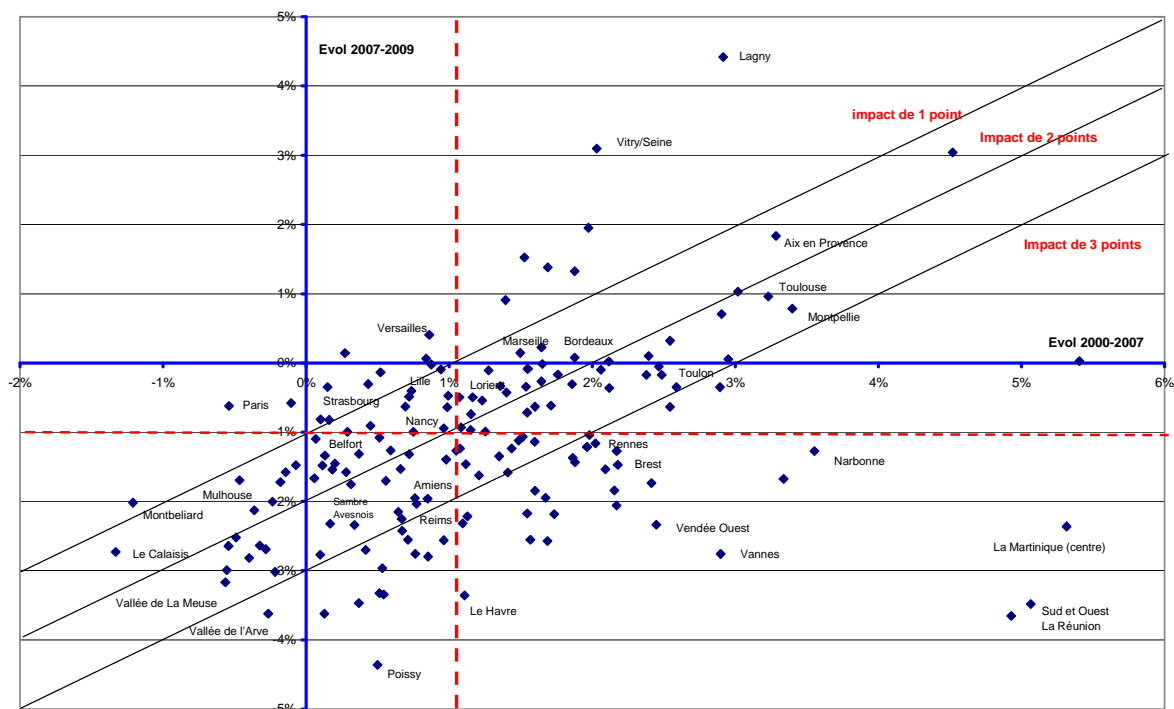
## 2. La crise confirme les divergences de dynamique



Globalement, la crise s'est traduite par une perte de 2 points dans l'évolution annuelle de l'emploi : +1 % de 2000 à 2007 puis -1 % de 2007 à 2009. L'impact de la crise se situe autour de cette moyenne (soit entre 1 et 3 points) pour 60 % des zones d'emploi étudiées. La rupture de tendance a été plus faible (inférieure à 1 point) pour 12 % des zones d'emploi.

**Enfin, pour 28 % des zones étudiées, l'impact de la crise a été très marqué car la rupture de tendance dépasse 3 points.**

**Evolution de l'emploi 2000-2007 et évolution de l'emploi 2007-2009**



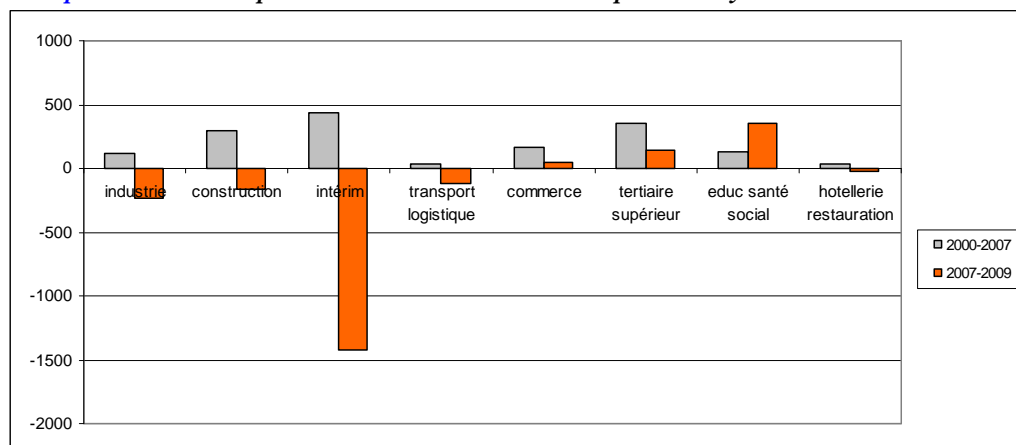
*Exemple de lecture : Dans la zone d'emploi de Toulouse, l'emploi augmente de 3,2 % par an de 2000 à 2007 et augmente de 1 % par an de 2007 à 2009 (soit une rupture de 2,2 points)  
 En pointillés rouges, les évolutions moyennes nationales : +1 % par an de 2000 à 2007 et -1 % par an de 2007 à 2009 (soit une rupture de 2 points)*

| <p><b>Rupture faible (écart inférieur à 1 point) :</b><br/> <b>Exemples de zones d'emploi</b></p>   | <p><b>Rupture forte : écart supérieur à 3 points</b><br/> <b>Exemples de zones d'emploi</b></p>   |
|---|---|
| <p>Lagny<br/>                     Vitry<br/>                     Paris<br/>                     Versailles<br/>                     Strasbourg<br/>                     Quimper<br/>                     Montbéliard (mais évolution défavorable)</p> | <p>La Réunion<br/>                     Vannes<br/>                     Le Havre<br/>                     Brest<br/>                     Sud Oise<br/>                     Annecy<br/>                     Fréjus St Raphaël<br/>                     Rennes<br/>                     Metz<br/>                     Saintonge Maritime<br/>                     La Roche sur Yon</p> |

*NB : il peut y avoir rupture faible mais une évolution défavorable. C'est le cas de la zone d'emploi de Montbéliard ou de Mulhouse qui perdaient déjà de l'emploi de 2000 à 2007.*

## Exemples de rupture de tendance importante

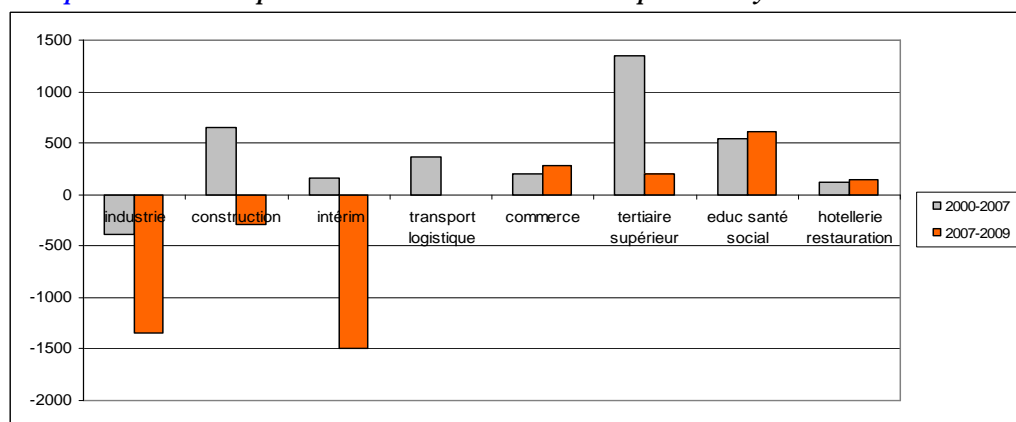
### Exemple 1 : Zone d'emploi de Brest : Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Brest, l'emploi baisse de 2,9 % de 2007 à 2009. La rupture de tendance est de 3,6 points. L'essentiel (72 %) de la baisse de l'emploi provient de l'**intérim**. Mais des ruptures par rapport à la période 2000-2007 sont également constatées dans la construction et le tertiaire supérieur.

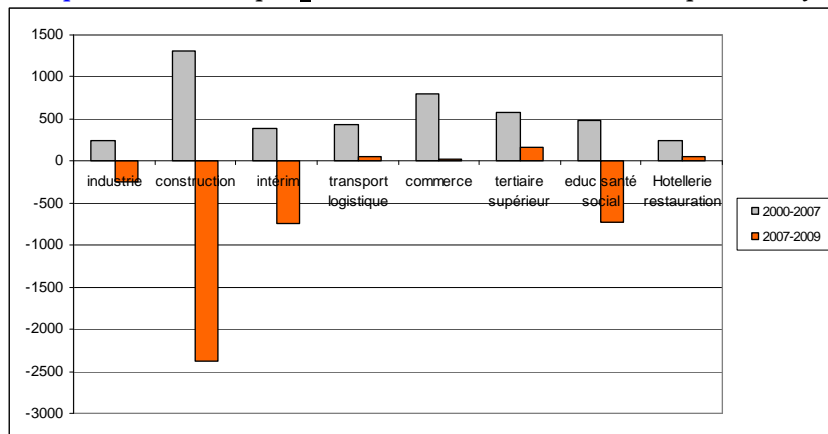
### Exemple 2 : Zone d'emploi de Rennes : Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Rennes, l'emploi baisse de 2,3 % de 2007 à 2009. La rupture de tendance est de 3,2 points. La diminution provient de l'industrie (**industrie automobile** à 77 %) et de l'intérim. Durant la crise, le tertiaire supérieur et la construction connaissent aussi une rupture de tendance par rapport à la période antérieure.

**Exemple 3 : Zone d'emplois de La Réunion. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle**



Source : Unistatis-traitement FNAU

Le département de La Réunion a connu d'importantes créations d'emplois de 2000 à 2007 (+4,4 % l'an) tirée en grande partie par le secteur de la construction sous l'effet d'investissements publics et surtout d'une très forte croissance démographique (+1,7 % par an).

La crise s'est traduite par un sévère recul de l'emploi dans la construction qui a entraîné une évolution globale défavorable (-5 % soit 7000 emplois perdus) et une rupture de 7 points. La construction représente 25 % des créations d'emplois de 2000 à 2007 et 63 % des pertes d'emplois durant la crise. Par ailleurs, le secteur de l'éducation-santé-action sociale connaît aussi une diminution de l'emploi.

## Divergences territoriales : exemples de zones d'emploi

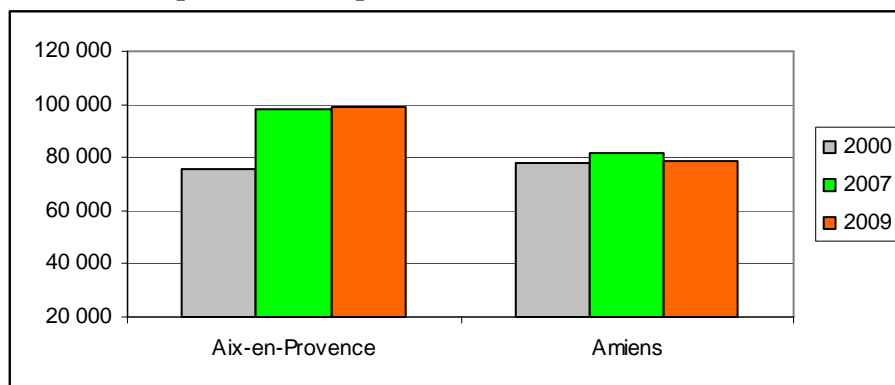
Le plus souvent, il y a **une continuité dans les trajectoires de développement des territoires**. Dans la plupart des cas (72 %), les 51 zones d'emploi qui ont plutôt bien traversé la crise (pas de baisse de l'emploi de plus de 1 %) avaient connu une forte dynamique de l'emploi salarié privé entre 2000 et 2007 (c'est à dire une croissance supérieure à +1,5 % par an).

De même, seule une minorité (25 %) des 66 territoires en forte croissance entre 2000 et 2007 connaissent une évolution défavorable pendant la crise (baisse supérieure à 3 %).

En une décennie, les dynamiques différentes de l'emploi conduisent à des écarts importants en nombre d'emplois locaux dans des zones d'emploi de taille équivalente.

Ainsi, fin 2000, la zone d'emploi d'Aix en Provence très dynamique avant la crise continue à créer des emplois de 2007 à 2009. Elle comptait seulement 2000 emplois salariés privés de moins que celle d'Amiens. Fin 2009, elle en compte 19 000 de plus.

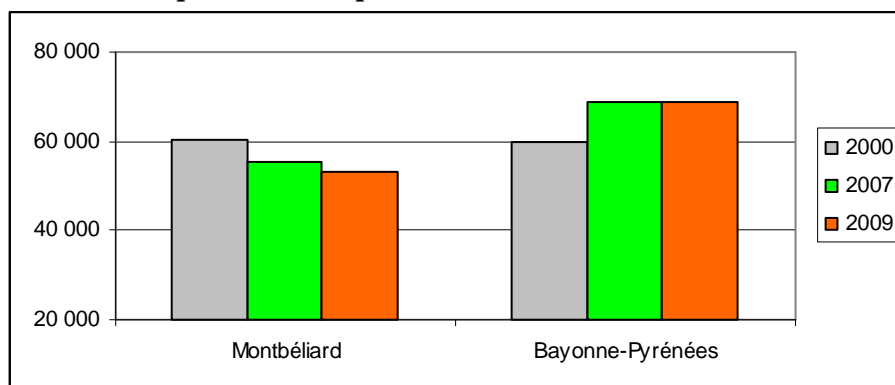
### Nombre d'emplois salariés privés



Source : Unistatis-traitement FNAU

Fin 2000, la zone de Bayonne Pyrénées comptait 650 emplois salariés privés de moins que celle de Montbéliard. Fin 2009, elle en compte 15 500 de plus.

### Nombre d'emplois salariés privés



Source : Unistatis-traitement FNAU

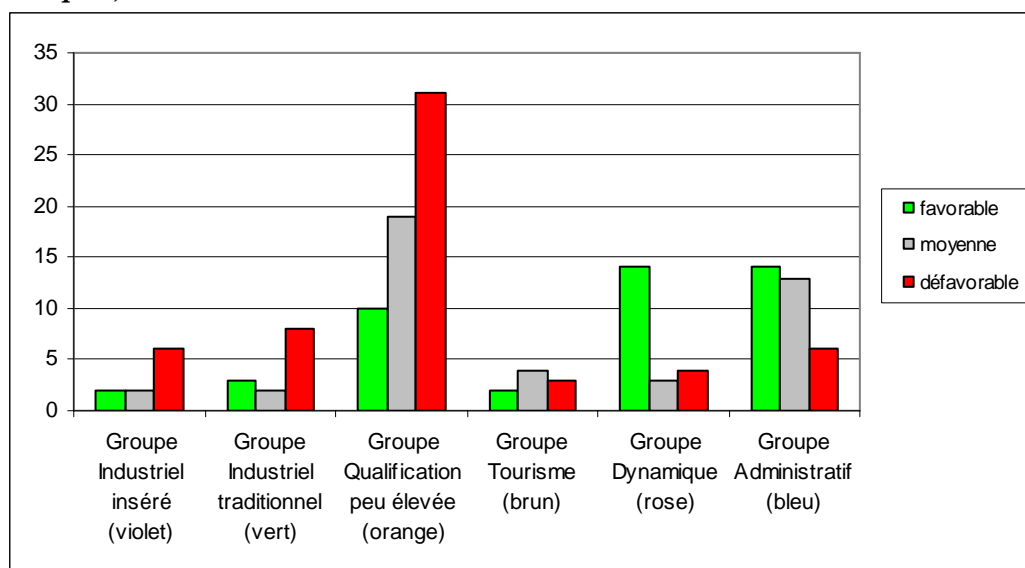
### 3. Des effets différents selon la typologie des territoires

Les différents profils de zones d'emploi ont été touchés de manière différente par les diminutions d'emploi.

Ainsi, en s'appuyant sur la typologie réalisée en partie II, on note qu'en moyenne les profils « industriels » et à « qualification peu élevée » ont été plus fortement touchés par la crise.

A contrario, les profils « administratifs » et « dynamiques » ont plus fréquemment connu des évolutions favorables.

**Evolution de l'emploi salarié privé en 2008 et 2009 selon les territoires (en nombre de zones d'emploi)**



Source : Unistatis-traitement FNAU

Les évolutions défavorables dominent pour le groupe « industrie inséré » (33 % des zones d'emploi) et plus encore « industrie traditionnelle » (60 %) et « peu qualifié » (62 %).

#### Exemples de zones d'emploi

|  | Groupe Industriel « inséré »        | Groupe Industrie « traditionnel »                          | Groupe peu qualifié  |
|--|-------------------------------------|--|--|
| Evolutions défavorables (baisse au delà de 3 %)        | Montbéliard<br>Poissy<br>Vendée Est | Roubaix-Tourcoing<br>St Quentin<br>Calais<br>Valenciennois | Le Havre<br>Sud Oise<br>Reims<br>St Etienne<br>Angoulême<br>Mulhouse |
| Evolutions favorables (gain ou baisse de moins de 1 %) | Pontivy Loudéac<br>Etang de Berre   | Avignon  | La Roche sur Yon<br>Laval  |

Les évolutions favorables dominent pour le groupe « administratif » (42 % des zones d'emploi du groupe) et « dynamique » (67 % des zones).

Pour les 9 zones du groupe « tourisme », les évolutions favorables et défavorables sont équilibrées.

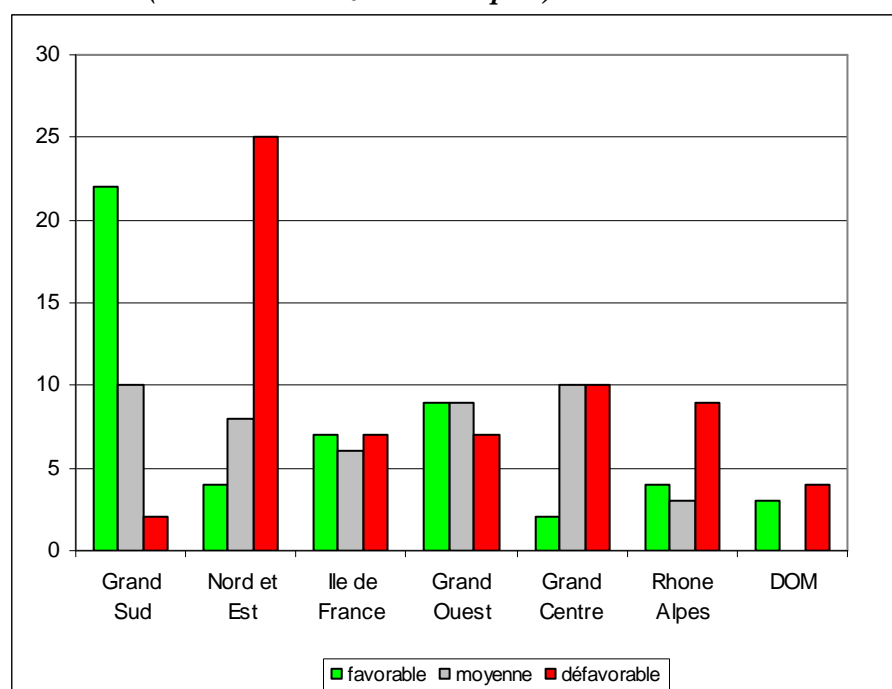
|  | Groupe « Tourisme »                | Groupe « Dynamique »  | Groupe « Administratif »   |
|--|------------------------------------|---|--|
| Evolutions défavorables<br>(baisse au delà de 3 %)           | Vendée Ouest<br>Saintonge Maritime | Annecy<br>Grenoble<br>Vannes  | Metz<br>Orléans<br>Tours   |
| Evolutions favorables<br>(gain ou baisse de moins<br>de 1 %) | Perpignan                          | Aix en Provence<br>Bordeaux zone centrale<br>Toulouse<br>Lyon<br>Bayonne Pyrénées<br>Quimper<br>Lorient | Lille<br>Marseille<br>Montpellier<br>Nîmes<br>Strasbourg<br>Toulon |



## 4. Des effets géographiques très marqués

De façon générale, les territoires du Sud de la France ont été épargnés par la crise. La plupart (65 %) des zones d'emploi du Sud connaissent une évolution favorable. A l'inverse, dans le Nord et l'Est ainsi que dans le Grand Centre, seule une petite minorité (11 % et 9 %) des zones connaissent une situation favorable.

*Répartition des zones d'emploi par grande région selon les évolutions de l'emploi salarié 2008-2009 (en nombre de zones d'emploi)*



*Nord et Est : Nord-Pas de Calais, Picardie, Champagne Ardenne, Alsace, Lorraine, Franche Comté, Haute Normandie*

*Grand Sud : Aquitaine, Midi Pyrénées, PACA, Languedoc Roussillon*

*Grand Centre : Centre, Bourgogne, Limousin, Auvergne, Poitou Charente*

*Grand Ouest : Bretagne, Pays de Loire, Basse Normandie*

Le Grand Sud regroupe près de la moitié (23/51) des zones à évolutions favorables et seulement 3 % de celles à évolutions défavorables (2/64). A l'inverse, les 8 régions du Nord et de l'Est regroupent seulement 12 % des zones d'emploi avec des évolutions favorables (6/51) et 39 % des zones avec des évolutions défavorables (25/64).

*NB : Au-delà des régions administratives, on observe aussi (cf carte p 21) des phénomènes plus larges de « plaques territoriales » et au niveau local des effets de voisinage qui renvoient en partie à des caractéristiques de structure et de dynamique des bassins d'emploi concernés.*



#### ***IV- Analyse statistique : un rôle indéniable des profils de territoires***

Cette partie recherche les raisons des divergences territoriales constatées dans la partie III. Elle s'appuie sur une analyse de l'impact de la crise critère par critère. Trois grands critères sont examinés :

- la structure économique : industrielle ou présentielle,
- le dynamisme démographique,
- le caractère métropolitain ou non du territoire.

Dans la partie V, la recherche des explications des divergences territoriales sera assurée par une autre méthode qui complète l'approche statistique présentée ici. C'est une analyse économétrique qui permettra de hiérarchiser les différentes variables potentiellement explicatives et d'identifier ainsi les facteurs décisifs.

## 1. Profils industriels et présents : les risques de la spécialisation

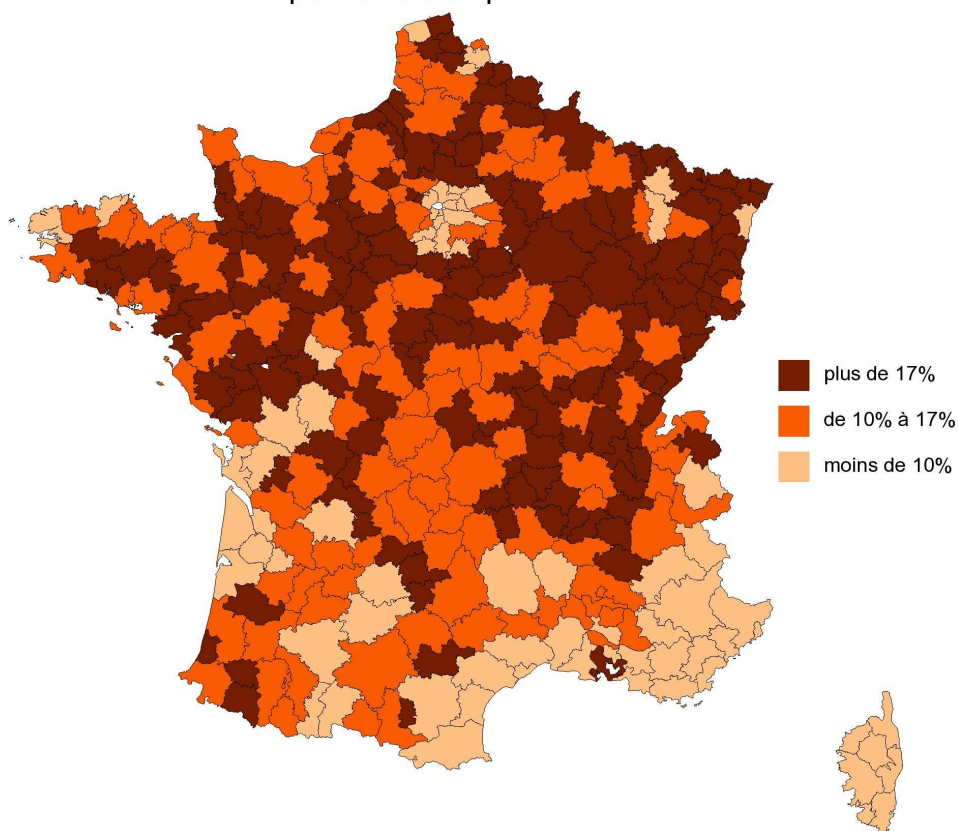
### Les profils industriels plus souvent touchés

L'industrie est par nature plus touchée par les cycles économiques (demande plus fluctuante, part plus élevée d'exportations, phénomènes de stockage et déstockage, concurrence internationale...). Logiquement, l'industrie a enregistré une bonne partie des pertes d'emplois durant la crise de 2007 à 2009. Ce qui est plus inquiétant est la diminution de l'emploi industriel qui s'est poursuivi de 2000 à 2007 au niveau national alors que le PIB était en croissance.

**La crise a donc accéléré un processus de désindustrialisation déjà à l'oeuvre.** En 2008 et 2009, des diminutions d'emplois importantes ont été enregistrées dans l'automobile, la mécanique-métallurgie, la chimie ou le textile-habillement.

Cette évolution a bien sûr affecté directement les zones d'emploi au sein desquels le secteur industriel représente une part importante des emplois. Dans notre échantillon, on dénombre 47 territoires industriels. Le seuil retenu correspond à un poids de l'industrie dépassant 17 % de l'emploi. Elle pèse même plus de 24 % de l'emploi dans les zones d'emploi de Poissy, de la Vallée de l'Arve, du Nord Deux Sèvres ou Les Mureaux qui figurent parmi les zones les plus touchées par la crise.

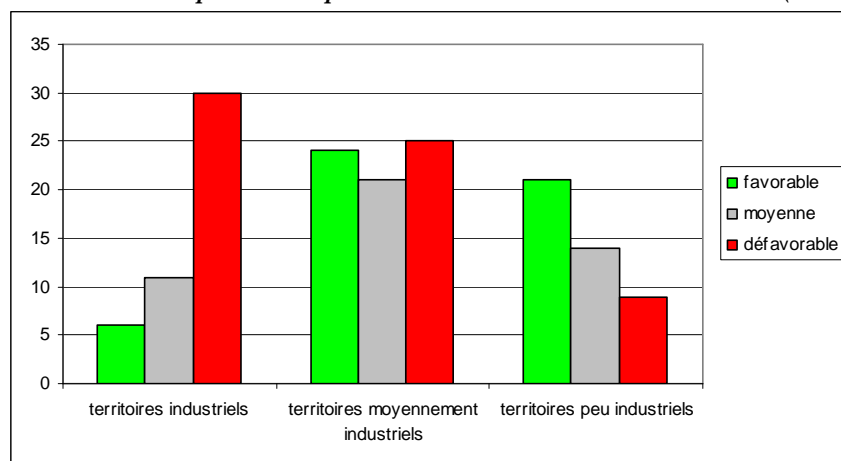
Part de l'emploi industriel dans l'emploi  
par zone d'emploi



Fond cartographique : IGN - GEOFLA®  
Source : Insee

Traitement : EcoFNAU  
Cartographie : AudéLor - mars 2011

**Evolution de l'emploi salarié privé en 2008 et 2009 selon les territoires (en nombre de zones d'emploi)**



Source : Unistatis-traitement FNAU

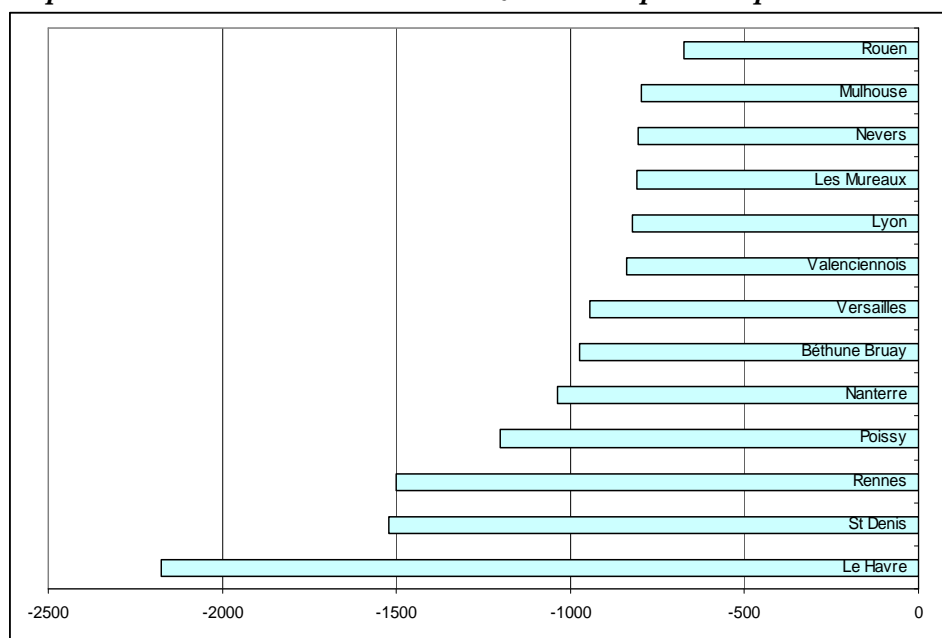
Industriels : poids de l'industrie supérieur ou égal à 17 %.

Peu industriels : poids de l'industrie inférieur à 10 %.

Durant la crise, les 47 territoires industriels étudiés, ont très rarement (13 %) connu une évolution « favorable » de l'emploi (gain d'emploi ou pertes de moins de 1 %). Pour la majorité d'entre eux (64 %), c'est une évolution « défavorable » (perte au delà de 3 %). A l'inverse, les territoires peu industriels connaissent fréquemment (48 %) une évolution favorable.

**L'industrie automobile** a perdu près de 32 000 emplois salariés privés en 2 ans. Un peu moins de la moitié de ces pertes d'emplois sont concentrées dans 13 zones d'emploi.

**Emploi dans l'industrie automobile : zones d'emplois les plus touchées (en valeur absolue)**

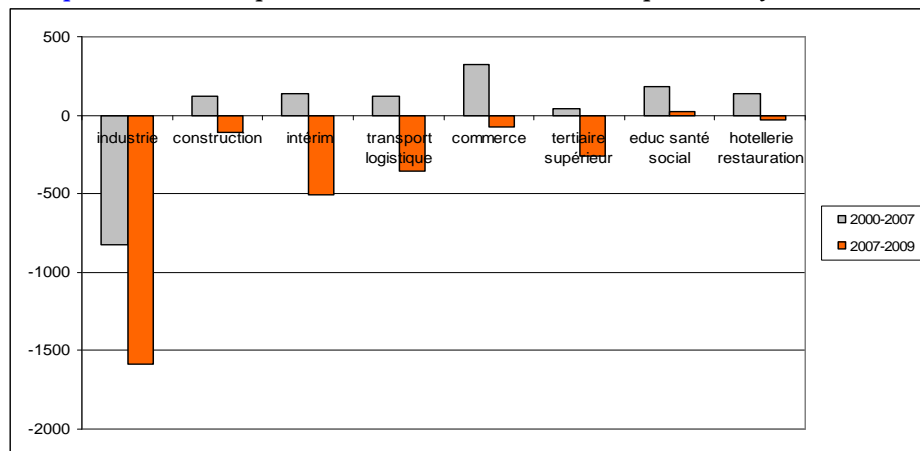


Source : Unistatis-traitement FNAU

**L'intérim** s'est fortement développé au cours des années 2000. Une bonne partie des intérimaires travaillent pour l'industrie. De fortes variations sont constatées dans certaines zones d'emploi. Elles amplifient les évolutions de l'emploi constatées dans le secteur industriel.

## Cas n°1 : Une amplification ou une poursuite d'évolutions industrielles défavorables

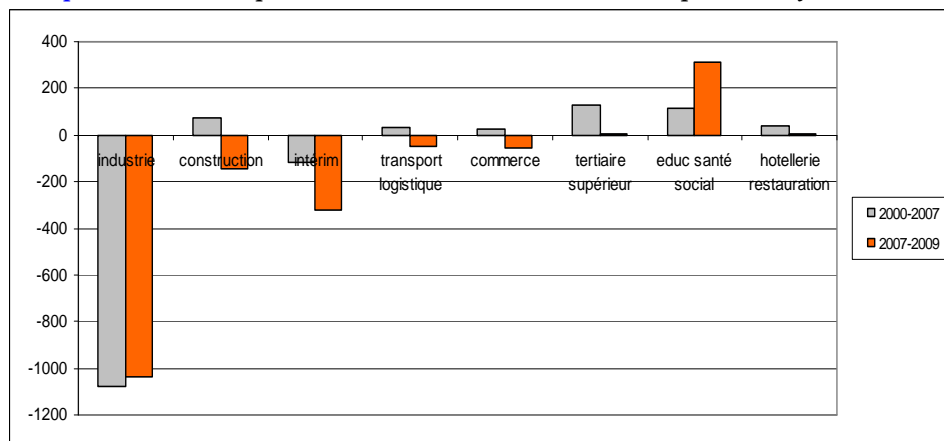
### Exemple 4 : Zone d'emploi de Sud Oise. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Sud Oise (Creil-Senlis), la baisse globale de l'emploi salarié privé a été très forte de fin 2007 à fin 2009 (-7 % soit une perte de près de 6 000 emplois). Alors qu'il représente 18 % de l'emploi du bassin, l'emploi industriel a baissé de 14 % en 2 ans (-3000 emplois) soit deux fois plus que la moyenne nationale du secteur. Les pertes d'emploi se situent non seulement dans l'industrie (machines, automobile, plastique) mais aussi dans le commerce, le transport et le tertiaire supérieur.

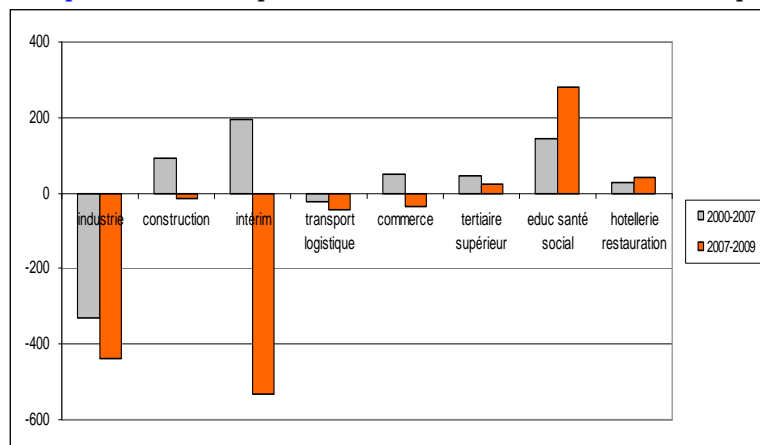
### Exemple 5 : Zone d'emploi de Montbéliard. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Montbéliard, la baisse de l'emploi salarié privé a été de 4 % de fin 2007 à fin 2009. L'emploi industriel a baissé de 8 % comme en moyenne nationale mais son impact est fort car il pèse 35 % de l'emploi total. En 2008-2009, c'est le secteur de la fabrication de produits métalliques qui est le plus concerné par les pertes d'emplois. Il n'y a pas de forte rupture par rapport à la période précédente car l'emploi industriel était déjà en recul (notamment dans l'automobile).

**Exemple 6 : Zone d'emploi de Sambre Avesnois. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle**



Source : Unistatis-traitement FNAU

Après une période de stabilité, la zone d'emploi de Sambre-Avesnois (Maubeuge) connaît également une baisse importante de l'emploi (-3,1 %) de fin 2007 à fin 2009. Elle est due à une diminution de l'emploi dans l'industrie automobile et mécanique (compensée en partie par l'agroalimentaire). La baisse est proche de la moyenne nationale mais l'industrie représente un tiers des emplois salariés privés. En ce qui concerne l'intérim, la baisse est plus forte qu'en moyenne nationale et son poids dans la structure des emplois est de surcroît 2,5 fois plus important qu'à l'échelle nationale.

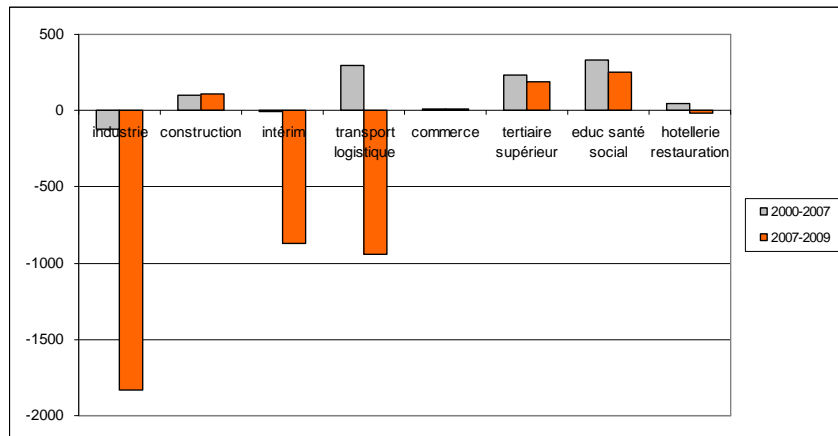
Dans ces 3 zones d'emploi, la perte d'emplois industriels, déjà constatée de 2000 à 2007, s'est poursuivie ou aggravée durant la crise. **Cette diminution souvent amplifiée par celle de l'intérim entraîne une forte baisse de l'emploi total.** Le tertiaire, peu dynamique, ne parvient pas à compenser les pertes d'emplois industrielles. A l'exception du secteur de l'éducation-santé-action sociale, la plupart des secteurs tertiaires sont en stagnation ou en baisse. Le commerce ou la construction ne sont pas stimulés par une démographie, stable ou en baisse. Le tertiaire supérieur est peu développé dans ces territoires.

*NB : Le plus souvent les territoires industriels ne connaissent pas de forte dynamique démographique (+1 % par an). Seulement 36 % des territoires industriels ont une démographie dynamique contre 79 % des territoires peu industriels. Ainsi, dans la zone d'emploi de Sud Oise, la croissance de la population est de +0,5 % l'an et le solde migratoire de -0,2 %. A Montbéliard, la population est stable et dans la zone Sambre Avesnois, elle est en baisse (-0,2 %).*

## Cas n°2 : une rupture par rapport à un dynamisme antérieur industriel ou logistique

Pour d'autres territoires industriels, la crise a provoqué une rupture par rapport à une évolution antérieure de l'emploi industriel qui était positive.

### Exemple 7 : Zone d'emploi du Havre. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistatis-traitement FNAU

C'est par exemple le cas de la zone d'emploi du Havre. L'industrie automobile est fortement touchée (-2000 emplois) ainsi que l'industrie chimique. Le transport, marqué par la baisse du commerce mondial perd également des emplois (-1000). Globalement, la baisse de l'emploi dépasse 6 % en 2 ans. La rupture est forte (4,5 points) par rapport aux années 2000-2007 où la croissance était de 1,1 % par an.

Des ruptures de ce type sont également observées dans les zones d'emploi de Metz (automobile), de Lisieux (industrie, intérim), du Valenciennois (industrie) ou de Brive (industrie, bâtiment, intérim, santé).



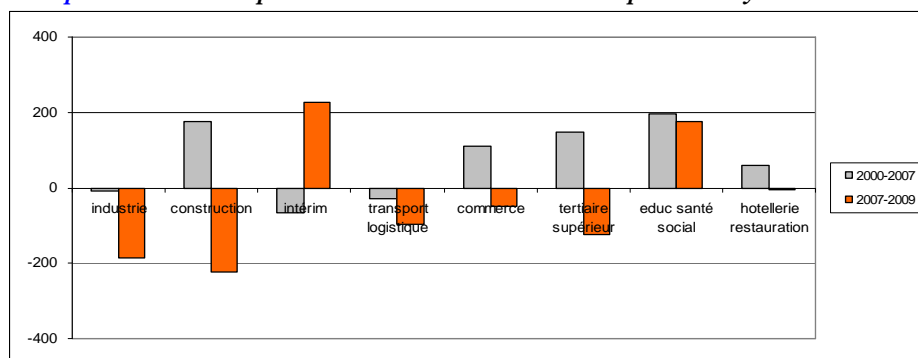
### Cas n°3 : Une poignée de territoires industriels épargnés par la crise

Les rares territoires industriels qui connaissent une évolution favorable durant la crise (6/47 dans notre échantillon) sont presque tous situés dans l'Ouest. Il s'agit des zones d'emploi de La Roche sur Yon, St Nazaire, Lorient, Laval, Pontivy Loudéac ainsi que la zone de L'Etang de Berre.

Trois critères permettent une évolution favorable de l'emploi dans ces territoires industriels :

- Ils sont souvent en croissance démographique.
- Ils sont spécialisés sur des créneaux industriels peu touchés par la crise : industrie agroalimentaire, construction navale...
- Souvent, ils ne connaissent pas de forte baisse de l'intérim.

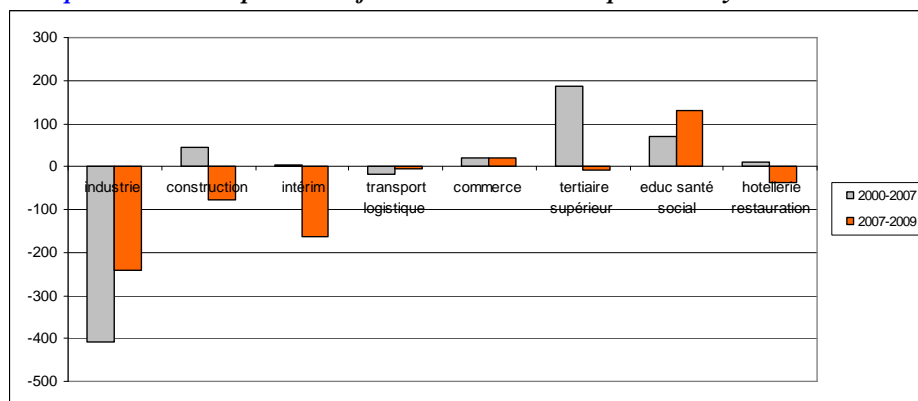
#### Exemple 8 : Zone d'emploi de Lorient. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Lorient, l'emploi diminue de 0,9 % de fin 2007 à fin 2009. La construction, le tertiaire supérieur et l'industrie sont en diminution. Dans l'industrie, les secteurs traditionnels (habillement, métallurgie) perdent des emplois mais le secteur maritime est en développement notamment le nautisme et la construction navale. Ils entraînent une forte hausse de l'intérim.

#### Exemple 9 Zone d'emploi de Belfort. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



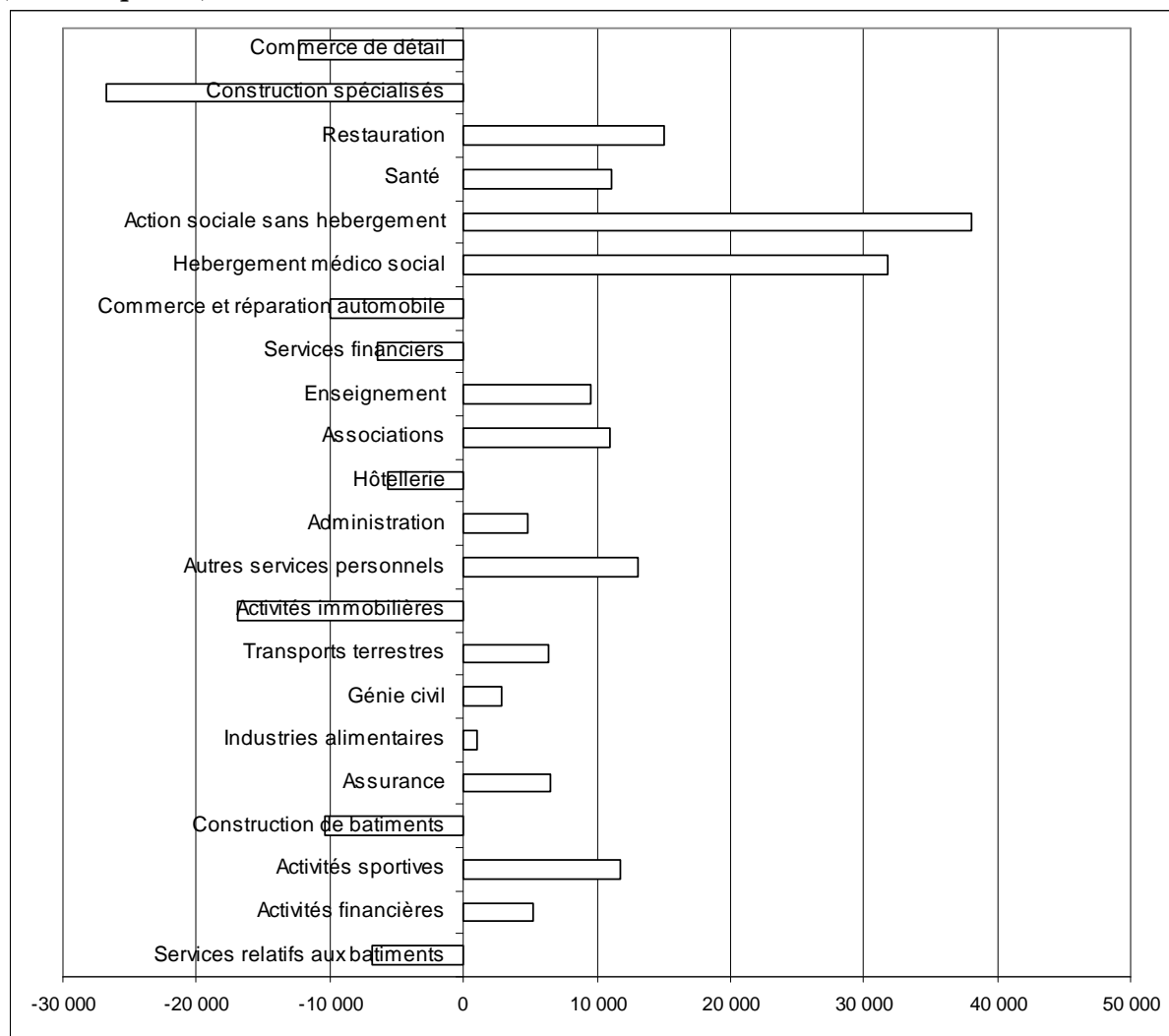
Source : Unistatis-traitement FNAU

La zone d'emploi de Belfort ne connaît pas une évolution « favorable » de l'emploi mais une évolution « moyenne ». L'emploi salarié privé diminue, en effet, de 2,2 % de fin 2007 à fin 2009. L'industrie diminue plutôt moins que sur la période antérieure et l'intérim baisse également de façon relativement réduite.

## Les territoires présentiels pas systématiquement épargnés

« La sphère présentielle regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone qu'ils soient résidents ou touristes ». Cette définition INSEE est large et intègre aussi bien l'immobilier, le tourisme, la construction, le commerce, ou les services à la personne.

### Evolution de l'emploi de 2007 à 2009 dans les principaux secteurs de la sphère présentielle (NAF 88 postes)

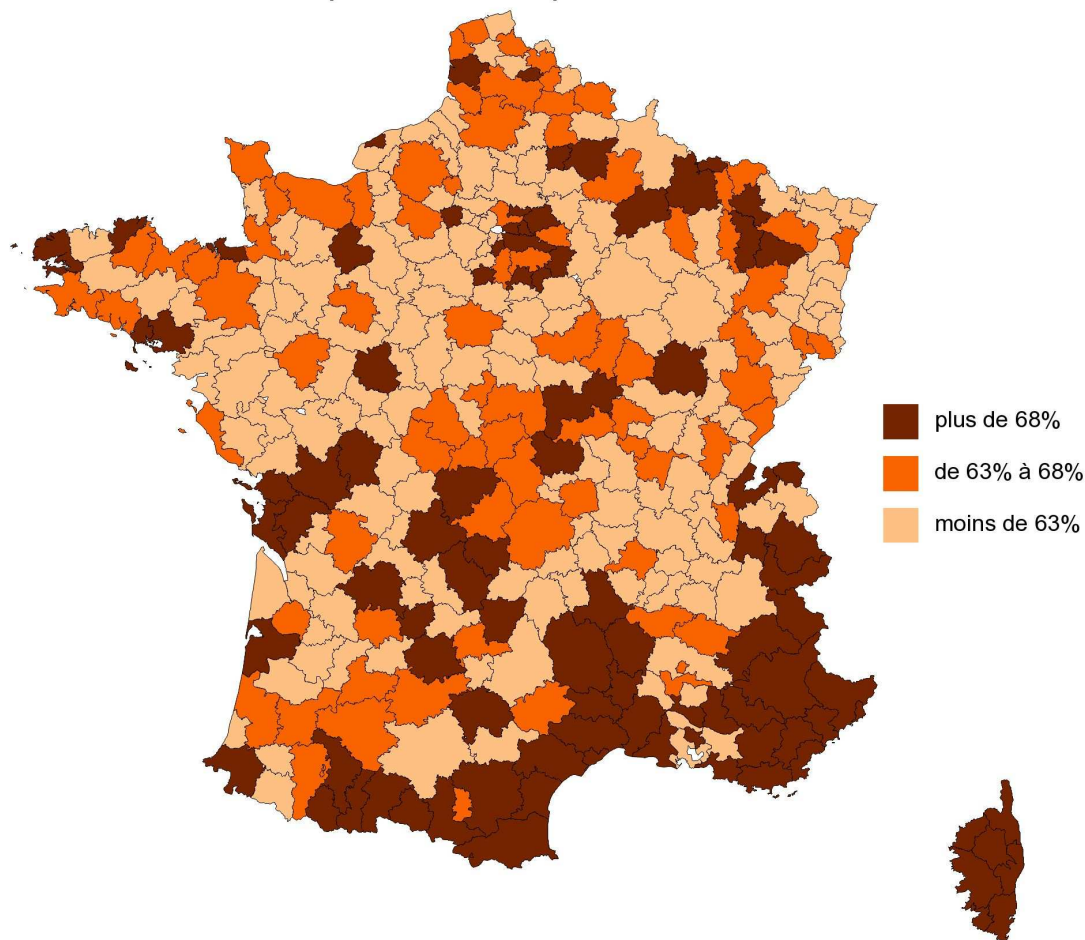


Source : Unistatis-INSEE- traitement FNAU

Durant la crise, la sphère présentielle a globalement continué à créer des emplois : +73 000 en 2 ans en particulier dans **la santé et l'action sociale**.

Toutefois, certaines de ses composantes ont enregistré des pertes d'emplois importantes. C'est en particulier le cas de 4 secteurs (NAF en 88 postes) liés au **bâtiment et à la construction** (y compris immobilier et services relatifs au bâtiment). Cumulés, ils perdent 60 000 emplois salariés en 2 ans (35 000 dans les deux secteurs de construction). Dans une moindre mesure, le commerce de détail, le commerce automobile, l'hôtellerie (mais pas la restauration) et les services financiers connaissent aussi des diminutions d'emplois.

## Poids de la sphère présenteielle dans l'emploi privé par zone d'emploi



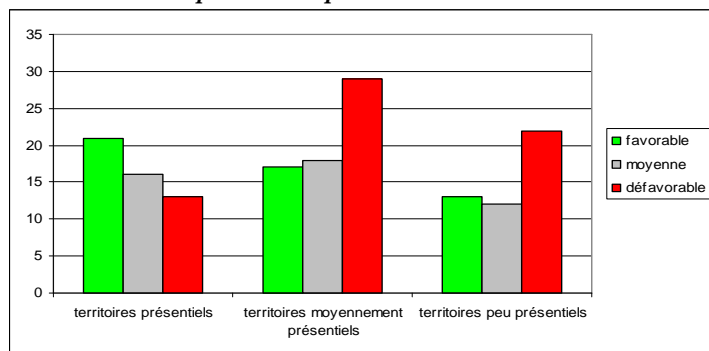
Fond cartographique : IGN - GEOFLA®  
Source : Insee

Traitement : EcoFNAU  
Cartographie : AudéLor - mars 2011

Les territoires présentsiels (au moins 68 % des emplois) sont, a priori, plus susceptibles d'être épargnés par la crise. L'industrie pèse faiblement dans l'emploi local. La consommation des ménages a plutôt bien résisté à la crise et le commerce, les services à la personne n'ont pas connu de fortes pertes d'emplois. De plus, les territoires en forte croissance démographique connaissent des effets induits en termes de consommation et de services. Mais, le secteur de la construction constitue toutefois un facteur de fragilité car il a été très affecté par la crise.

Parmi les 50 territoires présentsiels de notre échantillon, un peu moins de la moitié (42 %) ont connu une évolution favorable de l'emploi salarié privé contre 32 % tous territoires confondus. La protection contre la crise semble donc exister mais n'est pas absolue.

### Evolution de l'emploi salarié privé en 2008 et 2009 selon les territoires (en nombre de zones d'emploi)



Source : Unistatis-traitement FNAU

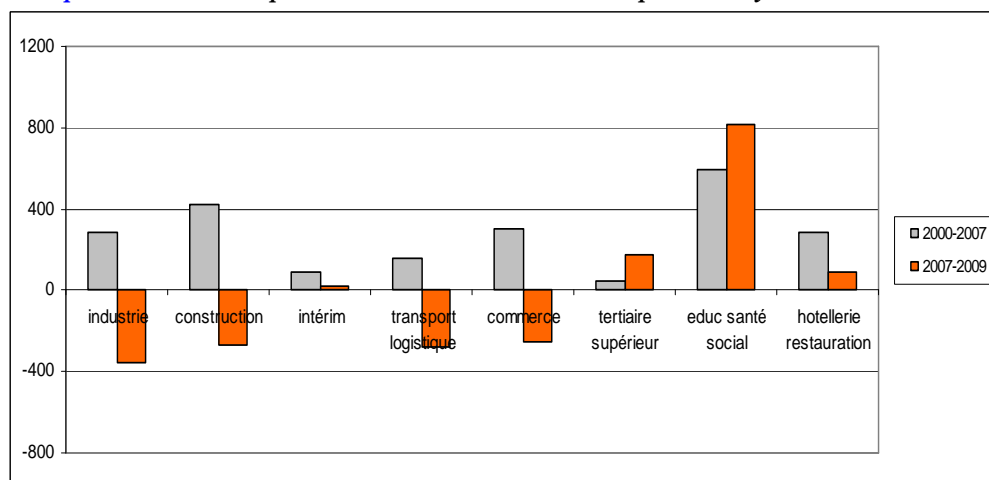
#### Sphère présenteielle :

- Territoires présentsiels : sphère présenteielle représentant au moins 68 % de l'emploi
- Territoires moyennement présentsiels : sphère présenteielle de 63 % à 67 % de l'emploi
- Territoires peu présentsiels : faible poids de la sphère présenteielle : de 42 % à 62 % de l'emploi

### Cas n°1 : la sphère présenteielle amortit la crise

21 territoires présentsiels ont connu une évolution « favorable » de l'emploi durant la crise. C'est le cas de Cannes-Antibes, Nîmes, Avignon, St Malo, Bordeaux-Arcachonnais, Toulon (cf graphique), Chambéry, Perpignan, Marseille ou Montpellier.

#### Exemple 10 : Zone d'emploi de Toulon. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistatis-traitement FNAU

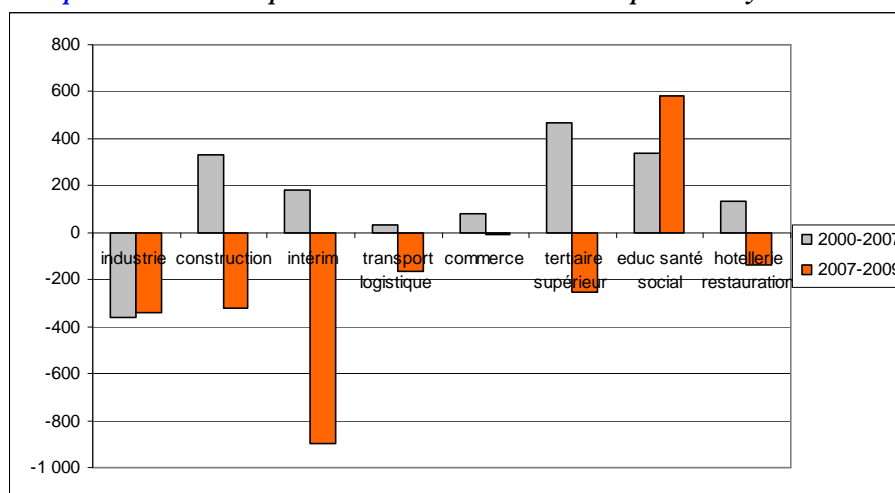
Dans la zone d'emploi de Toulon, la sphère présenteielle atteint 79 % de l'emploi. Le tissu économique comprend peu de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) et très peu d'industrie. La croissance de l'emploi a été forte de 2000 à 2007 (+2,5 % par an) tirée par le dynamisme démographique (+0,8 % l'an). La rupture de tendance est sensible durant la crise mais l'emploi salarié privé est resté quasiment stable (-0,34 %).

## Cas n°2 : Un certain nombre de territoires présentiels sont touchés par la crise.

C'est le cas notamment des zones d'emploi de la Saintonge Maritime, de Dax, de Vannes, de La Réunion, de la Martinique, de la Vendée Ouest, ou du Génévois français mais également de Tours (cf graphique), St Brieuc ou de Bourgoin La Tour du Pin. Ce sont les secteurs de la construction et de l'intérim qui baissent fortement.

**La fragilité de ces zones tient à une trop grande dépendance à l'égard du secteur de la construction.** Il peut dépasser 12 % du total des emplois salariés privés et constituait dans la période 2000-2007, le premier secteur créateur d'emploi et **un fort pourvoyeur d'intérim.**

### Exemple 11 : Zone d'emploi de Tours. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



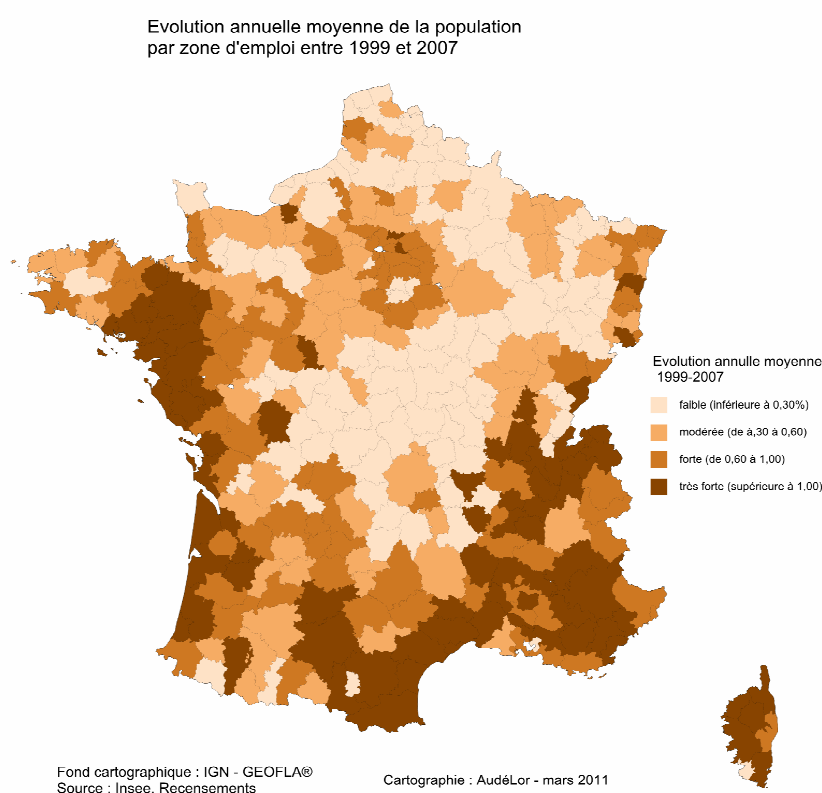
Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Tours, l'emploi salarié a baissé de 3,1 % de fin 2007 à fin 2009. La rupture de tendance est forte par rapport à la période antérieure (-3 points). La construction enregistre une diminution d'emploi importante et plus encore l'intérim. Le tertiaire supérieur et l'hôtellerie restauration sont également en baisse.

## 2. Le rôle clé de la croissance démographique

48 territoires (soit 30 % des territoires étudiés) connaissent une très forte dynamique démographique (supérieur à 1 % par an de 1999 à 2007). Il s'agit de zones d'emploi le plus souvent situés sur le littoral atlantique, le littoral méditerranéen ainsi qu'à proximité de Toulouse et de Lyon.

A l'inverse, 37 territoires connaissent une évolution démographique atone (croissance annuelle inférieure à 0,3 % ou diminution). Ils sont souvent situés dans le Nord, l'Est ou les régions du centre.

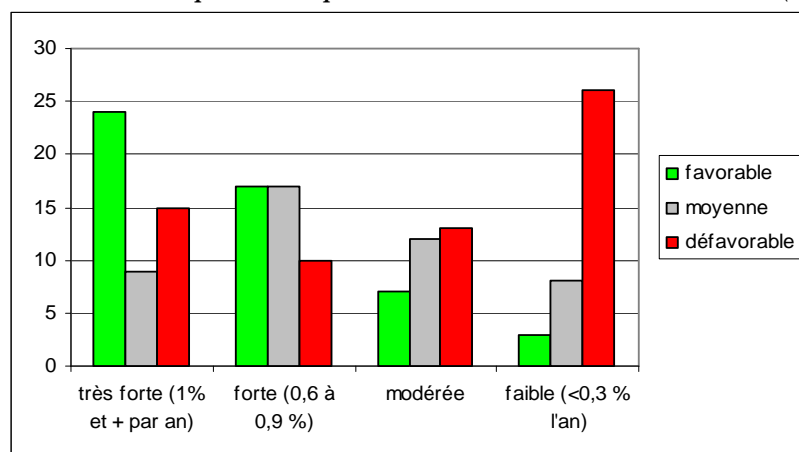


La croissance démographique **joue un rôle d'amortisseur de crise**. En effet parmi les territoires très dynamiques démographiquement, la moitié (50 %) connaît des évolutions « favorables » de l'emploi salarié privé de fin 2007 à fin 2009 contre 32 % pour l'ensemble des territoires étudiés.

**Surtout, les territoires démographiquement atones enregistrent très rarement (8 %) une évolution « favorable » de l'emploi salarié privé durant la crise.**

## Dynamique démographique

Evolution de l'emploi salarié privé en 2008 et 2009 selon les territoires (en nombre de zones d'emploi)

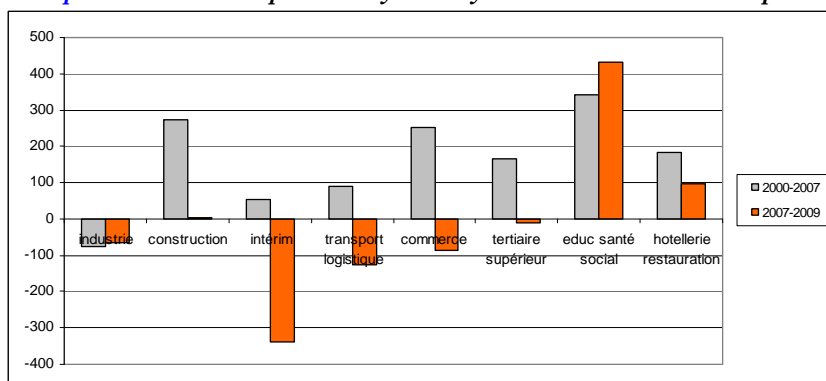


Source : Unistatis-traitement FNAU

### Cas n°1 : Un dynamisme démographique qui amortit la crise

Beaucoup de territoires avec peu d'industrie, peu de CFM et une forte dynamique démographique connaissent des évolutions « favorables » de l'emploi durant la crise. Il s'agit par exemple des zones d'emploi de Bordeaux-Arcachonnais, Chambéry, Nîmes, Béziers-Saint-Pons, Avignon, ou Périgueux.

### Exemple 12 : Zone d'emploi de Bayonne Pyrénées. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle

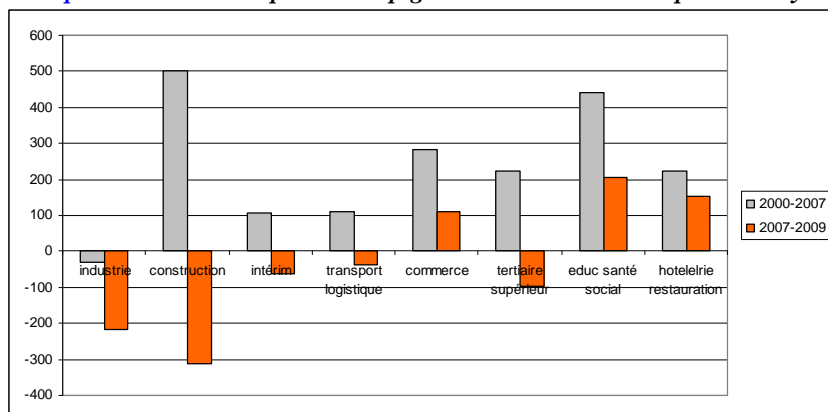


Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Bayonne Pyrénées, la perte est de seulement 139 emplois en 2 ans soit -0,2 %. Il y a certes une rupture par rapport à la période antérieure qui était très dynamique (+2 % en moyenne annuelle) mais elle est proche de la rupture moyenne des territoires français. Elle est due principalement à l'intérim et au commerce. La construction perd très peu d'emplois et le secteur de l'éducation-santé-action sociale continue à en créer.

## Cas n°1 bis : la rupture de tendance peut cependant être forte

### Exemple 13 : Zone d'emploi de Perpignan. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistatis-traitement FNAU

La zone d'emploi de Perpignan connaît une croissance démographique élevée (+1,3% par an). Son tissu économique est faiblement industriel et comporte peu de CFM. La croissance de l'emploi a été très forte de 2000 à 2007 (+2,6 % l'an) portée par des créations d'emplois dans la construction, le secteur éducatif, santé et social et le commerce. L'impact de la crise est important en particulier sur le secteur de la construction. Mais l'évolution reste favorable par rapport à la moyenne avec une diminution de seulement 0,7 % en 2 ans (600 emplois perdus).



### 3. Un effet métropole réel pour les grandes agglomérations

Les métropoles sont appréhendées ici de 2 façons :

- la taille de la zone d'emploi : 32 zones avec au moins 100 000 salariés privés
- l'importance des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) : 37 zones avec un poids des CFM d'au moins 8 % de l'emploi total.

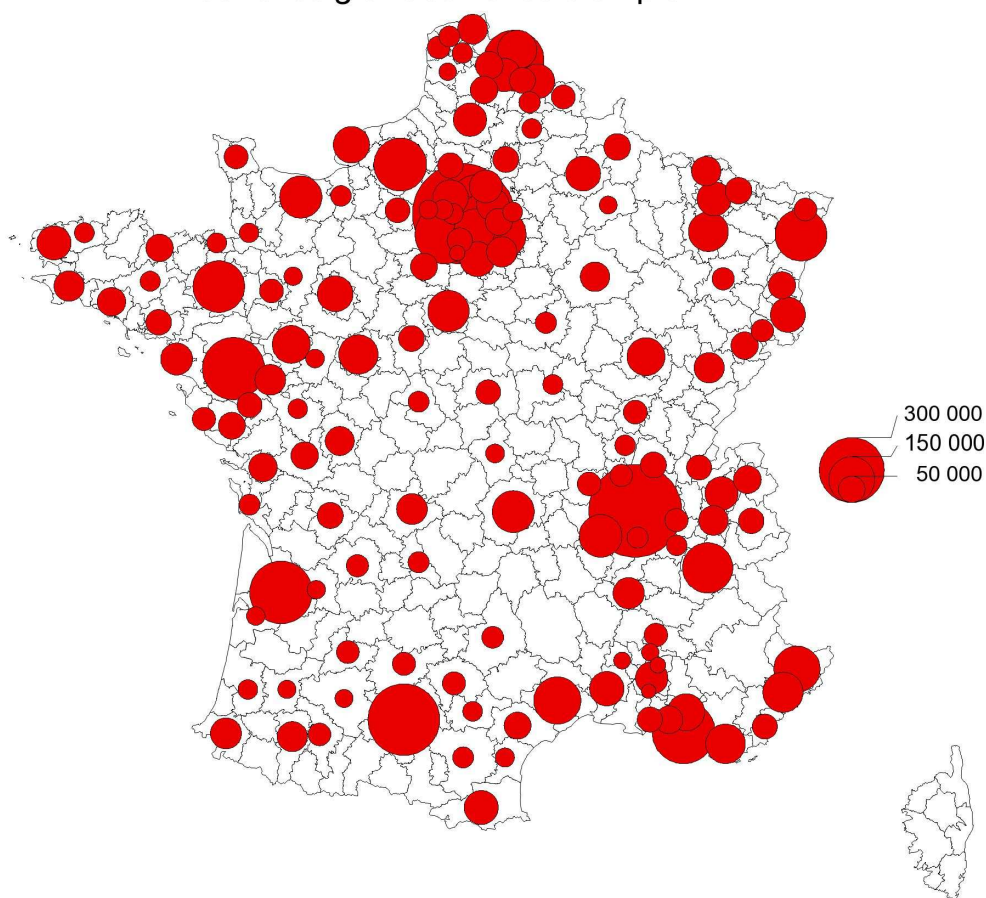
#### **Définition des CFM (Cadres des Fonctions Métropolitaines)**

L'INSEE a réparti l'ensemble des actifs en 15 fonctions définies à partir de la profession exercée. Sur cette base, 5 fonctions sont spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines françaises. Au sein de ces fonctions, seuls les cadres ont été retenus pour approcher les fonctions stratégiques et constituent les « cadres des fonctions métropolitaines » (CFM). Cette approche se substitue à celle des « emplois métropolitains supérieurs » (EMS) en vigueur dans les années 90.

## La taille de la zone d'emploi joue un rôle d'amortisseur

32 zones d'emploi comptent au moins 100 000 emplois salariés privés et plus (dont 9 en Ile de France). Seulement 6 (soit 19 %) connaissent une évolution défavorable de l'emploi durant la crise. Il s'agit de St Etienne, Tours, Roubaix-Tourcoing, Orléans, Créteil et Grenoble.

Nombre d'emplois total  
dans les grandes zones d'emploi



Fond cartographique : IGN - GEOFLA®  
Source : Insee

Traitement : EcoFNAU  
Cartographie : AudéLor - mars 2011

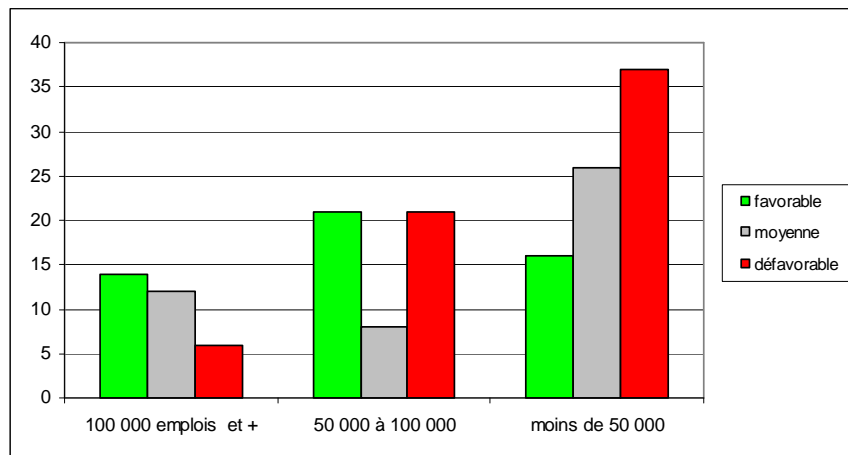
Environ 40 % des plus grandes zones d'emploi (100 000 salariés et plus) connaissent des évolutions favorables contre seulement 20 % des plus petites (moins de 50 000 emplois salariés privés).

En ce qui concerne le pourcentage d'évolutions favorables, il y a peu de différences entre la classe des 100 000 salariés et plus et celles de taille moyenne (de 50 000 à 100 000 salariés).

En revanche, la fréquence des évolutions défavorables est plus forte dans la classe des zones d'emploi de taille moyenne (50 000 à 100 000 emplois).

**Taille des zones d'emplois :**

**Nombre de territoires selon l'évolution de l'emploi salarié privé en 2008 et 2009**



Source : Unistatis-traitement FNAU

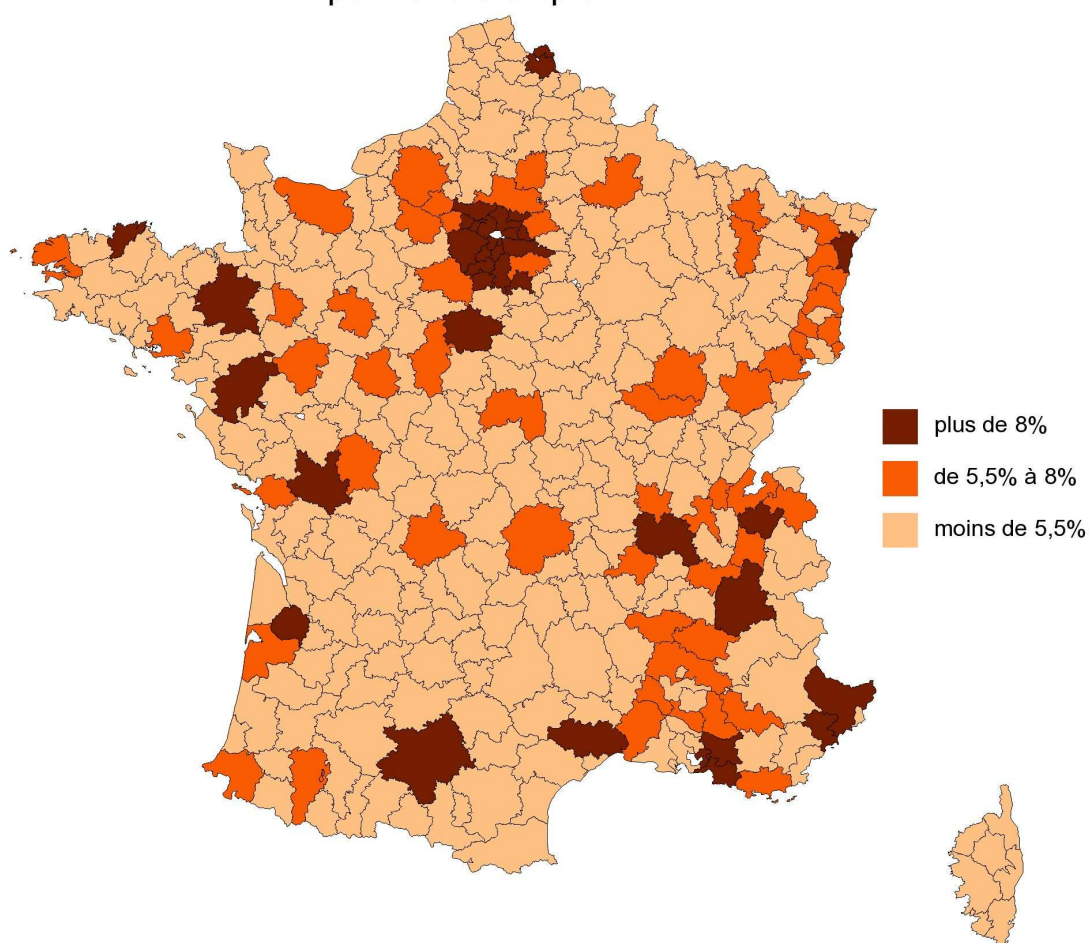
## Les territoires dotés en CFM résistent bien à la crise

Dans 37 zones d'emploi, les CFM (cadres des fonctions métropolitaines) pèsent au moins 8 % de l'emploi.

17 d'entre elles sont situées en Ile de France. L'Ile de France concentre très fortement les CFM (44 % du total national). De plus, les 5 zones d'emploi dont le poids des CFM dépasse 20 % de l'emploi sont situées en Ile de France : Versailles, Paris, Nanterre, Orsay et Boulogne-Billancourt.

Les zones d'emploi de province les plus dotées en CFM (Aix en Provence, Grenoble et Toulouse) ont un poids des CFM compris entre 13,5 % et 14 %.

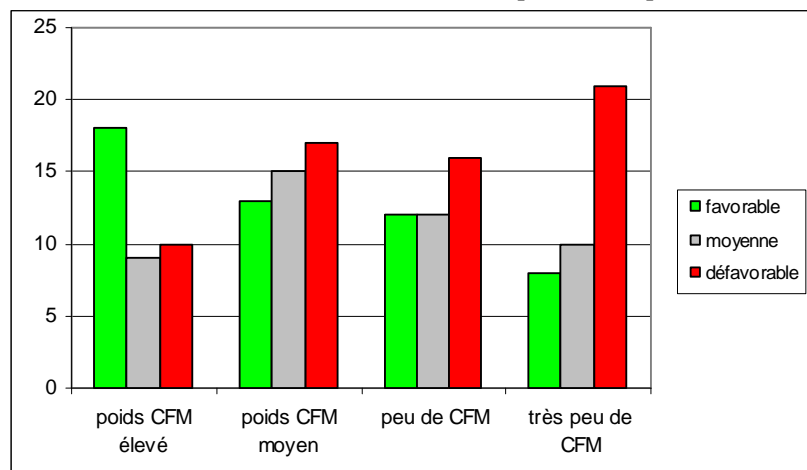
Poids des CFM dans l'emploi total  
par zone d'emploi



Fond cartographique : IGN - GEOFLA®  
Source : Insee

Traitement : EcoFNAU  
Cartographie : AudéLor - mars 2011

**Poids des Cadres des Fonctions métropolitaines :  
Nombre de territoires selon l'évolution de l'emploi salarié privé en 2008 et 2009**



Source : Unistatis-traitement FNAU

*Poids de CFM élevé (8 % et plus) ; moyen (5,5 % à 8 %), Peu de CFM (4,5 % à 5,5 %) ; Très peu de CFM (moins de 4,5 %).*

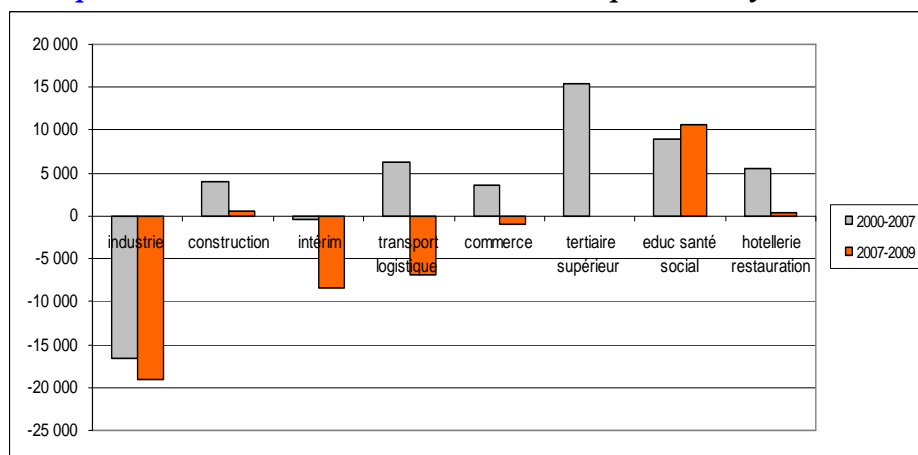
**Les tissus économiques marqués par une présence importante des cadres des fonctions métropolitaines ont plutôt mieux résisté à la crise.** Ainsi, parmi les zones d'emploi bien dotées en CFM, la moitié (49 %) connaissent une évolution favorable contre 32 % tous territoires confondus. Il s'agit notamment de Versailles, Aix en Provence, Toulouse, Vitry sur Seine, Montpellier, Bordeaux ou Marseille.

Les territoires avec un taux de CFM élevé (8 % et plus) et qui connaissent une évolution défavorable sont les zones d'emploi d'Annecy, Grenoble, Orléans, Roubaix-Tourcoing et certaines zones franciliennes (Orsay, Cergy, Poissy...).

Le degré de résistance à la crise décline avec celle des CFM. Ainsi, seulement 21 % des territoires les moins pourvus en CFM connaissent une évolution favorable de l'emploi salarié.

## Cas n°1 : La métropole francilienne : moins touchée que la moyenne nationale

### Exemple 14 : Ile de France. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistat-treatment FNAU

Globalement, en Ile de France, l'emploi n'a diminué que de 1 % de fin 2007 à fin 2009 (-2 % en moyenne nationale).

L'industrie prise dans son ensemble a connu une légère accélération de ses pertes d'emplois (-4,5% par an contre -3%), mais avec des évolutions contrastées par secteur. C'est avant tout l'**automobile** qui explique cette accélération, avec une multiplication par six des pertes (- 3 646 emplois par an), suivi par la fabrication de produits électroniques et informatiques (-926).

D'autres secteurs ont, a contrario, bien résisté à la crise et ont connu un ralentissement de leurs pertes (industrie agro-alimentaire, imprimerie, réparation et installation de machines et équipements). L'industrie pharmaceutique connaissait quant à elle une nette amélioration passant de 1 100 pertes par an à un gain annuel de 500 emplois.

La construction et l'intérim ont mieux résisté qu'au niveau national. Le premier secteur reste légèrement créateur d'emplois mais dans des proportions bien moindres que sur la période précédente. Le commerce n'est plus créateur d'emploi mais résiste un peu mieux qu'au niveau national (-0,4% contre -0,8%).

**Le transport et la logistique** ont fortement subi l'impact de la crise et de créateurs net (+ 6 000 emplois par an) sont devenus destructeurs nets (- 7 000). Le commerce de gros, l'entrepôt et le transport aérien expliquent la baisse de 2007 à 2009. De 2000 à 2007, la croissance était cependant surtout due à une meilleure prise en compte statistique des emplois dans le transport aérien.

La spécificité de l'Ile-de-France par rapport aux autres grandes métropoles françaises réside dans le fait que le **tertiaire supérieur** qui était le principal moteur de la croissance de l'emploi francilien s'est arrêté pendant la crise. Il constitue le cœur de l'économie francilienne avec 24% de l'emploi régional en 2009.

Le tertiaire supérieur agrège des activités qui ont connu des évolutions très diverses face à la crise. Les **activités immobilières** (- 2 270 emplois par an) ainsi que la **publicité et les études de marché** (- 1100) ont été les principaux facteurs du ralentissement. Ils étaient cependant déjà en perte d'emplois avant la crise et leur situation entre 2007 et 2009 s'est plutôt améliorée. C'est aussi le cas du secteur financier dont la contribution à la baisse de l'emploi est plus limitée (-400 par an). Les **activités scientifiques et techniques** ont connu une forte accélération de leurs pertes d'emplois sur la période ce qui en fait le troisième secteur qui contribue à la rupture d'évolution dans le tertiaire supérieur.

D'autres secteurs du tertiaire supérieur restent créateurs d'emplois mais dans des proportions bien moindres qu'auparavant. C'est notamment le cas de deux secteurs phares :

- les sièges sociaux, les activités de conseil et de gestion,
- la programmation et le conseil informatique.

Ils étaient les principaux moteurs de l'emploi francilien, avec près de 10 000 emplois créés par an chacun. Ils ont subi de plein fouet la crise, avec une division par 10 des créations d'emplois.

## Cas n°2 : Dans les grandes métropoles régionales, le tertiaire compense les pertes d'emplois industrielles.

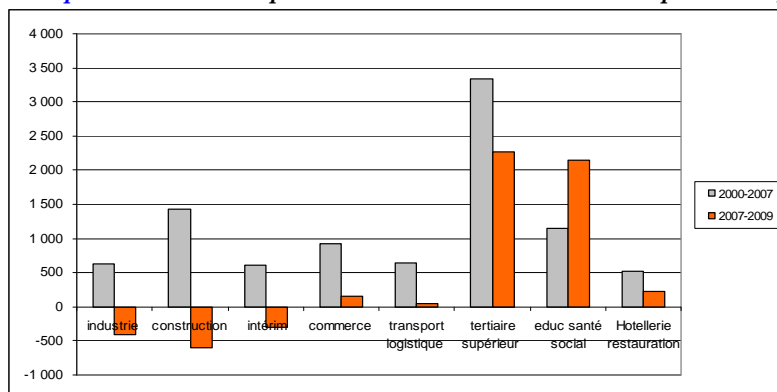
En 2008 et 2009, une dizaine de métropoles ont traversé la crise sans grande difficulté :

- C'est le cas **des 4 métropoles du Sud de la France** (Toulouse, Montpellier, Bordeaux Marseille -Aix en Provence) : l'emploi salarié privé continue à progresser dans la période ;
- C'est vrai, à un degré moindre, pour **4 autres métropoles régionales** situées plus au Nord (Lyon, Nantes, Lille et Strasbourg) qui connaissent une baisse de l'emploi très limitée.

Le plus souvent, ces zones d'emploi sont aussi celles qui évoluent le mieux dans leur région. Toulouse, Montpellier (2<sup>ème</sup> rang en Languedoc Roussillon), Bordeaux (avec Mont de Marsan), Nantes, Lille, Lyon (2<sup>ème</sup> rang en Rhône Alpes) et Strasbourg constituent donc des moteurs de croissance régionaux.

Dans ces territoires métropolitains, l'industrie et/ou la construction peuvent être fortement touchées par la crise mais leur **économie plus diversifiée** leur permet de beaucoup mieux amortir le choc que des bassins d'emplois plus petits. Le tertiaire compense les pertes d'emplois, et notamment le tertiaire supérieur et le secteur de l'éducation-santé-social.

### Exemple 15 : Zone d'emploi de Toulouse. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle

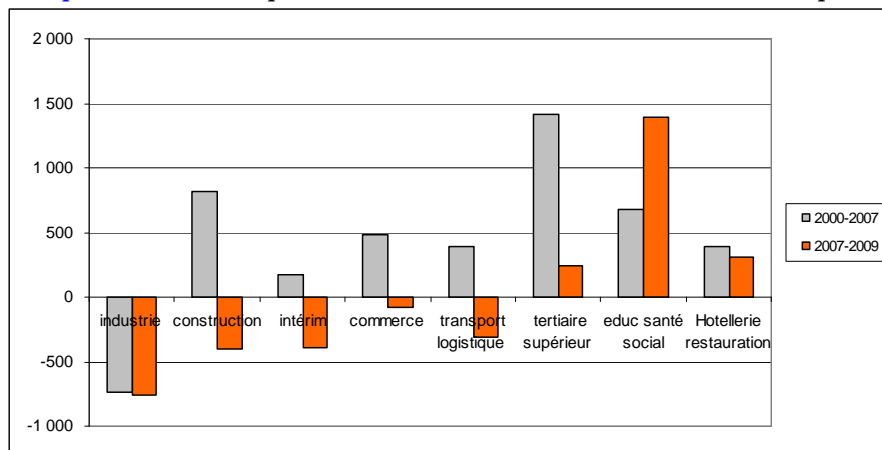


Source : Unistatis-traitement FNAU

L'emploi progresse encore dans la zone d'emploi de Toulouse de fin 2007 à fin 2009 : +1,9 % en 2 ans soit près de 7 000 emplois salariés supplémentaires. Le choc de la crise a toutefois été réel (-2 points comme en moyenne nationale). L'industrie perd très peu d'emplois et ne pèse que 12 % du total. Les secteurs du tertiaire supérieur (notamment informatique et ingénierie) et de l'éducation-santé-social continuent de progresser rapidement. La croissance démographique est très forte : +1,9 % par an et a entraîné des créations d'emplois importantes dans la construction. Créations qui se sont interrompues en 2008 et 2009.



**Exemple 16 : Zone d'emploi de Bordeaux zone centrale. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle**

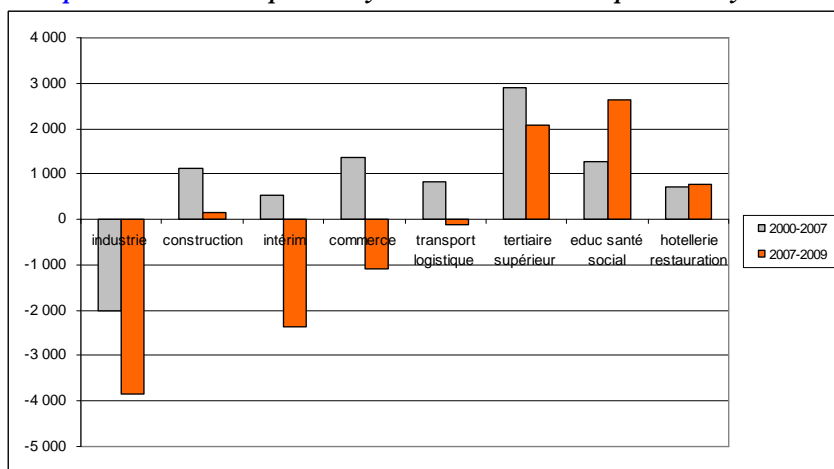


Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Bordeaux zone centrale, l'emploi est resté quasiment stable durant la crise (-0,16 %). La rupture est toutefois proche de la moyenne nationale (-1,8 points). Le secteur de l'éducation-santé-sociale et dans une moindre mesure le tertiaire supérieur compensent les pertes subies dans le secteur industriel et du bâtiment.

*NB : La petite zone d'emploi voisine dénommée Bordeaux Arcachonnais connaît une forte croissance de l'emploi (+2 % en 2008 et 2009) portée par une forte croissance démographique (+2 % par an).*

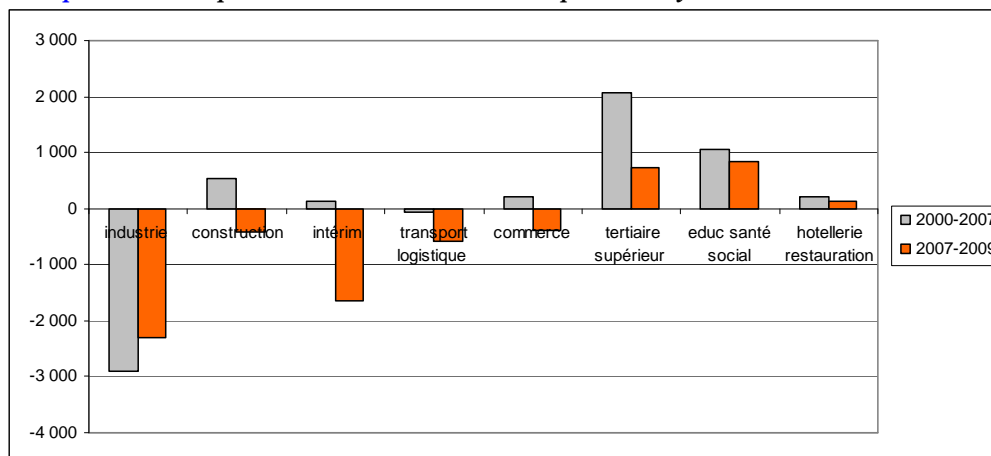
**Exemple 17 : Zone d'emploi de Lyon. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle**



Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Lyon, l'industrie a diminué au même rythme que la moyenne nationale en 2008 et 2009 : plus de 7 000 emplois perdus soit une baisse de 7 %. C'est notamment le cas dans la fabrication de produits métalliques, de machines et d'équipement ou d'automobile. Mais là aussi, le secteur industriel pèse relativement peu (13 %). Le tertiaire supérieur (informatique, ingénierie, siège sociaux) ainsi que l'éducation-santé-social permettent de compenser les pertes de l'industrie et de la logistique. Globalement, l'emploi est quasiment stable (-0,2 %).

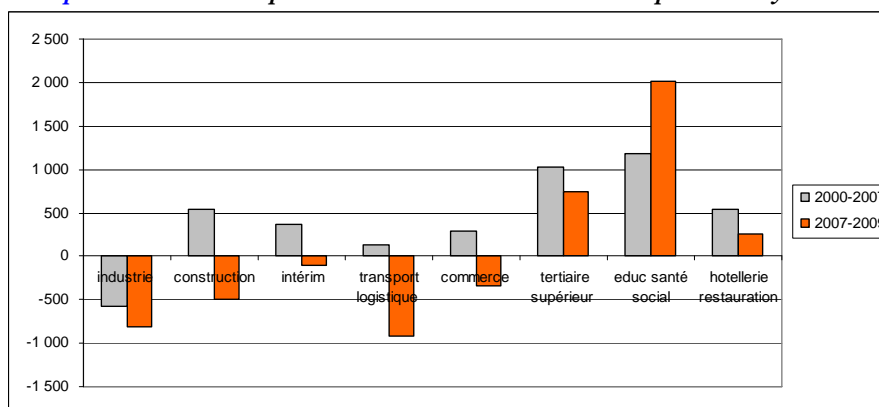
**Exemple 18 : Métropole Lilloise. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle**



Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la Métropole Lilloise (zones d'emploi de Lille et Roubaix-Tourcoing), l'emploi diminue de 1,8 % de 2007 à 2009. Il est stable dans la zone de Lille et en baisse dans celle de Roubaix-Tourcoing. L'évolution est très différente en ce qui concerne le commerce : en hausse dans la zone de Lille et en baisse à Roubaix Tourcoing (vente par correspondance). Globalement, l'industrie et l'intérim diminuent tandis que le tertiaire supérieur poursuit sa progression

**Exemple 19 : Zone d'emploi de Marseille Evolution de l'emploi en moyenne annuelle**



Source : Unistatis-traitement FNAU

Dans la zone d'emploi de Marseille, l'emploi reste également stable durant la crise (+0,3 %). La baisse des effectifs de l'industrie est de 7 % (-8 % en moyenne nationale) mais le tertiaire supérieur et le secteur de l'éducation-santé-social résistent mieux. Comme pour la zone d'emploi du Havre, on note une rupture dans le transport-logistique en lien avec les activités portuaires.

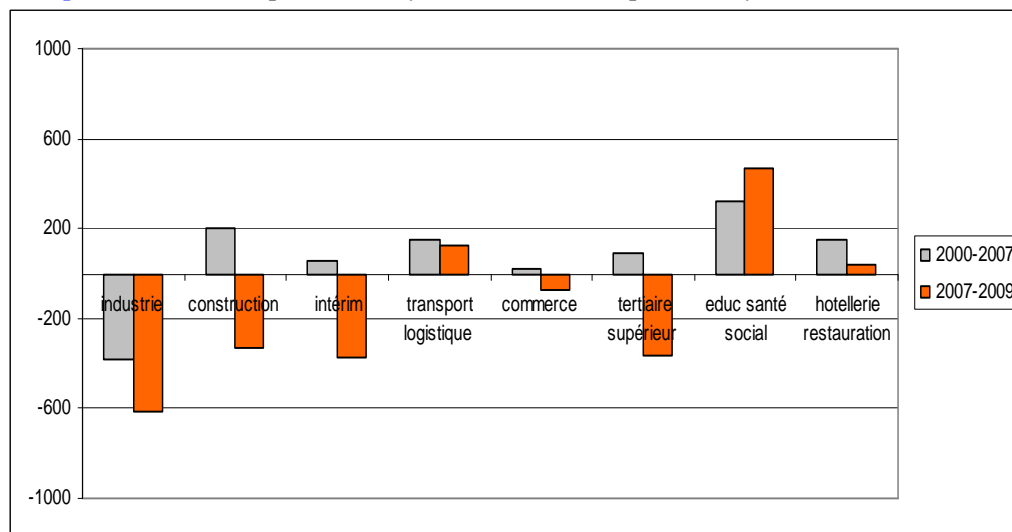
### Cas n°3 : Quelques métropoles régionales touchées par la crise avec notamment un ralentissement du tertiaire supérieur

Toutefois, toutes les métropoles et notamment les plus petites n'ont pas été épargnées par la crise. Ainsi, 5 métropoles ou capitales régionales (Amiens, Grenoble, Orléans, Reims, St Etienne) figurent parmi les zones les plus touchées par la crise 2008-2009. D'autres métropoles régionales connaissent des évolutions plus défavorables que d'autres zones d'emploi de leur région. C'est le cas de Clermont-Ferrand, Dijon ou Rennes qui ne sont pas les plus dynamiques de leur région durant la crise.

Différents cas de figure expliquent ces évolutions défavorables ou « moyennes » :

- Forte baisse de l'emploi dans l'industrie : Grenoble, Rennes ou St Etienne ;
- Baisse dans le commerce : Amiens, St Etienne, Orléans ;
- **Baisse dans le tertiaire supérieur** : Nancy (secteur financier, immobilier et publicité), Reims (informatique, ingénierie, finances), Caen (immobilier et ingénierie) mais aussi Clermont-Ferrand, Limoges ou Tours. On note un ralentissement du tertiaire supérieur également à Rennes ;
- Faible croissance démographique : St Etienne (0 %), Reims (+0,1 % par an) et à un degré moindre Orléans (+0,5 %) et Grenoble (+0,5 %).

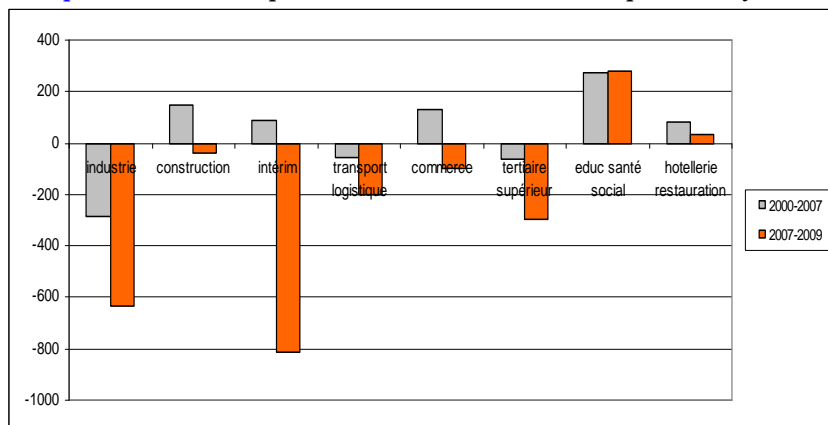
#### Exemple 20 : Zone d'emploi de Nancy. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle



Source : Unistatis-traitement FNAU

Pendant la crise, le niveau de l'emploi dans la zone de Nancy a évolué comme la moyenne nationale (-2 % en 2 ans). L'industrie et l'intérim évoluent également de manière proche de la moyenne nationale. C'est le tertiaire supérieur qui connaît une évolution défavorable. Dans un contexte régional marqué par la crise (-4,6 %), la zone d'emploi de Nancy est cependant la zone de Lorraine qui a le mieux résisté grâce notamment à une économie plus diversifiée et à la croissance des emplois dans le secteur de l'éducation-santé-social.

**Exemple 21 : Zone d'emploi de Reims. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle**

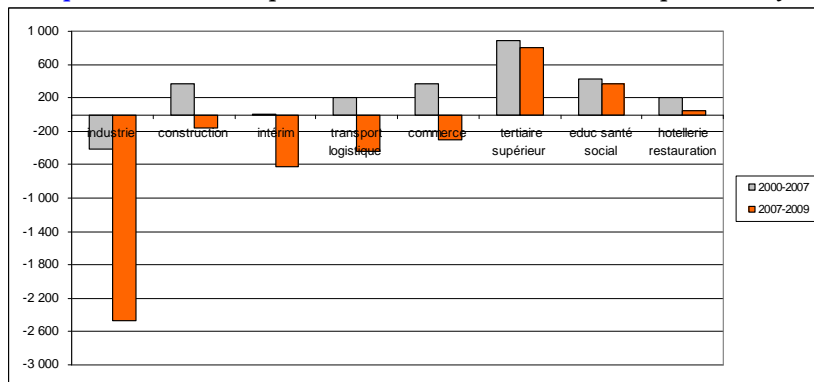


Source : Unistatis-traitement FNAU

NB : Bien que la zone d'emploi de Reims ait moins de 100 000 emplois salariés (87 000) et moins de 8 % de CFM (7 %), Reims est la capitale économique de la région Champagne Ardenne.

La zone d'emploi de Reims connaît une baisse marquée de l'emploi industriel (-9 %) en particulier dans l'industrie pharmaceutique qui après avoir connu une croissance de l'emploi de 2000 à 2007 enregistre une baisse de 34 % soit 612 emplois de moins. L'intérim connaît également un net recul (-33 %). La zone d'emploi connaît aussi une diminution de l'emploi tertiaire supérieur alors qu'il est stable au niveau national. Seul le secteur de l'éducation-santé-social conserve une croissance importante. Globalement, la zone d'emploi perd plus de 3 500 emplois salariés privés (-4 %).

**Exemple 22 : Zone d'emploi de Grenoble. Evolution de l'emploi en moyenne annuelle**



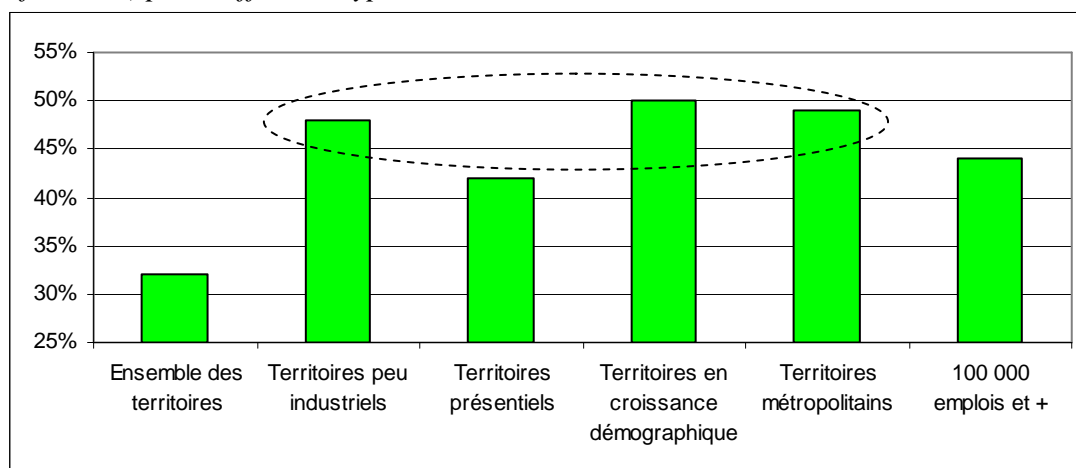
Source : Unistatis-traitement FNAU

La zone d'emploi de Grenoble connaît une forte baisse de l'emploi industriel (-11 %) notamment dans la fabrication de produits électroniques. Mais, la dynamique dans le tertiaire supérieur se maintient durant la crise (+6 %).

## 4. Des profils plus protecteurs face à la crise mais pas de déterminisme

### Les profils facilitant la résistance à la crise

Pourcentage d'évolutions favorables (gains ou perte de moins de 1 % des emplois de fin 2007 à fin 2009) pour différents types de territoires



Source : Unistatis-traitement FNAU

Exemple de lecture : 48 % des territoires peu industriels ont connu une évolution favorable contre 32 % de l'ensemble des territoires.

#### Définitions des profils :

Les territoires peu industriels : poids de l'industrie inférieur à 10 %

Les territoires présentsiels : poids de la sphère présenteielle de 68 % et plus

Les territoires en forte croissance démographique : croissance démographique de 1 % et plus

Les territoires métropolitains : Les CFM représentent au moins 8 % de l'emploi

NB : un territoire peut bien sûr appartenir à plusieurs profils

De façon globale, certaines caractéristiques de territoires permettent d'accroître les probabilités d'une évolution favorable de l'emploi durant la crise (en moyenne : 32 % des territoires étudiés).

3 profils de territoires favorisent un impact limité de la crise par rapport à la moyenne des territoires :

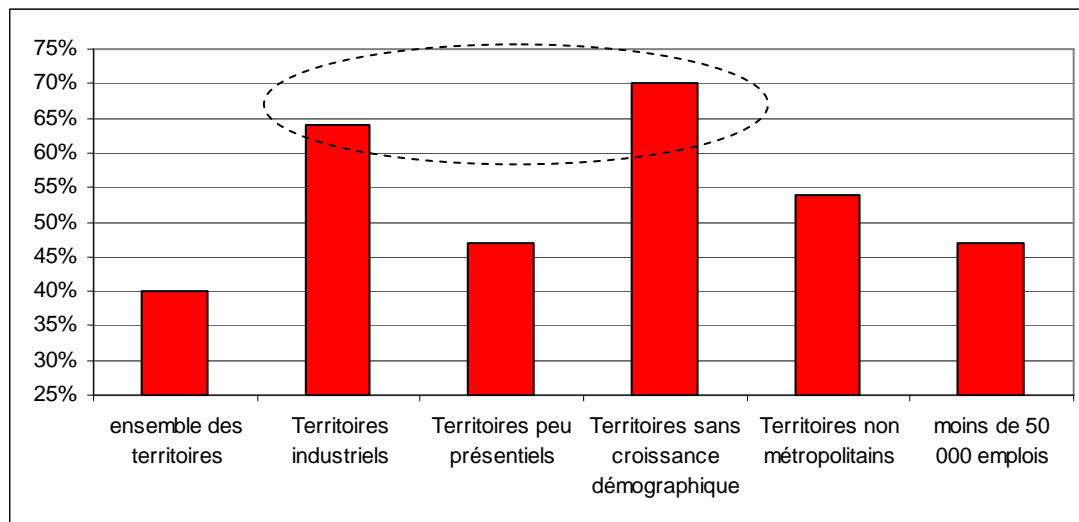
- Le poids des CFM (+17 points),
- la croissance démographique (+18 points),
- le faible poids de l'industrie (+16 points).

Mais, pour chacun de ses profils, il s'agit de probabilités et non de déterminisme. Au moins la moitié des territoires de chacun de ses profils ne connaît pas d'évolution favorable de l'emploi (mais une évolution moyenne ou défavorable).

NB : L'évolution souvent favorable des zones du Grand Sud provient d'une fréquence importante des zones d'emploi avec un dynamisme démographique ou bien dotés en CFM ainsi que d'une rareté des zones d'emploi industrielles.

## Les profils qui favorisent un impact fort de la crise

Pourcentage d'évolutions défavorables (perte de plus de 3 % des emplois) pour différents types de territoires



Source : Unistatis-traitement FNAU

Exemple de lecture : 70 % des territoires sans croissance démographique ont connu une évolution défavorable contre 40 % de l'ensemble des territoires.

### Définitions des profils :

Les territoires industriels : poids de l'industrie de 17 % et plus

Les territoires peu présents : faible poids de la sphère présente de 42 % à 62 %

Les territoires sans croissance démographique : baisse de population ou croissance de moins de 0,3 % l'an

Les territoires non métropolitains : Les CFM représentent moins de 4,5 % de l'emploi

*NB : un territoire peut bien sûr appartenir à plusieurs profils*

Les deux profils les plus souvent touchés fortement par la crise sont :

- les territoires sans croissance démographique (+30 points)
- les territoires industriels (+25 points).

La petite taille de la zone, son caractère non métropolitain ou non présentiel n'augmentent pas très fortement la fréquence des évolutions défavorables.

Mais, pour chacun de ses profils, il s'agit de probabilités et non de déterminisme. Au moins un tiers des territoires de chacun de ses profils ne connaît pas d'évolution défavorable de l'emploi (mais une évolution moyenne ou favorable).

## V- Etudes économétriques : les facteurs décisifs de la résistance à la crise

Après l'examen séparé de quelques variables majeures pouvant rendre compte de l'hétérogénéité des situations face à la crise (chapitre IV), l'exercice développé dans ce chapitre consiste à confronter simultanément un ensemble de variables (une cinquantaine : cf liste en annexe) pour en dégager les plus robustes pouvant expliquer les différentiels d'impact de la crise dans les zones d'emploi.

Deux modèles économétriques d'explication sont présentés :

- l'un relatif à l'évolution de l'emploi salarié privé dans la crise (de fin 2007 à fin 2009),
- l'autre à l'ampleur de la rupture de tendance de l'indicateur entre la période 2000-07 et la crise (fin 2007- fin 2009).

Le premier met en évidence des caractéristiques structurelles et les dynamiques de développement à l'œuvre dans les zones d'emploi sur moyenne-longue période, tandis que l'autre, plus centré sur les effets de la conjoncture particulière de la crise de 2007-09, pointe le rôle essentiel joué par les comportements bancaires dans le recul de certaines activités réelles et l'importance prise aujourd'hui par la flexibilité des ressources humaines, en particulier le recours à l'intérim.

### *Les 2 modèles d'explication des divergences territoriales*

| <b>Variable expliquée</b>                   | <b>Valeur du R2 ajusté</b> | <b>Facteurs de résistance identifiés</b>  | <b>Facteurs d'amplification identifiés</b>                                       |
|---|----------------------------|---|--|
| Evolution de l'emploi 2007-2009             | 0,43                       | Progression relative du nombre de CFM<br>Solde migratoire positif                   | Poids de l'industrie<br>Poids de la sphère présentielle                          |
| Rupture de tendance par rapport à 2000-2007 | 0,25                       | Poids des 5 premières entreprises dans l'emploi<br>Densité en services de proximité | Poids de l'Intérim<br>Poids industrie automobile<br>Densité en lits touristiques |

*NB : Dans le 2<sup>ème</sup> modèle, le R2 est logiquement plus faible car il relève d'un exercice économétrique plus difficile. Il s'agit en effet d'expliquer une variation d'évolution et pas seulement une évolution.*

## 1. Evolution 2007-2009 : Des dynamiques porteuses mais des spécialisations qui fragilisent

Le modèle explicatif des comportements des zones d'emploi dans la crise aboutit à l'équation suivante ( $R^2$  ajusté = 0,43, significatif à 1%) :

**Evolution relative de l'emploi salarié privé (entre fin 2007 et fin 2009) s'explique par :**

1,68 (évolution solde migratoire 1999/2007) + 0,61 (évolution des CFM 1999/2007)

– 0,24 (poids de l'industrie manufacturière) – 0,14 (poids sphère présentielle) +7,33.

*NB : Les tests réalisés (Durbin-Watson, Shapiro, Breusch-Pagan, sur les résidus,...) sont tous significatifs et soulignent la robustesse du modèle.*

Selon le modèle économétrique, la réaction des zones d'emploi face à la crise économique et financière s'explique par quatre caractéristiques :

- Deux ayant trait au **dynamisme** métropolitain et à l'attractivité résidentielle
  - la valeur annuelle moyenne du solde migratoire entre 1999 et 2007,
  - la progression des cadres des fonctions métropolitaines (CFM) sur la même période,
- Deux reflétant des **caractéristiques de la structure économique** des bassins
  - le poids de l'industrie manufacturière
  - et celui de la sphère présentielle dans l'emploi.

Ces quatre variables jouent cependant un rôle opposé sur l'évolution de l'emploi :

- les deux premières permettent aux zones d'emploi de mieux résister à la crise,
- les deux suivantes, traduisant une spécialisation des bassins, accentuent l'impact de cette dernière.

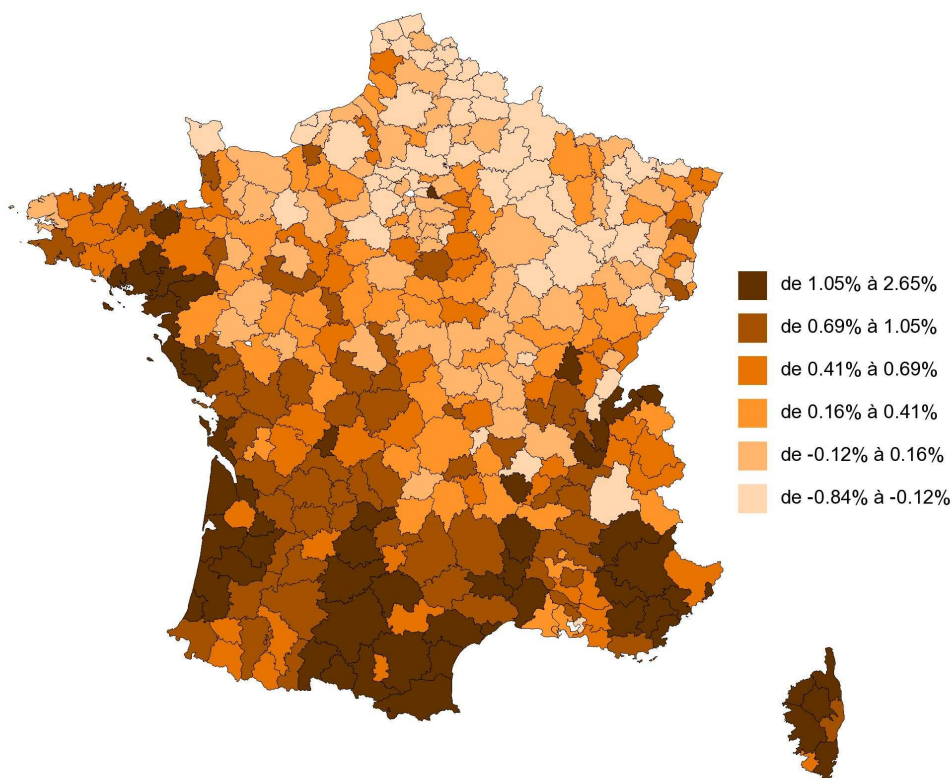
Ces résultats sont examinés en détail dans les pages suivantes.



## Attractivité résidentielle et croissance des CFM : facteurs de résistance à la crise

### Le solde migratoire : attractivité résidentielle

Variation de population due au solde migratoire  
par zone d'emploi entre 1999 et 2007



Fond cartographique : IGN - GEOFLA® Cartographie : AudéLor - mars 2011  
Source : Insee, Recensements

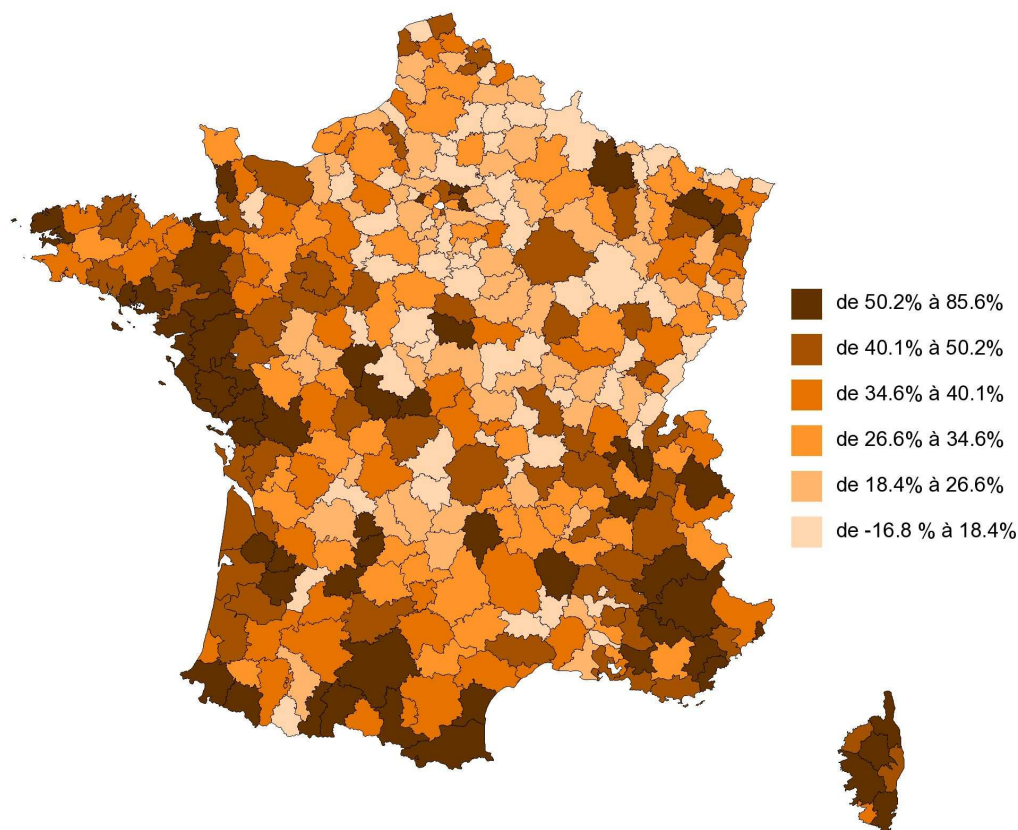
Le modèle économétrique précise le résultat obtenu dans le chapitre IV du rôle de la démographie dans la résistance à la crise. Il met en évidence l'importance du **solde migratoire positif** (et non de la variation globale de la population (y compris le solde naturel)) parmi les facteurs de résistance à la crise.

Le solde migratoire rend compte de l'attractivité d'un territoire pour son marché du travail et/ou pour son cadre de vie. L'attractivité d'un territoire joue un rôle favorable puisqu'elle contribue à la création d'emplois, directement si le déplacement a pour motif d'occuper un nouvel emploi ou indirectement car une nouvelle arrivée alimente la demande locale. La carte montre clairement une coupure Nord-Est / Sud ouest.

Le modèle indique toutefois qu'une trop forte intensité de ce flux migratoire présente « **un risque de surchauffe** ». Au-delà d'une progression annuelle supérieure à 0,9 %, s'accompagnant d'une forte croissance du secteur de la construction, le territoire devient plus fragile et s'expose à des chocs comme celui de 2008-2009 avec des conséquences préjudiciables sur l'emploi. Dans les zones concernées, c'est la fonction construction qui est surreprésentée.

## Innovation et rayonnement : la progression des cadres des fonctions métropolitaines

Variation du nombre de CFM  
par zone d'emploi entre 1999 et 2007



Fond cartographique : IGN - GEOFLA®  
Source : Insee, recensement

traitement : EcoFNAU  
Cartographie : AudéLor - mars 2011

**L'augmentation du nombre de CFM traduit une augmentation du rayonnement du territoire (fonctions de conception, de décision, de médiation,...) et participe ainsi à son processus de métropolisation.** Une telle dynamique contribue à protéger le territoire des effets de la crise.

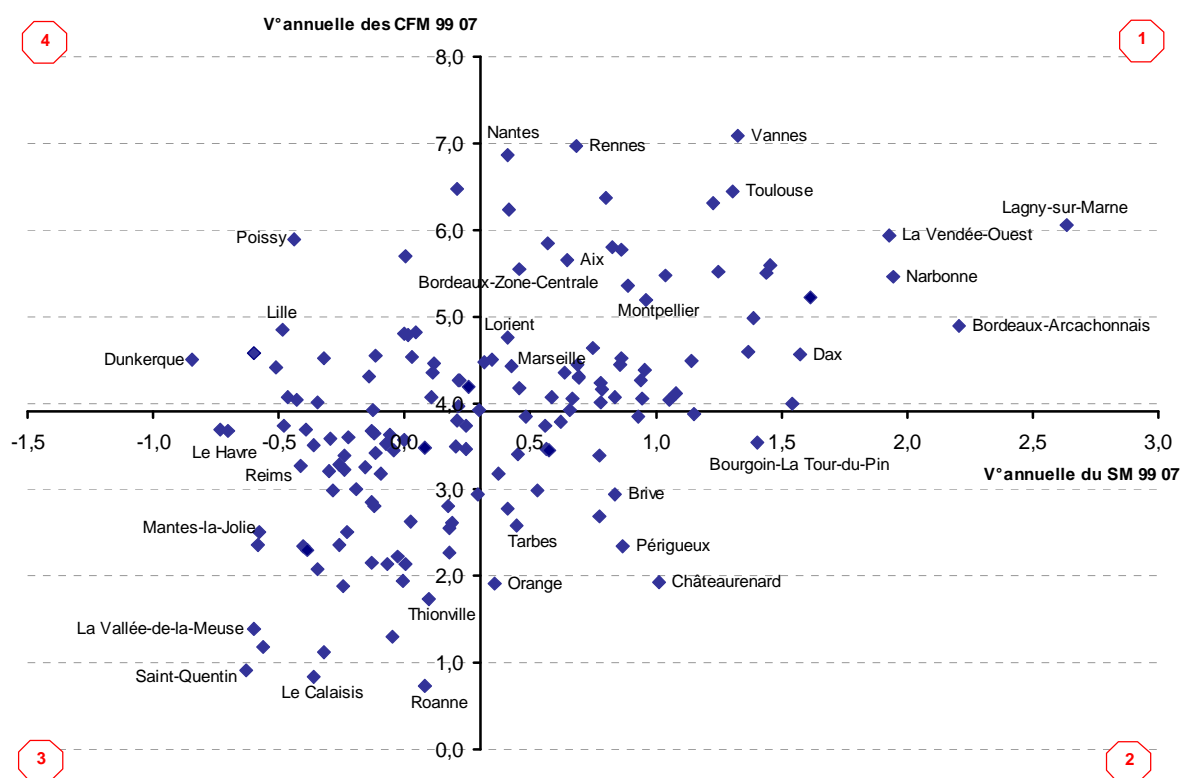
**On voit nettement sur la carte que contrairement au poids des CFM à une date donnée (cf carte p 50), l'évolution des CFM n'est pas concentrée dans les territoires métropolitains.** Ce développement alimente l'hypothèse de l'apparition de « corridors d'innovation ». Elle témoigne de la recherche d'une conciliation entre lieu de travail et lieu de vacances (« *travailler là où l'on peut passer ses vacances* ») de la part de cadres et chefs d'entreprises dont l'activité peut sans dommage s'éloigner géographiquement des grands pôles d'échange et de marché.

Comme pour la variable précédente, le modèle pointe également un risque de surchauffe et de fragilité des territoires au-delà d'une hausse relative de 4,5% par an.

## Attractivité et Rayonnement : 4 groupes de zones d'emploi

Les zones d'emploi françaises peuvent être classées en 4 catégories selon la variation annuelle moyenne du nombre de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) entre 1999 et 2007 et celle du solde migratoire sur la même période. Au niveau national, la variation moyenne annuelle des CFM entre 1999 et 2007 est de +3,9% et celle du solde migratoire de +0,3%.

### *Evolution du solde migratoire et l'évolution des cadres des fonctions métropolitaines.*



### **1 – Attractivité résidentielle et dynamique métropolitaine**

Ces territoires connaissent à la fois un fort solde migratoire et un développement conséquent des CFM. Il s'agit de métropoles mais aussi de territoires résidentiels tels que Vannes, Dax, ou Bordeaux Arcachonnais souvent situés sur un arc littoral Atlantique Méditerranée. Le plus souvent ces territoires ont bien traversé la crise. Toutefois, un certain nombre ont subi des chocs importants du fait de l'importance du secteur de la construction, de l'intérim ou de l'automobile : Rennes, Vannes, Dax...

### **2 – Attractivité résidentielle mais faible dynamisme métropolitain**

Ces territoires souvent résidentiels sont attractifs pour les ménages (cf une progression de leur solde migratoire supérieure au niveau national). Cependant, leur rayonnement économique progresse plus faiblement que celui du groupe précédent. Le phénomène de métropolisation est donc moins important pour ces zones d'emploi. Il s'agit notamment des zones d'emploi de Carcassonne, Angoulême, Avignon, Périgueux, Orange ou encore Limoges, Berck-Montreuil, Mâcon. La taille de ces bassins est relativement moyenne.

### **3 – Faible attractivité et faible dynamisme métropolitain**

Les territoires appartenant à ce groupe souffrent d'un déficit d'attractivité et de rayonnement. En effet, la dynamique démographique est modeste, voire négative pour la plupart des zones d'emploi. Il y a peu de développement des emplois métropolitains et ces territoires sont peu résidentiels.

Beaucoup de ces zones ont été touchés par la crise. Mulhouse, Châlons-en-Champagne, Montbéliard, Metz, Reims, Saint-Quentin, mais aussi Le Havre, Amiens, Rouen, Roubaix-Tourcoing, Cherbourg, ... Ce sont généralement des bassins industriels de taille moyenne.

### **4 – Faible attractivité résidentielle mais fort dynamisme métropolitain**

Ces territoires connaissent un dynamisme économique impliquant une métropolisation des emplois. Ils peuvent cependant buter sur un déficit d'attractivité résidentielle, caractéristique commune à ces territoires plutôt productifs. On y retrouve notamment les zones d'emploi de Lille, Caen-Bayeux, Poissy, Saint-Denis, Dunkerque, Grenoble, Epinal...

## Des éléments de spécialisation : sources de fragilité

### Une spécialisation industrielle, facteur d'exposition à la crise économique :

Comme cela était pointé dans la partie IV, le modèle indique qu'un territoire caractérisé par un poids élevé du secteur industriel est plus exposé que les autres à une crise économique comme celle de 2007-2009. Cela peut notamment s'expliquer par une plus grande dépendance aux fluctuations conjoncturelles internationales. L'ampleur de cet effet reste toutefois à nuancer dans la mesure où il n'impacte pas le tissu industriel de façon uniforme. Certaines spécialisations ont pu permettre d'amortir les effets de la crise : il semble que cela ait été notamment le cas pour l'aéronautique ou l'agroalimentaire. A l'inverse, l'industrie automobile a été particulièrement touchée.

### Une sphère présentielle (définition INSEE), moins protectrice que prévue :

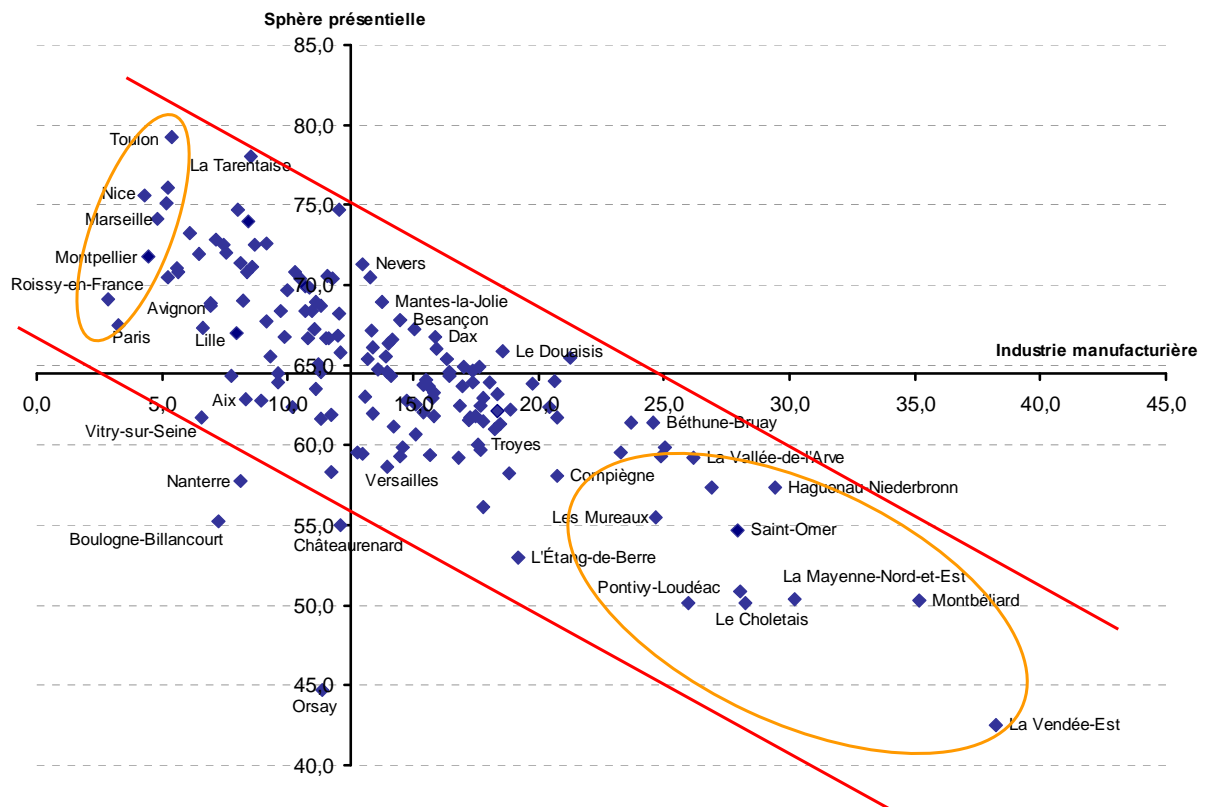
Le modèle souligne également la fragilité des territoires caractérisés par la forte présence d'activités tournées vers les ménages (sphère présentielle au sens INSEE). Une sphère présentielle importante se traduit notamment par une composante immobilière forte et un secteur de **la construction développé**. Or, ce dernier se caractérise dans la crise par un recul sensible de ses effectifs en raison du ralentissement conjoncturel mais aussi de la détérioration des conditions d'accords de crédits immobiliers. Le modèle suivant fondé sur la rupture de tendance le souligne également.

Ces deux facteurs structurels permettent de dresser un portrait des zones d'emploi et de leur spécialisation.

## La spécialisation des territoires : résidentielle ou industrielle

Le graphique ci-dessous met en évidence la spécialisation des zones d'emploi. En effet, il apparaît que pour la majorité des bassins d'emploi plus la sphère résidentielle est importante, plus le poids de l'industrie manufacturière est faible ; et inversement. Deux types de dominante économique se dessinent donc : une dominante de l'économie résidentielle ou une dominante de l'économie productive.

Le poids de la sphère résidentielle au niveau de la France métropolitaine est de 64,5%. Cela signifie que plus de trois emplois sur cinq sont générés par l'économie tournée vers les ménages. Le poids de l'industrie manufacturière est quant à lui de 12,5%.



Source : INSEE- traitement FNAU

Au delà de l'explication de la crise par le modèle, ce dernier peut être riche d'enseignements pour l'avenir.

Les 2 variables de dynamismes démographique et économique mises en évidence ont permis d'illustrer la grande disparité de situation des grandes zones d'emploi sur le double plan de l'attractivité et du rayonnement. Certaines zones d'emploi y ont certes une position avantageuse, porteuse pour l'avenir, mais cette position ne les a pas empêchées de subir sévèrement la crise. Leurs structures économiques les ont "rattrapées" et ont eu raison temporairement de leur dynamisme (ex. : Rennes...), révélant une fragilité jusqu'alors peu active.

Si les variables de dynamisme peuvent déboucher sur une interrogation stratégique concernant le développement local, elles ne sauraient masquer le poids explicatif dans le choc de 2008-2009 des structures économiques, souligné également par le modèle, en particulier l'importance des secteurs produisant des biens durables comme l'industrie automobile ou la construction (composante essentielle de la "sphère présente").

## 2. Rupture de tendance : l'impact du crédit bancaire et de la flexibilité du marché du travail

Nous avons également cherché à expliquer non pas l'évolution de l'emploi dans la période de la crise (saisie entre fin 2007 et fin 2009), mais aussi la variation de rythme d'évolution de l'emploi entre l'avant-crise (tendance 2000-2007) et la période 2007-2009. Exercice plus difficile car il prend pour référence non plus seulement l'évolution mais la variation de l'évolution de l'emploi. Nous verrons que l'origine financière et bancaire de la crise économique actuelle transparait dans les principaux résultats du travail économétrique effectué.

Le modèle a été élaboré de façon similaire au précédent. Les variables expliquant le mieux la rupture observée (cf. infra) sont issues d'un travail reposant sur les 153 principales zones d'emploi de France métropolitaine (à l'exception de celle de Roissy, statistiquement hors normes). Nous avons en revanche maintenu les zones d'emploi de Poissy et de Montbéliard relativement atypiques par rapport aux autres, compte tenu de leurs caractéristiques structurelles, malgré un test statistique sur les zones d'emploi à la limite du seuil de pertinence (test de Breusch-Pagan).

### Un second modèle explicatif plus conjoncturel

Ce modèle diffère du premier, plus structurel et privilégiant les dynamiques de moyen-long terme. En mettant plus l'accent sur l'aspect conjoncturel de la crise, il la qualifie plus précisément, lui donnant sa spécificité. Il met en effet en évidence le poids de facteurs particuliers tels que, d'une part l'importance des comportements bancaires et leur incidence sur les achats de biens durables, d'autre part les conséquences d'une gestion flexible de la main d'œuvre, désormais bien visibles à grande échelle dans une récession brutale comme celle que l'on vient de connaître.

Le différentiel d'évolution de l'emploi observé dans l'ensemble des zones d'emploi s'explique par 5 variables (avec un R2 ajusté de 0,25, significatif à 1%) :

$0.054 \text{ 5PRENT} + 0.022 \text{ FSERVPROXI} - 0.221 \text{ INTERIM} - 0.054 \text{ PIAUTO} - 0.019 \text{ HEBTOURIST} - 2,911.$

Ecart-type des coefficients tous significatifs. Tous tests positifs.

**5PRENT** : poids des 5 premières entreprises dans l'emploi salarié ;

**FSERVPROXI** : emplois de la fonction Services de proximité et distribution, rapportés à la population;

**INTERIM** : poids de l'intérim dans l'emploi total ;

**PIAUTO** : poids relatif de l'industrie automobile dans l'emploi total ;

**HEBTOURIST** : densité des lits touristiques (nombre par habitant).



Deux variables agissent comme une protection face à la crise :

- l'importance des 5 premières entreprises dans l'emploi total
- la densité des fonctions de services de proximité et de distribution :

Une forte **concentration de l'emploi dans les 5 premières entreprises** pourrait être a priori une source de fragilité du tissu local. Dans le contexte de crise récente, cette caractéristique a dans les faits plutôt joué un rôle d'amortisseur dans la mesure où les plus grandes entreprises du bassin ont une surface financière et un pouvoir de négociation significatifs auprès des banques ; elles possèdent d'autre part une relative possibilité de conserver leurs ressources humaines dans une conjoncture défavorable, mais qu'elles estimaient temporaire. Ceci contribue à expliquer les pertes limitées d'emploi, compte tenu de l'ampleur du recul d'activité. N'oublions pas enfin que, parmi les établissements importants de bassins d'emploi, figurent nombre d'entités publiques comme l'hôpital ou les collectivités territoriales.

Seconde variable à jouer un rôle d'amortisseur face à la crise, **la densité des services de proximité et de distribution**, c'est-à-dire l'importance des emplois de ces fonctions compte tenu de la population résidente qui en bénéficie. Plus cette densité est forte, plus elle traduit une nature « domestique » de la structure économique de la zone d'emploi, marquée par la présence des professions de petits commerçants, caissiers, vendeurs, artisans commerciaux (boulangers, bouchers,...),... Elle a eu tendance à protéger la zone d'emploi de l'ampleur de la crise pour deux raisons : la consommation des ménages est la composante qui a le mieux résisté dans ce contexte chahuté. D'autre part, l'importance de leur poids relatif réduit proportionnellement celui des fonctions qui pourraient à l'inverse aggraver l'effet de la crise dans les territoires. A noter que l'importance dans les zones d'emploi de ces activités non délocalisables est tributaire d'un niveau conséquent de revenu médian (par unité de consommation) et s'oppose statistiquement au poids de l'emploi public et à l'importance de la population ouvrière.

**Trois variables en revanche ont joué un rôle plutôt négatif dans la période, contribuant à l'ampleur de la crise dans les zones d'emploi :**

- Le poids de **l'intérim**, illustration de la flexibilité de l'utilisation des ressources humaines, a largement servi d'ajustement dans la récession. Plus son poids était élevé, plus cet outil de flexibilité a permis aux entreprises de s'adapter à l'évolution des marchés. Le travail temporaire étant utilisé en premier lieu dans l'industrie, ensuite dans la construction, son importance contribue à rendre compte de la nature des économies locales impactées par la crise. L'analyse se trouve renforcée lorsqu'on constate que ces deux secteurs apparaissent également dans les deux variables suivantes désignant le profil des bassins d'emploi les plus exposés à la crise récente.

- Le poids de **l'industrie automobile** dans l'emploi total, parce qu'elle élabore des biens durables financés en grande majorité à crédit, a pâti de l'attitude très défensive des organismes bancaires dans la crise financière. Les comportements de ces derniers ont constitué un levier essentiel de la transmission de la crise financière à « l'économie réelle ».

A travers la **densité de lits touristiques**, le caractère touristique du bassin d'emploi implique une spécialisation sectorielle particulière, caractérisée notamment par un important secteur de la construction.

Point commun avec la variable précédente, **la construction**, essentiellement résidentielle, est éminemment dépendante des conditions du crédit bancaire. On retrouve sous une autre forme les effets des comportements restrictifs des organismes bancaires et le puissant levier de transmission de la crise financière à l'économie qu'ils ont pu constituer.

D'après ces travaux, les facteurs explicatifs de la crise soulignent le caractère singulier de la crise actuelle qui, par son origine financière, a « signé » son impact en ciblant des secteurs les plus dépendants du crédit bancaire. C'est l'ampleur de l'impact ciblé sur ces domaines d'activité qui qualifie cette crise, même si ceux-ci, par la nature durable et le prix moyen des biens produits, peuvent également être touchés dans une récession plus classique.

## Une typologie des zones d'emploi

Découlant de ce modèle et des facteurs qu'il met en évidence pour expliquer l'inflexion de tendance de l'emploi, une classification des zones d'emploi peut être réalisée. Chacun des groupes constitués présente des caractéristiques dominantes, mais elles ne sauraient qualifier en tous points chaque bassin d'un même groupe.

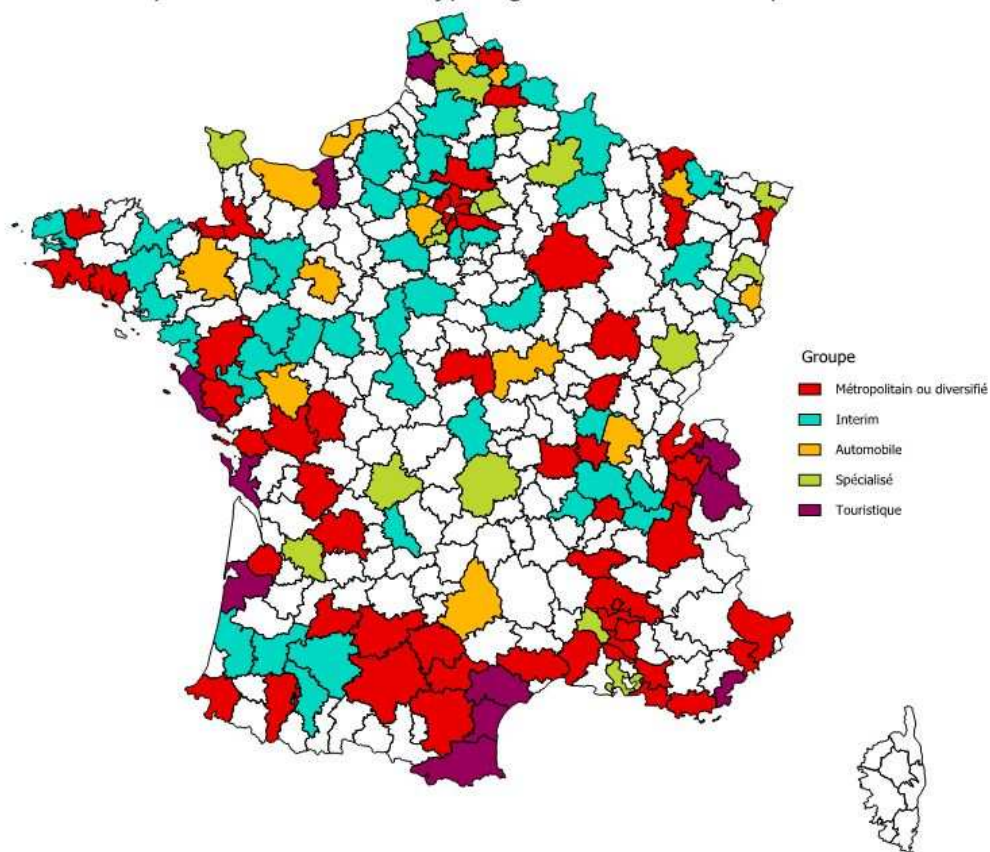
Mis à part la zone d'emploi de Roissy, très fortement impactée par la crise du fait de son rôle de porte d'échanges avec international, et les zones de Poissy et de Montbéliard, bassins industriels fortement spécialisés dans la construction automobile dont les caractéristiques se distinguent des autres, 5 groupes apparaissent :

**Groupe « métropolitain ou diversifié »** (formé de 59 zones d'emploi : Paris, Toulouse, Nantes, Bordeaux, Lille, Grenoble, Marseille, Aix-en-Provence, Nice, Strasbourg, Annecy, La Rochelle,...) : territoires en moyenne moins touchés par la crise, sans être tous particulièrement dynamiques, ils se caractérisent par un large tissu économique où l'intérim est plutôt peu développé. Peu touristiques (sauf exceptions), dotés d'actifs qualifiés et de fonctions métropolitaines, ils ne sont pas dépourvus d'activités « présentes »... mais aussi d'inégalités de revenus.

**Groupe « spécialisé »** (formé de 19 zones d'emploi : Clermont-Ferrand, Cherbourg, Besançon, Limoges, Calais, Fos,...) : zones plutôt résistantes à la crise dont l'emploi pouvait pourtant courir le risque d'une baisse significative, étant plutôt concentré dans de grandes entreprises et spécialisé dans quelques secteurs. Ils témoignent, comme le modèle l'indiquait, de l'atout que pouvait représenter cette caractéristique dans la crise. Il est vrai que l'industrie n'est pas, sauf exception, surreprésentée dans ces bassins. Pas particulièrement dynamiques sur le plan démographique ou métropolitain, ils connaissent relativement peu l'intérim et présentent par ailleurs un profil plutôt moyen dans l'ensemble des zones d'emploi étudiées.

**Groupe « touristique »** (formé de 11 zones d'emploi : Fréjus-St Raphaël, Lisieux-Deauville, Vendée ouest, la Tarentaise, Bordeaux-Arcachonnais, Berck,...) plutôt touché par la crise, même si l'intensité de l'impact reste faible, sauf exceptions (Vendée ouest, Narbonne,...). Territoires dynamiques aussi bien sur les plans démographique qu'économique, ayant peu d'activités de fabrication, ils sont touristiques et dotés d'un fort secteur de la construction qui répondait au dynamisme de leur économie quand la crise est survenue.

## Rupture de tendance : typologie des zones d'emploi



**Groupe « intérim »** (formé de 48 zones d'emploi : Dunkerque, St-Etienne, Lyon, Rouen, Valence, Orléans, Brest, Vannes, Tours,...) : bassins où l'intérim est plutôt développé et dont le poids relatif conditionne pour une bonne part l'impact indéniable de la crise subie par ce groupe. Les secteurs « fragiles » au sens de l'INSEE sont relativement présents (l'industrie y a une certaine empreinte). De plus, les revenus (tout comme les inégalités de revenus) ne sont généralement pas très élevés. Hétérogène quant au dynamisme métropolitain, le groupe ne se distingue pas particulièrement par une forte intensité de cadres ou d'actifs qualifiés dans la population, mais des exceptions existent.

**Groupe « automobile »** (formé de 14 zones d'emploi : Mulhouse, le Havre, Metz, Caen, Rennes, Le Mans, Les Mureaux, Versailles, ...) : bassins plus fortement touchés par la crise, ils le doivent souvent à une présence de l'industrie automobile sur leurs territoires (plus qu'à l'intérim), même s'ils possèdent globalement une économie plutôt diversifiée, pourvue en services publics, en services de proximité... Ce groupe, constitué de profils individuels assez distincts, trouve avant tout sa raison d'être dans la présence commune de l'activité automobile ou de transport routier. En effet, les profils et le dynamisme de la décennie passée de zones d'emploi comme Rennes ou Versailles diffèrent sensiblement de ceux de Mulhouse, Le Havre ou Béthune-Bruay.



## **VI -Conclusion : Les territoires au cœur des évolutions de l'économie**

### **1. L'importance des dynamiques territoriales**

**Dans son rapport « La crise et nos territoires : premiers impacts » publié en 2010, Laurent Davezies avait mis en évidence :**

- les effets importants de la crise sur les petits territoires industriels,
- une bonne résistance à la crise des métropoles régionales.

Notre étude réalisée début 2011 confirme ces deux premières conclusions en apportant les précisions suivantes :

- certains territoires industriels en particulier de l'ouest résistent bien car ils sont spécialisés sur des créneaux peu touchés par la crise (agroalimentaire notamment) ;
- seules les plus grandes métropoles régionales ont bien traversé la crise grâce à la diversité de leur tissu économique et à un dynamisme maintenu du tertiaire supérieur.
- pour nombre de métropoles plus petites, les baisses d'emploi ont été fortes et ont également touché le tertiaire supérieur ;
- un certain nombre de petits territoires résidentiels en particulier dans l'ouest ont été fortement touchés par la crise du fait d'une grande dépendance à l'égard du secteur de la construction.

**L'importance des dynamiques de développement (démographique et économique) dans la résistance à la crise :**

• Les territoires connaissant une forte croissance démographique de 2000 à 2007 ont plutôt bien traversé la crise. A l'inverse, on observe que les territoires démographiquement atones ont très peu de chance d'être créateurs d'emplois, le « *jobs follow people* » remplaçant progressivement le « *people follow jobs* ». Le lien étroit observé sur moyen terme entre la dynamique démographique et celle de l'emploi révèle, à travers la composante essentielle du solde migratoire, l'importance de l'attractivité du territoire (économique ou résidentielle). Cependant, seule, la croissance démographique ne garantit pas contre une exposition au risque, notamment en raison d'une forte dépendance à l'égard du secteur de la construction.

• D'autre part, la progression des cadres des fonctions métropolitaines apparaît comme un indicateur clé du rayonnement des territoires. Elle rend compte d'une dynamique métropolitaine et d'un développement des fonctions de conception, d'innovation, de médiation et de décision exercées de façon croissante par ces territoires. Et précisément, cette mutation qualitative renforce la solidité des économies locales concernées face aux assauts d'une crise.

• En résumé, le modèle réalisé dans cette étude met en évidence le couple : dynamique métropolitaine et attractivité résidentielle, comme le moteur du développement. Dans la crise,

ce couple agit également : l'attractivité résidentielle associée au développement du rayonnement des fonctions économiques et de la métropolisation des emplois constitue un facteur protecteur indéniable. Permise par cette double dynamique, la « vitesse » ainsi atteinte par le territoire lui permet de mieux résister aux vents contraires. Elle révèle plus profondément la mutation du territoire français au profit d'agglomérations et de territoires conjuguant aménités et compétences. Ceci ne peut qu'alimenter les réflexions stratégiques portant sur le développement territorial, ses objectifs et ses moyens.

- Ces dynamiques ne sont pas cependant une exclusivité des plus grandes agglomérations : elles se développent aussi sur des « corridors » ou en « tache d'huile » à partir de grandes métropoles, mais également dans des territoires attractifs, hier encore essentiellement touristiques.

## 2. Des évolutions porteuses de déséquilibre

**Ces dynamiques sont réparties sur le territoire de façon très inégale :**

- La croissance de la population notamment et l'attractivité résidentielle bénéficient surtout au littoral atlantique et aux régions du sud.

- La période de la crise a été marquée par une divergence croissante entre les bassins dans les évolutions de l'emploi : les territoires les plus dynamiques, amortissant plus fréquemment le choc de la crise, ont accru leur écart relatif par rapport aux territoires déjà en difficulté avant 2008. La crise s'est comportée comme une prédatrice pour les territoires les plus fragiles, comme l'a écrit justement Laurent Davezies dans son rapport de 2010 (cf. supra).

- Ces différences de trajectoires territoriales peuvent donc conduire à déséquilibrer un peu plus la géographie française de l'emploi avec les impacts sociaux qui en découlent.

**La vulnérabilité de beaucoup de territoires aux chocs économiques est réelle :**

- Elle provient de spécialisations fortes sur des secteurs qui ont été impactés par la crise : automobile, construction...

- Elle est renforcée par le développement important de l'intérim comme moyen de gestion flexible de la main d'œuvre. Les ajustements de l'emploi à la conjoncture se font de plus en plus rapidement pour un nombre croissant de territoires.

- Les trajectoires de développement apparemment solides sont plus vulnérables qu'attendues et certains territoires très dynamiques (tels que Grenoble, Rennes ou Vannes) ont été fortement touchés par la crise. La crise a aussi touché le tertiaire supérieur (notamment en Ile de France et dans les plus petites métropoles), secteur qui était un moteur des créations d'emplois dans les années 2000.

Enfin, le développement du tertiaire supérieur comme des cadres des fonctions métropolitaines dans certains territoires soulève une interrogation : cette croissance peut-elle durablement être déconnectée des pôles industriels et de production ?

L'arrêt du processus de désindustrialisation, et de manière plus ambitieuse et volontariste, la reconquête des grands marchés industriels, semblent devoir reposer, entre autres, sur un «alliage» de proximité entre production et services à haute valeur ajoutée. Aussi, une innovation « hors-sol » (ou seulement reliée à des pôles économiques éloignés) ne peut être porteuse d'avenir pour le territoire. Il en est de même des unités de production sans lien avec l'activité de R.& D. ou découplées du processus itératif entre recherche et production.

### **3. Le développement des territoires au-delà des équations et des probabilités**

Notre étude a mis en évidence des probabilités de résistance ou de soumission à la crise selon les profils de territoire. Elle a identifié les facteurs décisifs des divergences territoriales. Toutefois, et c'est heureux, il n'y a pas de recette miracle du développement des territoires. Les exceptions existent : il n'y a ni territoire condamné ni territoire au développement garanti.

Le « territoire » n'est pas neutre. On sait qu'il est un construit social, institutionnel et culturel, capable de générer des avantages par lui-même et de les renouveler. A long terme, cette matrice territoriale, en redéfinition permanente, joue un rôle dans la capacité des territoires à résister aux chocs conjoncturels comme à affronter les mutations structurelles, sans doute au-delà des facteurs socioéconomiques identifiés dans notre étude. Le choc subi par les territoires en 2008-2009 met en évidence des fragilités et des atouts des économies locales, soulignés par les modèles présentés dans cette étude. Mais, seules les années à venir témoigneront des capacités de rebond et de développement des différents territoires après la crise économique de 2008-2009, aux effets toujours réels au printemps 2011.





## ***Annexes***

## L'emploi dans la crise : les 22 exemples de zones d'emploi

|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| Exemple 1 : Brest.....             | page 28 |
| Exemple 2 : Rennes.....            | page 28 |
| Exemple 3 : La Réunion.....        | page 29 |
| Exemple 4 : Sud Oise...            | page 38 |
| Exemple 5 : Montbéliard.....       | page 38 |
| Exemple 6 : Sambre-Avesnois.....   | page 39 |
| Exemple 7 : Le Havre...            | page 40 |
| Exemple 8 : Lorient.....           | page 41 |
| Exemple 9 : Belfort.....           | page 41 |
| Exemple 10 : Toulon.....           | page 43 |
| Exemple 11 : Tours.....            | page 45 |
| Exemple 12 : Bayonne Pyrénées...   | page 47 |
| Exemple 13 : Perpignan.....        | page 48 |
| Exemple 14 : Ile de France.....    | page 54 |
| Exemple 15 : Toulouse.....         | page 56 |
| Exemple 16 : Bordeaux.....         | page 57 |
| Exemple 17 : Lyon.....             | page 57 |
| Exemple 18 : Métropole Lilloise... | page 58 |
| Exemple 19 : Marseille.....        | page 58 |
| Exemple 20 : Nancy.....            | page 59 |
| Exemple 21 : Reims.....            | page 60 |
| Exemple 22 : Grenoble....          | page 60 |

## Evolution de l'emploi 2007-2009 dans les 161 zones d'emploi

|   | <b>Évolution favorable</b><br>Gains d'emplois ou baisse de moins de 1 %  | <b>Évolution moyenne</b><br>Baisse de -1 % à -3 %  | <b>Évolution défavorable</b><br>Baisse supérieure à -3 %   |
|---|--|--|--|
| <b><i>Ile de France</i></b>   | Vitry-sur-Seine<br>Montreuil<br>Saint-Denis<br>Versailles<br>Évry<br>Melun<br>Lagny-sur-Marne                          | Paris<br>Nanterre<br>Boulogne-Billancourt<br>Orly<br>Dourdan<br>Meaux  | Créteil<br>Cergy<br>Poissy<br>Les Mureaux<br>Mantes-la-Jolie<br>Orsay<br>Roissy-en-France  |
| <b><i>Grand Centre</i></b><br><i>Centre, Poitou</i><br><i>Charente,</i><br><i>Bourgogne</i><br><i>Limousin</i><br><i>Auvergne</i> | Le Sud-Deux-Sèvres<br>Bagnols-sur-Cèze   | Bourges<br>Chartres<br>Blois<br>Mâcon<br>Dijon<br>Chalon-sur-Saône<br>La Rochelle<br>Poitiers<br>Limoges<br>Clermont-Ferrand | Châteauroux<br>Tours<br>Orléans<br>Auxerre<br>Nevers<br>Angoulême<br>La Saintonge-Maritime<br>Le Nord-Deux-Sèvres<br>Brive<br>Montluçon  |
| <b>Nord et Est</b><br>: Nord Pas de Calais,<br>Champagne<br>Ardenne, Alsace,<br>Picardie, Haute<br>Normandie,<br>Franche Comté    | Lille<br>L'Artois-Ternois<br>Lens-Hénin<br>Strasbourg  | Châlons-en-Champagne<br>Troyes<br>Rouen<br>Saint-Omer<br>Le Boulonnais<br>Berck-Montreuil<br>Nancy<br>Belfort                | La Vallée-de-la-Meuse<br>Reims<br>Amiens<br>Le Sud-Oise<br>Beauvais<br>Compiègne<br>Saint-Quentin<br>Évreux<br>Roubaix-Tourcoing<br>Dunkerque<br>Le Douaisis<br>Le Valenciennois<br>Le Cambresis<br>La Sambre-Avesnois<br>Béthune-Bruay<br>Le Calaisis<br>Thionville<br>Metz<br>Le Bassin-Houiller<br>Épinal<br>Mulhouse<br>Haguenau-Niederbronn |
| <b>Grand Ouest</b><br>(Bretagne, Pays de la Loire, Basse Normandie)   | Nantes<br>Saint-Nazaire<br>Laval<br>La Roche-sur-Yon<br>Morlaix<br>Quimper<br>Saint-Malo<br>Lorient<br>Pontivy-Loudéac | Caen-Bayeux<br>Cherbourg<br>Avranches-Granville<br>Angers<br>Le Choletais<br>Saumur-Bauge<br>Le Mans<br>Brest<br>Rennes      | Le Havre<br>Lisieux<br>La Mayenne-Nord-et-Est<br>La Vendée-Est<br>La Vendée-Ouest<br>Saint-Brieuc<br>Vannes  |

|                               | <b>Évolution favorable</b>   | <b>Évolution moyenne</b>   | <b>Évolution défavorable</b>   |
|-------------------------------|--|--|--|
| <b><i>Rhône<br/>Alpes</i></b> | Lyon<br>Chambéry<br>La Drôme-Ardèche-<br>Centre<br>La Drôme-Ardèche-Sud  | Le Beaujolais-Val-de-Saône<br>Bourg-en-Bresse<br>La Tarentaise   | Roanne<br>Le Genevois-Français<br>La Vallée-de-l'Arve<br>Annecy<br>Saint-Étienne<br>Vienne-Roussillon<br>Bourgoin-La Tour-du-Pin<br>Voiron<br>Grenoble |
| <b><i>Grand<br/>Sud</i></b>   | Périgueux<br>Pau<br>Bordeaux-Arcachonnais<br>Bordeaux-Zone-Centrale<br>Mont-de-Marsan-Est-<br>des-Landes<br>Bayonne-Pyrénées<br>Toulouse<br>Montauban<br>Albi-Carmaux<br>Auch<br>Nîmes<br>Béziers-Saint-Pons<br>Montpellier<br>Perpignan<br>Cannes-Antibes<br>Aix-en-Provence<br>L'Étang-de-Berre<br>Châteaurenard<br>Marseille-Aubagne<br>Toulon<br>Carpentras<br>Avignon | Agen<br>Libourne-Montpon-Sainte-Foy-<br>la-Grande<br>Tarbes<br>Rodez<br>Carcassonne<br>Narbonne<br>Nice<br>Fos-sur-Mer<br>Fréjus-Saint-Raphaël<br>Orange | Dax<br>Castres-Mazamet   |
| <b><i>DOM</i></b>             | Pointe-à-Pitre<br>Cayenne<br>Est (la Réunion)  |  | Centre agglomération (Martinique)<br>Nord (la Réunion)<br>Ouest (la Réunion)<br>Sud (La Réunion)   |

## Liste des variables étudiées dans l'étude économétrique

Emploi total 2007

Taux de chômage localisé

Taux d'emploi des 15-64 ans

Taux de création d'entreprise

Taux de survie à 5 ans

Poids des 4 premiers secteurs

Poids des 5 premières entreprises dans l'emploi

Part des secteurs fragiles

Part des revenus d'activités

Revenu fiscal moyen

Rapport interdécile

Part de non imposable

Revenu médian par UC

Indice de Gini

Poids et densité par habitant des fonctions métropolitaines

Poids et densité par habitant des fonctions de construction

Poids et densité par habitant des fonctions de fabrication transport et logistique

Poids et densité par habitant des fonctions administratives

Poids et densité par habitant des fonctions commerciales et services de proximité

Poids et densité par habitant des services qualifiés

Poids et densité par habitant des services opérationnels

Poids de l'industrie manufacturière

Poids de l'industrie automobile

Poids de l'intérim

Poids de la sphère présentielle

Hébergement touristique

Poids des établissements « innovants » et de l'emploi dans les établissements « innovants »

Poids de l'emploi salarié public

Poids des ouvriers

EBE (excédent brut d'exploitation) /CA (chiffre d'affaire)

CAF (capacité autofinancement)/CA (chiffre d'affaire)

Population

Variation de population

Solde migratoire

Poids des cadres et profession supérieures

Poids des CFM

Variation des CFM

Offres APEC

Indice de qualification

Pourcentage de sans diplôme

Pourcentage de bac+2

F.N.A.U.  
1, rue de Narbonne 75007 PARIS

Tél. 01 45 49 32 50 - Fax. 01 45 49 94 46  
Internet : <http://www.fnau.org>  
Courriel : [fnau@fnau.org](mailto:fnau@fnau.org)